



revue de la france libre



KÖENIG, BROSSET, centenaires

par le général Saint-Hillier

N° 303 - 3^e TRIMESTRE 1998 - PRIX 30 F

LES FORCES FRANÇAISES LIBRES ET LE GÉNÉRAL DE GAULLE AUX INVALIDES

Dans le site prestigieux des Invalides, au sein du Musée de l'Armée, le Président de la République a décidé qu'un musée serait dédié « Aux Français Libres et à leur Chef, le Général de Gaulle »

**Le combat des Français Libres,
fierté de leur vie, fut exemplaire,
souvent héroïque.**

C'est à vous

Anciens de la 1^{re} DFL, de la 2^e DB, Marins, Aviateurs, Parachutistes, Commandos, Combattants de l'ombre sans uniforme.

C'est à vous

Compagnes, descendants et parents de ces glorieux disparus qui ont refusé la défaite pour rejoindre le Général de Gaulle et se battre jusqu'à la victoire.

C'est à vous tous

Que s'adresse notre appel et vous avez le devoir aujourd'hui, d'y répondre généreusement afin que cette épopée, qui a permis à la France de retrouver son honneur, sa liberté et son intégrité ne soit jamais oubliée par les générations à venir.

Ne laissez pas de précieux documents, des objets, des matériels, des uniformes, des témoignages de ces combats, disparaître anonymement au fil des années.

Nous en avons un besoin impératif pour mettre en valeur cette page d'histoire dans notre Musée des Invalides.

Aidez-nous, en les envoyant rapidement à l'adresse suivante :

**MUSÉE DE L'ARMÉE
Projet FFL - Général de Gaulle
Hôtel des Invalides
129, rue de Grenelle, 75700 PARIS 07 SP**

Pour toute information complémentaire, téléphonez au 01 44 42 43 06

© « REVUE DE LA
FRANCE LIBRE »
ÉDITÉE PAR
L'ASSOCIATION
DES FRANÇAIS
LIBRES

N° commission paritaire
573 D 73
Reconnue d'utilité publique
(décret du 4 avril 1963)

**RÉDACTION
ADMINISTRATION
PUBLICITÉ :**

59, rue Vergniaud
75013 Paris
Tél. : 01.53.62.81.82
Fax : 01.53.62.81.80

VERSEMENTS :
CPP Association des
Français Libres
Paris n° 5.126.45 D

*Il est interdit de reproduire
intégralement ou partiellement
la présente publication
- loi du 11 mars 1957 - sans
autorisation de l'éditeur*

La rédaction de la Revue de la France Libre demande que les articles destinés à paraître dans le numéro 304 parviennent dactylographiés, en deux exemplaires, le plus tôt possible et le plus tard avant le 15 novembre 1998 à l'Association des Français Libres.

Prix : 30 F

**MISE EN PAGE
IMPRESSION
ROUTAGE :**
Imprimerie - Le Mans
02 43 43 75 80

Dépôt légal
3^e trimestre 1998

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION :**
Georges CAITUCOLI

RÉDACTEUR EN CHEF :
Louise de BEA

Sommaire N° 303

Le mot du président 3

Hommages

Kœnig, Brosset, centenaires,
par le général Saint-Hillier 4

Henri Rendu, Compagnon de la Libération,
par Jacques Fenouillère 6

Rubriques

Les FAFL à Dakar 8

L'évasion, échecs et succès (1942-1944),
par M. Hanau 10

Impromptu sur ma mémoire,
par Serge Foiret 11

Une vitrine des élèves-aspirants de la France libre 13

Amicales 14

Chronique littéraire 18

Dans les sections 20

Le carnet 42

In Memoriam 44

En couverture

Les généraux Pierre Kœnig et Diégo Brosset. Ces deux futurs Compagnons du général de Gaulle comptent parmi les plus prestigieux chefs de la France Libre. Ils étaient nés tous les deux en octobre 1898.

Brosset avait succédé à Kœnig à la tête de la 1^{re} DFL en août 1943. Il est mort en Alsace le 20 novembre 1944.

Kœnig, le vainqueur de Bir Hakeim, délégué militaire du CFLN, commandant supérieur des FFI, termina la guerre comme gouverneur militaire de Paris. Sous la IV^e République, il fut, à deux reprises, ministre de la Défense nationale. Il est mort le 1^{er} septembre 1970. Sous la V^e République, il a été élevé à la dignité de maréchal de France.

POUR LE 28^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DU GÉNÉRAL DE GAULLE

SES FIDÈLES SERONT A COLOMBEY LE LUNDI 9 NOVEMBRE 1998

Pour tous ceux et toutes celles qui, dans la guerre comme dans la paix, ont suivi et aidé le général de Gaulle et sont fiers d'avoir été à ses côtés, ce 28^e anniversaire de sa mort sera un jour de souvenir et de recueillement.

Plus les années passent, moins nous sommes, plus notre fidélité doit s'affirmer.

Le pèlerinage national comportera la visite de LA BOISSERIE, demeure historique du Général de Gaulle où il vécut, médita ses grandes décisions, rédigea ses Mémoires et mourut.

Comme les années précédentes, l'Ordre de la Libération, organisateur initial de ce pèlerinage national de la fidélité, et l'Association des Français libres prennent, chacun en ce qui le concerne, une part du programme prévu pour cette commémoration nationale.

COLOMBEY : le lundi 9 novembre matin, une messe sera dite à l'arrivée pour les voyageurs du train spécial organisé par la Chancellerie de l'Ordre de la Libération.

PARIS : le soir à 18 h 30, en l'église Saint-Louis des Invalides, l'Association des Français libres fera dire une messe portes ouvertes.

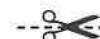
TRAIN SPÉCIAL DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION

DÉPART : de la Gare de l'Est, le LUNDI 9 NOVEMBRE 1998 vers 8 heures (l'horaire définitif sera précisé ultérieurement).

RETOUR : le même jour, arrivée à Paris vers 16 h 30.

TRANSPORT : assuré par cars spéciaux entre Bar-sur-Aube - Colombey et retour.

REPAS : à bord du train, pendant le voyage Bar-sur-Aube - Paris



FICHE DE RÉSERVATION POUR LE TRAIN SPÉCIAL

(à renvoyer d'urgence avec les fonds)

Inscription SANS DÉLAI - Prix 500 F par personne.

Chèque à libeller à l'ordre de : ASSOCIATION CINQ COMMUNES COMPAGNON DE LA LIBÉRATION.

à adresser à : Chancellerie de l'Ordre de la Libération - 51 bis, boulevard de La Tour-Maubourg - 75007 Paris - Tél. : 01.47.05.35.15.

NOM - PRENOMS :

ADRESSE complète et téléphone:

Origine : Compagnon de la Libération - famille de Compagnon - Armées - Résistance - Déportation - Amis - etc. donne mon adhésion au pèlerinage du lundi 9 novembre à Colombey et réserve place(s) à 500 F l'une, soit au total francs, que je règle par chèque bancaire, postal, joint.

NOTA TRÈS IMPORTANT - Le prix forfaitaire de 500 F par personne comprend l'ensemble des transports, le repas dans le train ainsi que la visite de LA BOISSERIE et du MÉMORIAL.

Les réductions personnelles S.N.C.F. ne seront pas acceptées.

Etant donné l'engagement financier nécessaire pour obtenir ce train complet : **aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de désistement.**

DATE ET SIGNATURE PRÉCÉDÉES de la mention «LU et APPROUVÉ».

Le mot du président



Le Général d'Armée Jean SIMON
Président National
de l'Association des Français Libres

Mes chers camarades,

Le Président de la République m'a reçu en audience, ainsi que notre camarade Georges Caïtucoli, le 15 septembre dernier.

L'Amiral Philippe de Gaulle assistait à l'entretien, il a confirmé son accord pour une représentation du Général de Gaulle à Paris, sous forme de statue.

Le Président de la République s'est déclaré favorable à cette proposition et a bien voulu accorder sa présidence d'honneur.

Ce projet sera réalisé sous l'égide de l'Association des Français libres, en liaison avec la ville de Paris, qui est désignée comme pilote du dossier sous ses aspects urbanistiques, financiers, techniques et administratifs.

Une souscription nationale est envisagée. Tout doit être tendu vers l'objectif de l'inauguration de la statue le 18 juin 2000.

*

* *

Le Président de la République a l'intention de donner aux événements pré»vus le 18 juin de l'an 2000 une dimension officielle et nationale.

C'est l'homme du 18 juin qui sera ainsi honoré pour la postérité, c'est celui du refus de la défaite et de l'appel qui a permis à notre pays, après une épopée sans précédent, de retrouver sa liberté, son honneur et son rang.

Hommage

KOENIG, BROSSET, CENTENAIRES

par le général SAINT-HILLIER

Il y a cent ans, en octobre 1898, naissent les généraux Pierre-Marie Koenig, maréchal de France, et Diego Brosset. Tous deux ont joué un rôle important et capital, au cours du second conflit mondial, dans la résurrection de la France en remplissant les missions qui leur avaient été confiées par le général de Gaulle, libérateur de la Patrie.

Le maréchal Koenig aimait entendre dire qu'il était d'ascendance alsacienne. En effet, son grand-père, Autrichien, avait épousé une jeune Alsacienne d'Altkirch. Son père, facteur d'orgues connu, devait pour faire son métier se déplacer au travers de l'Europe et c'est au cours d'un de ses voyages qu'il avait connu en Franche-Comté la jeune fille qu'il épousa et devait devenir la mère de Pierre-Marie Koenig le 10 octobre 1898 à Caen. Le général Koenig a été élevé à la dignité de maréchal de France pour avoir commandé les Forces françaises de l'Intérieur, mais c'est en juin 1940,

lorsque le général de Gaulle a voulu créer une «force de combat», que son importance fut décisive.

Le 19 juin 1940, il échappe ainsi que les légionnaires de la 13e demi-brigade, vainqueurs de Narvik, à la Panzerdivision de Rommel qui envahit la Bretagne. Le 22 juin 1940, il a connaissance de l'Appel à la Résistance lancé par le général de Gaulle à la BBC et entraîne son chef de corps, le lieutenant-colonel Magrin Vernerey, à Londres. Jadis, comme lieutenant de chasseurs alpins en occupation en Allemagne, il a en effet assisté à une conférence du chef de bataillon de Gaulle, commandant le 19e BCP, dans laquelle celui-ci affirme que « la fortification n'est que l'arme des faibles » et que « la victoire dépend de l'offensive ».

Le général, «seul et dénué de tout», les accueille et son espoir repose désormais sur la certitude de pouvoir disposer d'un millier de volontaires de la Légion étrangère, encadrés, armés et entraînés, qui formeront le noyau des Forces françaises libres.

Mais le général Koenig acquiert son plus beau titre de gloire à Bir Hakeim,

dans les sables du désert de Cyrénaïque, où il retrouve le général Rommel. Le général de Gaulle lui adresse quelques jours avant la sortie de vive force ce message : « Général Koenig, sachez et dites à vos troupes que la France vous regarde et que vous êtes son orgueil ! »

Et quand le Général apprend que la garnison française a réussi à se dégager alors que «tout le monde, évidemment, s'attend à ce que sa résistance soit submergée d'un moment à l'autre» ; il remercie le messager, le congédie, ferme la porte : « Je suis seul. Oh ! coeur battant d'émotion, sanglots d'orgueil, larmes de joies. » (Général de Gaulle.)

La victoire de Bir Hakeim revêt une importance capitale, écrit le Général, et va influencer sur le déroulement de la guerre.

- La résistance de la brigade Koenig donne aux Britanniques le temps d'équiper la ligne de résistance d'El-Alamein ;

- Plus jamais la Luftwaffe ne mènera d'action massive sur le front de l'Ouest, et l'usure de ses équipages et les pertes infligées par la RAF au-dessus de la position tenue par les Français l'empêcheront de ravitailler suffisamment l'armée qui assiège Stalingrad, laquelle capitulera le 1er février 1943 (général Schmidt, chef d'état-major de l'armée Paulus) ;

- «L'esprit de résistance de la France», que Hitler a donné l'ordre de détruire en anéantissant Bir Hakeim, «trouve en France un regain d'espoir». Les réfractaires au STO deviennent des maquisards, des journaux clandestins au nom de Bir Hakeim naissent ;

- Enfin, Jean Moulin et Christian Pineau viennent en Angleterre mettre la Résistance intérieure sous les ordres du général de Gaulle et, le 20 juillet 1942, «la France libre et la France captive ne sont dès lors que les éléments constitutifs d'une seule et même France qui est la France combattante». (Général de Gaulle.)

M. Winston Churchill saisit cette occasion pour renouer des relations cordiales avec le général de Gaulle, relations qu'avaient gravement compromises les ingérences anglaises au Levant et la prise de Madagascar.

Le général Brosset est né le 3 octobre 1898 à Buenos Aires

Lorsqu'une difficile entente s'établit en 1943 entre le général de Gaulle et le général Giraud, l'union des coeurs entre FFL et troupes d'Afrique du Nord, nécessaire pour mener un combat en commun, n'est pas réalisée.

La propagande antigauilliste de Vichy a laissé des traces profondes dans l'esprit des populations d'AFN. L'accueil qui nous est réservé manque de cordialité, les colons nous appellent des rebelles, les militaires des déserteurs. C'est alors que le général de Gaulle confie au général Brosset le commandement de la 1re Division française libre, bien qu'il ne soit pas le plus ancien des colonels commandant les unités qui la composent.

Il lui donne pour mission de préparer sa troupe à vivre, combattre auprès de formations que bien des souvenirs séparent : Dakar, le Gabon, la Syrie.

Les canons de 105 d'Halfaya Pass, les 2000 camions qui ont permis l'attaque sur Bir Hakeim, le ravitaillement passant par la Tunisie d'autre part, tout cela livré ou ordonné par Weygand.

Le corps expéditionnaire français d'Italie, dont les exploits sont déjà connus, accueille donc la DFL. Le général Brosset va donner toute sa mesure «en tête des unités engagés comme il sied», écrit le général Juin.

Et ce sera la rupture en commun de la ligne Gustav, Rome et Radicofani enlevées de haute lutte après une poursuite harassante. Au cours de la campagne, le général de Montsabert viendra même demander de l'aide, et le 2e bataillon de Légion du commandant Simon ira secourir une unité de la fameuse 3e DIA.

La fusion des coeurs commence dans le combat.

En août 1944, la 1re Division française libre débarque en Provence, ayant à accomplir «la tâche la plus rude» que lui confie le général de Lattre de Tassigny.

Le général Brosset mène le combat dans une poussée victorieuse jusqu'à sa mort aux portes de l'Alsace.

La 1re DFL, meurtrie, reçoit l'adresse suivante du général de Gaulle :

« Votre chef, le général Brosset, vient de mourir pour la France dans vos

rangs ; ma pensée et mon coeur sont avec vous dans ce chagrin.

Le général Brosset était mon bon compagnon, mon ami ; jamais je n'eus de lui que des preuves indéfiniment prodiguées d'ardeur, de désintéressement, de confiance. Il était de la noble phalange qui s'était dans les premiers jours groupée autour de moi pour accomplir notre mission au service de la France et dans laquelle la mort l'a si terriblement frappé. Ses derniers regards furent ceux d'un vainqueur, puisqu'il vous conduisait à l'une des plus glorieuses victoires de la guerre. Il est tombé sur le sol reconquis par vous sous son commandement ; c'est ainsi, je le sais, qu'il souhaitait mourir.

Honneur au général Brosset, commandant la 1re DFL, mort pour la France. »

Et le général Eisenhower viendra en souvenir du général Brosset, mort pour la France, au PC de la Division, où il dira : « La 1re Armée restera dans l'Histoire comme le vainqueur de Belfort, la 1re Division française libre étant l'élément de tête à réaliser la percée. »

Hommage

HENRI RENDU (1915-1944)

Compagnon de la Libération mort pour la France

Le 16 avril 1998, la section des Bouches-du-Rhône des anciens de la 2e DB a pérennisé la mémoire du capitaine Henri Rendu, tombé à Wolfisheim le 23 novembre 1944.

En effet, lors d'une rencontre fortuite début janvier, avec le lieutenant-colonel Roy, commandant en second du 72e régiment d'Infanterie de Marine de Marseille, le signataire avait évoqué avec cet officier l'historique du casernement de son régiment, le «Quartier Rendu».

Je lui avais rappelé que le général de division Dubois, ancien de la 2e DB, inspecteur du Train, était venu inaugurer ce quartier flambant neuf, le 8 février 1967, et avait prononcé alors une très belle allocution, d'autant plus que le capitaine Rendu était resté sous ses ordres depuis le Tchad, en 1941, jusqu'au jour de sa mort, aux portes de Strasbourg, le 23 novembre 1944. Nous décidâmes alors de coupler l'assemblée générale 1998 de notre Amicale des FAFL avec une cérémonie complémentaire comportant la pose d'une plaque commémorative en souvenir de notre glorieux capitaine. Le lieutenant-colonel Alain Carnec, le chef de corps du 72e RIMA, donna accord dès le 29 janvier sur notre schéma. Il nous pro-

posa d'associer son régiment à la cérémonie, en nous offrant la plaque souvenir, en sollicitant la participation de la musique de la CMD, en mettant à notre disposition un détachement d'honneur et un car de l'armée de Terre pour transporter les anciens de la caserne Audéoud jusqu'au quartier Rendu. Le général de corps d'armée J.-P. Huchon, gouverneur militaire de Marseille, confirma l'ensemble des dispositions par courrier du 16 février 1998.

Le déroulement protocolaire de cette cérémonie avait été mis au point par le 72e RIMA en collaboration avec le président de section et notre secrétaire.

A 14 h 15, mise en place militaire terminée derrière le PC du régiment, la musique de la CMD, la section d'honneur du 72e RIMA et la délégation militaire et civile du régiment, l'ensemble aux ordres de l'OSA, le commandant Mahéo. Les 15 drapeaux des associations d'Anciens Combattants de Marseille, bien dirigés par M. Xavier Nicolaï, leur président, se positionnèrent en arc de cercle derrière le rocher supportant la plaque commémorative recouverte d'un drapeau tricolore.

A 15 heures, les autorités, les anciens de la 2e DB et des FFL, avec leurs

familles, nos veuves d'Anciens, nos amis DB, furent accueillis par le chef de corps, le lieutenant-colonel Alain Carnec. Nous notions la présence de Mme la générale Vésinet, du représentant de M. Guy Teissier, député-maire du 6/9e arrondissement de Marseille, de M. Y.-B. Cortadellas, représentant le général Simon, président national de l'AFL, du colonel Ceccaldi, Compagnon de la Libération, l'artilleur de Koufra, de notre camarade Paul Bonaldi, ancien de la colonne Leclerc et du III/RMT, également Compagnon de la Libération, de M. Marius Busuttill, président d'honneur de notre section, de Charles Stefani, ancien du 3e RAC, président de la section AFL de Marseille, de Jacques Férot, ancien de la 397e CCR, représentant la section 2e DB de Var-Ouest, le général (CR) Jean Sylvestre, président du Comité de Coordination des associations d'AC du département représenté par M. Nicolaï, de notre camarade Robert Guivarch, ancien de la compagnie Auto n° 4 du RTST de la colonne Leclerc et de la 197e compagnie de Transport de notre Division. Robert Sauveur, ancien du RBFM, était également présent avec le drapeau de notre section.



Un 75 anti-chars français en action à Bir Hakeim.



Le président de la 2^e D.B. prononce son allocution sur le capitaine Rendu. A gauche, le lieutenant-colonel Carnec, chef de corps du 72^e R.I.M.A.



Après le dévoilage de la plaque « Capitaine Rendu ». A gauche, le colonel Ceccaldi, à droite Robert Guivarch.



Mme Zenner, petite-fille du président des Alsaciens-Lorrains de Marseille avec le coussin du R.I.M.A. et les décorations du capitaine Rendu. La plaque commémorative sera dévoilée dans quelques minutes.

Déroulement de la cérémonie

- Le lieutenant-colonel Alain Carnec, chef de corps du Régiment, avait fait placer Mlle Zenner, la petite-fille du président des Alsaciens-Lorrains de Marseille, en costume alsacien, à gauche du rocher portant la plaque commémorative. Cette dernière portait le coussin du Régiment avec les décorations du capitaine Rendu, complétées par les insignes FFL et 2^e DB et la décoration US Presidential Unit Citation. Nous remercions au passage le colonel Maurice Courdesses, vice-président natio-

nal, pour l'envoi express des décorations.

- A 15 h 15, le président de notre section prit la parole pour rendre un hommage biographique au capitaine Henri Rendu. Cette allocution était la synthèse des documents, témoignages, journal de marche, en sa possession, émanant des anciens de l'épopée Faya/Wadi-Halfa, à savoir le capitaine Dubois, Jean Morin, Jean Merdrignac, Robert Guivarch, et du texte inédit rédigé peu après la mort du capitaine Rendu par le lieutenant Pierre Chole-

ton, qui était en 1944 officier mécanicien du Train divisionnaire de la 2^e DB et très proche du capitaine Rendu, son ami. Ce document historique avait été recueilli en juillet 1945 par Jean Morin, alors chef de l'atelier Auto du Train de la 2^e DB. Après cette allocution, le colonel Ceccaldi, se rapprocha du rocher. - Le chef de section fit présenter les armes, et la plaque fut dévoilée de son drapeau tricolore par le colonel Ceccaldi et Robert Guivarch, aidés par le commandant Mahéo, du RIMA. La sonnerie aux morts du clairon de la CMD retentit alors dans un recueillement total de l'assistance.

- Après le «reposez... armes», la musique de la CMD enchaîna par la Marche de la 2^e DB. Notre grand ancien, Bernard Albiac, 89 ans, du XI/64 RADB, ancien ténor de l'Opéra d'Alger, reprit au micro avec maestria les paroles de notre Marche, accompagné par tous nos anciens DB de l'assistance, à la surprise d'ailleurs des militaires du 72^e RIMA ; fin de cérémonie.

- La musique de la CMD se dirigea alors vers la place d'armes en jouant des refrains militaires et se plaça à gauche des tentes montées par le RIMA en continuant de jouer en sourdine.

- Le pot de l'amitié fut offert par le lieutenant-colonel Alain Carnec à tous les invités. Ce dernier nous fit une petite allocution de remerciements en nous donnant un aperçu sur l'avenir de son Régiment. Jacques Fenouillère notre président de section remercia alors le chef de corps et ses officiers pour le soutien efficace dans l'organisation et invita Mlle Zenner à offrir de notre part au lieutenant-colonel Alain Carnec le très beau livre «Album Mémorial 2^e DB» d'Alain Eymard, dédié à l'intention de ce dernier par le colonel Maurice Courdesses.

- Y.-B. Cortadellas, au nom du général Simon, président national de l'AFL, prit ensuite la parole pour compléter l'hommage au capitaine Henri Rendu, au titre des anciens des Forces françaises libres.

- A 17 heures, ce très bel après-midi du souvenir, sous un beau soleil, était terminé ; les anciens reprirent le car militaire à destination de la caserne Audéoud. Merci à tous pour votre présence à cet hommage solennel au regretté capitaine Henri Rendu, plus de 53 années après sa mort au combat.

Jacques FENOULLERE

Au nom des anciens de la 2^e DB, je remercie le général Huchon, gouverneur militaire de Marseille, commandant la CMD, ainsi que le lieutenant-colonel Alain Carnec, commandant le 72^e RIMA, de nous avoir aidés à pérenniser le souvenir du capitaine Henri Rendu, héros éponyme de notre Division, par la pose d'une plaque commémorative à proximité du PC de ce régiment. Merci également pour la

présence des autorités civiles et militaires, des nombreux anciens de la 2^e DB et de la colonne Leclerc, des drapeaux des associations d'Anciens Combattants de notre département.

Le capitaine Henri Rendu était ingénieur de l'Ecole centrale de Paris, promotion 1937. Sous-lieutenant de chars lourds pendant la campagne de France 1939-1940, il réussit après de nombreuses péripéties à embarquer sur le Sobiesky à Saint-Jean-de-Luz le 20 juin 1940, à destination de l'Angleterre, pour rejoindre le général de Gaulle et les Forces françaises libres qui continuaient le combat. Il est affecté immédiatement à la compagnie de chars des camps de Delville et Morval, près d'Al-dershot.

Il est promu lieutenant.

En octobre 1941, il est envoyé en AEF, au Cameroun, par un interminable convoi maritime et son escorte, longeant les côtes américaines pour échapper aux sous-marins allemands. A son arrivée à Douala, il est affecté le 21 décembre 1941 à la compagnie Auto n° 4 du régiment de Tirailleurs sénégalais du Tchad, sous les ordres du capitaine Dubois.

Le capitaine Dubois ne pensait certainement pas que ce jeune lieutenant, toujours calme et souriant, resterait sous ses ordres de la fin 1941 jusqu'au jour tragique du 23 novembre 1944. Il était déjà en osmose avec son second sur le dédain dans lequel il fallait tenir les «faiseurs de vent» bourdonnants et inutiles. Son capitaine avait remarqué que, sous son aspect pudique, réservé, discret, ce jeune officier était un chef, d'une grande compétence et d'une redoutable efficacité. Il fut mis en route vers le Tchad à Fort-Lamy, avec sa section de camions ; et l'ancien «Royal Cambuis» démontra alors des qualités hors du commun.

Il participa à la 1^{re} campagne du Fezzan de 1942 en effectuant de nombreux convois entre Faya et Zouar dans des conditions très difficiles. Le général Leclerc, après la prise du fort italien de Koufra, en mars 1941, s'était déjà rendu compte qu'il ne pouvait entreprendre la poursuite de sa montée vers le Nord et faire sa jonction avec l'armée britannique. Il lui fallait renforcer sa colonne en artillerie, en munitions, afin de pouvoir continuer son offensive vers la Méditerranée. Le lieutenant Rendu participa à l'expédition incroyable qui, de mai à juillet 1942, en partant de Faya au Tibesti, devait rejoindre le Nil aux confins Nord-Est du Soudan, à Wadi-Halfa, pour y chercher des canons et 55 tonnes de munitions, un aller-retour de 4'000 kilomètres de désert pratiquement sans pistes, sans cartes, avec de rares points d'eau, bref, s'engager dans une région inexplorée : trois officiers, le capitaine Dubois, le lieutenant Rendu, le sous-lieutenant Peschaud, 15 soldats européens et 88 Camerounais, et cela avec 40 camions Chevrolet 4x4 de

transport, trente jours de vivres et seulement dix jours d'eau. Cette expédition avait laissé sceptiques les spécialistes du désert africain, notamment ceux des groupes nomades. Pourtant, grâce en particulier à la compétence technique, à l'énergie, à l'intelligence, au dévouement du lieutenant Rendu, cette expédition fut une réussite complète : après 44 jours d'une véritable épopée, les canons avec le matériel arrivèrent intacts à Faya. La distance parcourue chaque jour variait de 17 à 130 milles et le journal de marche du capitaine Dubois relate «modestement en deux lignes», pour la journée du 3 juillet 1942, un fait marquant : la descente d'une hauteur de 100 mètres, par un à-pic et une coulée de sable providentielle, dans un djebel en cul-de-sac, des 40 camions, dont 7 avec un canon en remorque, sur une pente de 45 à 50°, les conducteurs accrochés au volant, presque à la verticale dans les cabines, accélérant pour éviter la culbute, un exploit de voltigeurs.

Il participa ensuite avec sa compagnie à la 2^e campagne du Fezzan de 1943, et à la campagne de Tripolitaine.

Le 25 juin 1943, le lieutenant Rendu est promu capitaine, à la requête personnelle du général Leclerc. Il prend le commandement d'une compagnie de transport dès la Tripolitaine. Pendant la campagne de Tunisie, il fut l'un des premiers de l'escadron de transport de la 2^e Division française libre à recevoir la croix de Guerre avec citation à l'ordre du Régiment de Tirailleurs sénégalais du Tchad.

En 1943, à Temara au Maroc, sa compagnie devient la 197^e compagnie de transport de la 2^e Division blindée en cours de formation. Les anciens du Tchad se rappellent l'arrivée des véhicules neufs «US», venant remplacer leur matériel hétéroclite à bout de souffle. C'est alors une division moderne comprenant 16'000 hommes, avec 4'000 véhicules, 500 chars de combat, avec une puissance de feu exceptionnelle : un total de 650 canons, de 2'100 mitrailleuses, avec l'armement individuel des 16'000 combattants. Une solide unité, dont les moteurs fournissaient au total 450'000 CV, le tout monté sur 22'000 pneumatiques et 15 kilomètres de chenilles. En résumé, à chaque soldat correspondaient 2 tonnes d'acier, à chaque groupe de 5 hommes un véhicule.

Le capitaine Rendu se transforma alors en excellent organisateur et en administrateur attentif. En effet, après l'arrivée en Angleterre de la 2^e DB en 1944, et le débarquement du 1^{er} août 1944 en Normandie, il fallait transporter, lorsque la Division se déplaçait, 300 tonnes de carburant, 200 tonnes de munitions, 1'000 tonnes de pièces de rechange et d'équipements. Des officiers comme le capitaine Rendu étaient indispensables pendant les opérations pour assurer la logistique de notre Division.

Le capitaine Rendu gardera le commandement de sa compagnie pendant toute la bataille de Normandie et les combats de la libération de Paris.

Début septembre 1944, il forma, à la demande du commandant du Train de la Division, la 397^e compagnie de Circulation Routière, comprenant alors cinq pelotons. La 2^e DB fonce vers l'est de la France. Ce sont les victoires de Dompierre, la traversée de la Moselle à Châtel-Nomexy, la prise de Baccarat. Le front se stabilise pendant plusieurs semaines devant la ligne de défense allemande des Vosges. Le 17 novembre 1944, le sous-groupe La Horie surprend en pleine relève le point d'appui allemand, «véritable verrou», à Badonvillers au pied des Vosges, avec deux divisions ennemies de chaque côté (la 553^e et la 708^e). Le général Leclerc, par ce trou de souris, fait passer deux groupements (le GTL et le GTV) et toute la Division fonce vers les cols vosgiens, vers Saverne, Le Dabo et Strasbourg. Des combats très durs pendant 6 jours, les hommes du capitaine Rendu, derrière les chars de tête, balisent les itinéraires et servent parfois d'infanterie à ces derniers.

Le 23 novembre 1944 au matin, c'est la percée finale vers Strasbourg, le capitaine Rendu accompagnait le groupement tactique de Guillebon. Sa jeep était conduite par Lucien Oury, nous avions tous la gorge serrée dans les véhicules, il se passait quelque chose de grand, Strasbourg : 10 kilomètres, Strasbourg : 5 kilomètres. Soudain, à l'entrée de Wolfisheim, les Allemands retranchés dans le fort Kléber, situé à 100 mètres environ à gauche de la route, ouvrirent le feu sur la jeep du capitaine Rendu. Le conducteur entendit une balle passer à travers le pare-brise. Il continua à rouler pour se retirer du champ de tir des armes ennemies. Il dit : «Mon capitaine, on l'a échappé belle», et il tourna la tête à droite. Le capitaine Rendu était déjà replié sur lui-même. Il avait reçu une balle en plein front. Il n'avait pas prononcé une parole et était déjà dans le coma. Un major américain, qui le vit, déclara qu'il était inutile de faire quoi que ce soit. Le capitaine Rendu mourut presque aussitôt. Un service fut célébré à la chapelle de l'hôpital civil de Strasbourg le 25 novembre par le révérend père Fouquet, aumônier de la 2^e DB, en présence des deux tiers des hommes de sa compagnie, qui lui rendirent les honneurs.

Il fut inhumé au cimetière militaire de Kronembourg dans les faubourgs de Strasbourg, et sa dépouille transférée plus tard à Saint-Marc-sur-Seine. Le capitaine Rendu, Compagnon de la Libération par le général de Gaulle en 1945, avait bien mérité de la Patrie.

Jacques Fenouillère (président des Anciens de la 2^e DB, des Bouches-du-Rhône, le 16 avril 1998).

L'ÉVASION - Echecs et succès (1942-1944)

par M. HANAU

L'évasion fait toujours suite à une décision difficile à prendre. En temps de guerre, le risque d'une sanction est d'autant plus lourd, en cas d'échec, que le prisonnier représente une forte valeur combattive et une forte valeur d'exemplarité.

Cependant, les candidats à l'évasion ne manquent pas. Mais rares sont ceux qui passent du projet à la réalisation. Comment aboutir, face à des grilles, des barreaux, des portes solidement verrouillées, des serrures invulnérables, des murs infranchissables, des barbelés électrifiés, des gardiens armés, des chiens lâchés, des mitrailleuses prêtes à tirer, et des menaces de condamnations à mort ?

Risques énormes. Chances de succès infimes. Pourtant, les plus résolus ne renoncent pas. Seules les conséquences de leurs actes, si elles étaient néfastes à leur cause ou à leurs camarades, les feraient reculer ; encore devraient-ils en être convaincus.

Ceux que j'ai connus, qui ont tenté de s'évader et parfois réussi, ne savaient pas qu'ils illustraient la devise de Guillaume d'Orange : « Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. »

Or donc, en 1942, après l'occupation de la zone sud par les troupes allemandes, je suis arrêté, à l'âge de 21 ans, avec d'autres camarades, par la police de Vichy.

A cette époque, nous n'avions ni identité de remplacement, ni logement de remplacement. Les motifs d'inculpation ne manquent pas : détention, usage et diffusion d'armes, journaux clandestins et explosifs, réception de parachutage, menées "antinationales", intelligence avec l'ennemi, etc. La police sait beaucoup de choses. Heureusement, elle ignore l'essentiel, c'est-à-dire les noms de ceux qui doivent nous remplacer, la localisation des dépôts d'explosifs et autres matériels, les liens avec l'état-major national de notre mouvement.

On m'enferme alors à la prison de Clermont-Ferrand. A part la chasse corporelle aux poux et punaises, une certaine par jour, que pouvais-je faire d'autre que de rêver à une évasion ? Rêver, non. La concevoir, la préparer. Nous décidâmes de chercher, parmi les détenus de droit commun qui partageaient notre situation carcérale, un individu connaissant bien, pour les avoir déjà fréquentés, les lieux et les gardiens. De plus, l'individu destiné à nous aider dans une tentative de force devait être de préférence du genre décidé et musclé. Nous trouvâmes un boxeur ! Il allait devenir à la fois notre guide et notre fer de lance. Hélas, la veille du jour prévu pour la fuite, un fonctionnaire de l'administration pénitentiaire vint nous informer qu'il était au courant de l'affaire et que nous allions être gravement punis. Quant au boxeur dénonciateur, il retrouva ipso facto une liberté octroyée par la Justice, qu'il obtint par KO complet contre nous et sans combat ! Des officiers allemands vinrent alors examiner la prison.

Première expérience, premier échec ; mais belle leçon : attention aux trahisons, parmi les prisonniers. Enfin, premier danger : nous allions être condamnés par l'administration pénitentiaire à 90 jours de mitard. C'était la peine en cas de tentative d'évasion.

Le mitard ? Une cellule sombre, peu aérée, où l'on ne recevait chaque jour que de l'eau ou du pain, rarement les deux. De mémoire de prisonnier, aucun condamné n'avait survécu 60 jours. La durée moyenne de vie était de 30 jours.

Nous nous préparions à l'épreuve, lorsqu'on nous fit savoir que le Tribunal correctionnel de Clermont-Ferrand se déclarait incompetent et nous traduisait devant le Tribunal spécial de Riom, ville voisine de Vichy. Et nous fûmes transférés à la prison de Vichy. Le mitard allait-il suivre à Vichy ? Nous nous interrogeons en vain, nous gardant bien de poser la question. Toujours dans l'expectative, nous décidâmes, impénitents, de travailler à une nouvelle tentative d'évasion de cette prison de Vichy.

Là, nous avons pu circonvier et mettre en contact avec notre réseau (mouvement Franc-Tireur) un gardien plutôt sympathisant qui nous ouvrirait au milieu de la nuit le doritoir ainsi qu'une porte annexe de sortie de la prison. C'était presque trop beau pour être crédible. Enfin, à Vichy, le pire côtoyait parfois le moins pire. Et le doritoir s'ouvrit. Nous voilà, vers 2 heures du matin, dans le chemin de ronde de la prison, à la recherche de la porte de sortie quand, soudain, des aboiements, puis des chiens, puis des gardiens mirent fin à notre équipée.

Quid d'un nouveau mitard à Vichy ? Quelques jours après, un gardien après la soupe du soir vint nous trouver : « Les Allemands cherchent des otages à exécuter. Il vous ont désignés ; c'est pour demain matin. Si vous voulez écrire une lettre à vos familles, je la leur enverrai. » Les Allemands ne sont pas venus. Est arrivée une autre nouvelle : le Tribunal spécial de Riom, se déclarant incompetent, nous envoyait devant le Tribunal d'Etat de la zone sud, siégeant à Lyon.

Arrivé à la prison Saint-Paul, de Lyon, je suis jeté dans une cellule destinée à une personne, où pourrissent déjà 6 ou 7 prisonniers. La nuit on se couchait par terre à tour de rôle pour dormir une heure ou deux, l'exiguïté de la cellule ne pouvant permettre le couchage simultané de 7 prisonniers. Mais la même exiguïté permettait à certains de coucher et retourner un mort pendant 2 ou 3 jours afin de profiter de sa ration de nourriture...

A Clermont-Ferrand, nous avions échoué. A Vichy, nous aurions dû réussir ; que pouvions-nous envisager à Lyon ? La prison nous paraissait immense, surpeuplée de condamnés et de gardiens. Il faudrait sûrement une longue investigation pour exploiter une faille, très éventuelle. Ce temps ne nous fut pas laissé. Le Tribunal d'Etat de la zone sud se déclara compétent pour nous juger. Curieux Tribunal, soit dit en passant, composé d'un général, d'un amiral, d'un gouverneur de colonies, d'un préfet, de quelques personnalités telles que Joseph Darnand, chef de la Milice, et tout de même un magistrat, si mes souvenirs sont exacts. Condamné aux travaux forcés, me voilà rapidement sur la voie du transfert pour la prison centrale d'Eysses (Lot-et-Garonne). Cela se passait pendant l'été 1943. On me plaça menotté et enchaîné par les pieds à cinq autres camarades, dans le compartiment d'un vieux wagon que je décris pour la compréhension de la suite du récit.

Ce compartiment, comme d'ailleurs les autres de ce wagon, s'ouvrait par deux portes, l'une sur le couloir du wagon, l'autre directement sur l'extérieur, muni d'un marchepied.

Dans ce compartiment, nous étions trois ou quatre par banquette, les poignets et les chevilles toujours entravés. J'étais placé au milieu de l'une des deux banquettes, enchaîné à mon voisin de droite, lequel, étant contigu à la fenêtre située près de la porte extérieure, n'était menotté qu'à la main gauche liée à ma main droite.

Qui était ce compagnon ? Je ne le savais pas, sinon qu'il était un résistant.

Ce train s'arrêtait constamment, roulant au plus vite à 60 km/heure, et notre voyage n'en finissait plus. Lors de la première nuit, nous demandâmes aux gendarmes de nous libérer de nos chaînes aux pieds, sans risque pour notre détention, puisque nous restions menottés les uns aux autres, et nous l'obtinrent.

C'est alors que mon voisin de droite passa une grande partie de la nuit à essayer de sortir son poignet gauche de la menotte. Se blessant, il y parvint.

Résultat pour lui : plus de menottes, plus de chaîne. Je participai, muet et admiratif, à l'opération. Interrogatif aussi, car menotté très serré au camarade situé à ma gauche, je ne pouvais fuir et allais être considéré comme complice de l'évasion du camarade de droite.

Aux aurores, le train s'ébranla une fois de plus au départ d'une petite ville.

Il devait rouler à 20 ou 30 km à l'heure, quand le camarade de droite ouvrit la porte et sauta. Evasion réussie. Les gendarmes furent vite affolés par la vue d'un compartiment où il manquait un homme ! Et le train s'arrêta. Je vois encore, 52 ans après, le camarade courant dans les champs. Bien sûr, on nous remit les chaînes aux pieds, on nous serra les menottes et on nous traita un peu plus tard à coups de crosses de fusil. Ce fut tout. Ce fut beau. Plus que beau. Cela nous parut formidable.

Arrivée à Eysses. Cette fois, il fallait réussir. Nous avions l'expérience, la volonté. L'évasion était notre objectif, notre obsession. Il fallait reprendre le combat, entraîner les hésitants, rejoindre les décidés. Notre détermination ne passa pas inaperçue de trois hauts personnages britanniques, ou rattachés aux services secrets britanniques, incarcérés à Eysses, avec lesquelles nous mîmes sur pied un projet d'évasion. Le réseau anglais, maître d'œuvre, me fit confiance, et nous nous retrouvâmes à 12, choisis parmi la population carcérale d'Eysses, qui se composait de plus de 1 200 détenus. Nous étions presque tous les 12 dépendant du quartier cellulaire où se trouvaient essentiellement des condamnés aux travaux forcés et fortes peines et où il y avait, je crois me souvenir, 80 personnes.

Le jour fixé pour l'évasion serait l'un des premiers de l'année 1944, si possible par temps de brouillard, si possible vers 18 heures, entre chien et loup, afin que nos silhouettes soient plus floues. L'opération consistait à attirer, sous un motif futile, un ou deux gardiens au quartier cellulaire, puis les attaquer, les chloroformer, leur prendre

leurs clés, leurs armes et tenter une sortie en force.

Bien sûr, il y avait les mitrailleuses dans les miradors qui entouraient la prison. Bien sûr, il y avait les gardes mobiles qui campaient à proximité. Bien sûr, il y avait, non loin de la prison, des détachements de l'armée allemande, de la Gestapo et... nous n'avions de chloroforme ! Qu'à cela ne tienne, l'un des 12, étudiant en médecine, affecté à l'infirmerie de la prison, nous apporterait ledit chloroforme ou de l'éther qui ferait l'affaire. Quant au reste, nous comptions beaucoup sur le brouillard. Mais il y eut l'imprévu.

Au jour dit, un quart d'heure avant l'attaque des gardiens, nous prévinâmes les autres détenus de notre quartier, condamnés aux fortes peines, qu'ils avaient un quart d'heure pour prendre leurs affaires et se préparer à nous suivre s'ils le souhaitaient. Certains nous traitèrent de fous. Mais 42 acceptèrent.

42 + 12, notre groupe = 54. Le chloroforme arriva. Deux ou trois gardiens furent successivement endormis et dévalisés de leurs clés, couteaux, etc., et les 54 une fois sortis du quartier aussitôt répartis en 9 sizaines. J'appartenais à la 2^e sizaine.

La 1^{re} sizaine, suivie des 8 autres, quitte le quartier cellulaire dans le brouillard, le silence, alors que la nuit tombe. Devant cette foule de 54 détenus qui avance dans le chemin de ronde comme dans un rêve ou un cauchemar, un gardien en poste devant une porte de sortie est pris d'effroi et s'enfuit. Un autre gardien l'imita. La porte étant ouverte, la 1^{re} sizaine s'engouffra. Le

bruit s'enfla, les gardes mobiles des miradors déclenchèrent les cloches d'alerte. Lorsque j'arrive en tête de la 2^e sizaine, des coups de feu commencent à éclater et je me trouve face à un 3^e gardien accouru, qui s'apprête à refermer la porte.

Je pouvais m'enfuir, en ayant juste le temps, mais que serait-il advenu de mes suivants, c'est-à-dire 47 camarades piégés par une porte fermée et promis aux tirs de fusils et armes automatiques déjà entrés en action, sans parler des repréailles ? Ma réaction est immédiate. Plutôt que fuir, j'engage un combat bref avec le gardien, assommé tout net, et me jette quasi simultanément sur la porte que je maintiens ouverte. Tout le monde passe. La prison compte 54 détenus de moins.

Notre évasion d'Eysses le 3 janvier 1944 fut, à ma connaissance, l'évasion collective de condamnés à de lourdes peines la plus importante réussie en France sous l'Occupation. Cette action des 54, qualifiée douze ans plus tard de "magistrale" par un responsable militaire clandestin des détenus d'Eysses, qui n'a pu y participer, ne nous console pas de l'échec d'une tentative à laquelle nous n'avons pas pris part, qui eut lieu ultérieurement dans cette prison et qui se termina par de terribles exécutions et une déportation massive.

Il fallut ensuite préparer l'évasion vers l'Angleterre. De cavale en cavale, par sauts de puce dans les fermes, sympathisantes, du Sud-Ouest, nous revoilà, les 12, en février ou en mars, dans la neige des Pyrénées, avec nos pardessus bleu marine et nos petites chaussures de ville, repérables à l'in-

IMPROMPTU SUR MA MÉMOIRE

par Serge FOIRET

L'armée des ombres baptisée par Joseph Kessel au début de la Résistance intérieure a pu être considérée comme la quatrième force naissante de la France libre.

De nos jours, on parle de plus en plus de cette Résistance. L'appellation de "résistants" est usurpée par des centaines de milliers, se prétendant comme tels.

Il est bien entendu qu'une quantité non négligeable de résistants authentiques ont combattu glorieusement dans des rangs différents comme : Action, Renseignement, Maquis, et beaucoup par leur sacrifice n'ont pas connu la victoire.

Souvent, autour d'une table de notre club, mes amis d'autres armes FFL ont mémoirisé, entre leurs durs et glorieux combats, des anecdotes fumantes à nous conter.

Quant à moi, je n'ai rien à leur narrer, en dehors des moments difficiles que nous avons subis.

Pour vous situer l'ambiance comparée de l'époque, mes camarades de trois armes se trouvaient avec l'ennemi en face, la liberté derrière eux.

Nous avions aussi l'ennemi en face, mais les délateurs dans le dos.

Nous en ferons les frais. Condamnés à mort, exécutés ou déportés pour la solution finale par le travail forcé.

Ces dénonciateurs, voyous, indignes de la France, à la botte de l'occupant, nous obligeront d'être vigilants 24 heures sur 24. Permanence en somme de précaution, être

à la fois notre propre bidasse et général dans l'exercice de nos missions.

J'appris des services de renseignements (SR) un professionnalisme indispensable. Des vieux de la vieille grande guerre m'ont initié à ce genre de travail.

A l'origine, je souhaitais me battre dans l'armée régulière. J'étais volontaire pour participer à la défense de mon pays au sein de la France libre.

Par ma situation d'étude, dans la construction aéronautique, je fus récupéré pour le renseignement. Je devais me donner à part entière dans mon réseau.

Le début de ma participation, en 1941, me mit en face des réalités. Indépendamment, deux de nos camarades devaient à la suite de dénonciations bordelaises payer de leur vie, exécutés au fort du Ha en octobre 1941. Je prenais donc mes risques en connaissance du tarif à subir lorsqu'on était pris dans les griffes de l'occupant.

J'étais devenu le militaire, exécutant avec précision les missions qui m'étaient confiées. Le renseignement n'était en aucune façon les résultats de bla-bla du café du commerce. C'était un travail minutieux, avec rapports et documents à l'appui.

Qui était l'ennemi en face de nous ? Une organisation de contre-espionnage tous azimuts ; à sa tête, au début de la guerre dans le genre, l'amiral Canaris : son expérience depuis la guerre 1914-1918 avait totalement, en France et à l'étranger, su bâtir sa toile d'araignée.

fini par les troupes allemandes qui, si elles nous avaient vus, nous auraient tirés comme des chamois mais bien plus facilement. L'in vraisemblable est parfois vrai. Après avoir passé sans encombre au pied d'un col, un contrôle allemand alors que nous étions cachés dans les sacs de pommes de terre d'un camion et armés jusqu'aux dents, nous ne rencontrâmes sur les hautes cimes des Pyrénées âme qui vive. Ce n'était pas ma dernière aventure d'évasion.

Arrivés en Angleterre, nous fûmes, mes camarades et moi, internés et interrogés à Patriotic School par des officiers de renseignement anglais.

L'attente un peu longue, les jours passant, nous remarquâmes dans le grillage qui bordait le jardin, dissimulé dans un bosquet, un trou à travers lequel il était aisé de passer. Incorrigeables, nous évoquons une fuite par ce trou. Mais l'un d'entre nous flaira le piège : ce trou devait être prévu pour tenter les agents ennemis, que les Anglais découvriraient par ce stratagème et arrêtaient dans la rue en face. L'évasion cette fois était bien marquée du sceau de l'humour britannique. Cela nous fit sourire. Il était temps, nous en avions perdu l'habitude.

Au terme de ce récit, surtout destiné à nos jeunes, puissé-je leur faire partager mon sentiment que les lendemains ne sont pas toujours sombres, et ma conviction qu'à la base de toute réussite il y a toujours une réflexion, un peu d'audace, beaucoup de savoir, mais surtout une volonté.

M. HANAU
(Septembre 1995.)

Amicales INAUGURATIONS

Les rues Génin et Diquelou à Sainte-Marine

Sur proposition de notre camarade FNFL Marcel Heuzel, la municipalité de Combrit a bien voulu réserver deux de ses nouvelles rues de Sainte-Marine pour les baptiser des noms de nos anciens : le lieutenant-colonel Génin, Compagnon de la Libération, et le quartier-maître Diquelou.

La cérémonie s'est déroulée le 19 octobre 1997 en présence du préfet du Finistère, M. Morin, accompagné des plus hautes autorités civiles et militaires de la région. Un détachement de la base de Lann-Bihouée, avec le drapeau des fusiliers marins et un clairon, rendait les honneurs.

Une messe fut célébrée par l'abbé Priol en souvenir de nos deux camarades et des morts de la France libre.

Après les paroles d'accueil du maire de Combrit, le général Saint Hillier, président de la 1re DFL, retraçait la vie et les combats du lieutenant-colonel Génin, qui, dès le 13 juin 1940, exprimait sa volonté de ne jamais capituler. Il s'échappa à la signature de l'armistice et rejoint l'Afrique française libre, où sous les ordres du général de Larminat il réorganise la brigade française d'Orient en compagnie du capitaine Saint Hillier. Il permet, dans des conditions impossibles, à la brigade de survivre et de remporter quelques succès à la poursuite vers Keren.

Affecté comme commandant de la 2e brigade de la 1re DFL en Syrie, il est tué au combat le 17 juin 1941 à l'attaque d'Ezraa. Il recevra la croix de la Libération à titre posthume.

M. Le Gall, président de la section AFL du Finistère et de la 1re DFL, prit la parole pour rappeler les faits d'armes du quartier-maître Diquelou, qui s'échappa de Bénodet dans la nuit du 24 juin sur un bateau de sept mètres avec deux autres jeunes garçons. Il avait 17 ans et sera recueilli par un bateau grec qui les emmènera en Angleterre.

Il s'engage dans les rangs des FFL et participera à toutes les campagnes des fusiliers marins : Dakar, Syrie, Libye, Tunisie, Italie, puis le débarquement et la libération de la France. Il sera blessé à deux reprises et mourra tragiquement le 19 juin 1964.

S'adressant au maire de Combrit, le président Le Gall lui dit : « Vous avez, en réunissant ces deux hommes si différents dans un même hommage, honoré symboliquement toute notre France libre, constituée d'une part d'officiers de valeur et d'autre part de cette piétaille sans laquelle pourtant tout ce que nous avons réalisé de grand n'aurait pu être fait. »

Il appartenait au préfet Morin de conclure au nom de notre gouvernement.



Inauguration des rues lieutenant-colonel Génin et Robert Diquelou, à Combrit-Sainte-Marine.

Le rond-point Amiral-Brasseur-Kermadec à Verviers

Comme prévu, le 28 mai dernier, le rond-point Amiral-Brasseur-Kermadec a été inauguré à Verviers (Belgique).

La cérémonie a débuté à 11 heures en présence du ministre de la Défense du gouvernement belge, du général Simon, de l'amiral Verhulst, chef d'état-major de la Marine belge, de l'amiral Lefebvre, chef d'état-major de la Marine nationale, de l'ambassadeur de France à Bruxelles et des attachés militaires belges et français.

A 10 h 05, présentation des drapeaux de la Marine belge et du 1er régiment de fusiliers marins. Un détachement de la Marine belge et un du 1er RFM rendaient les honneurs, accompagnés par la musique royale de la Marine.

Le bourgmestre de Verviers s'adressant aux nombreux présents ouvrait la séance par son discours de bienvenue, puis c'est autour de M. Nyssen, président du comité d'honneur, qui rend hommage à l'amiral Brasseur-Kermadec en retraçant les grandes étapes de sa vie et de sa carrière.

Après les discours, Mme Brasseur-Kermadec dévoile la plaque commémorative portant le texte suivant :

La ville de Verviers
à son citoyen d'honneur
Jean Brasseur-Kermadec
vice-amiral d'escadre
Verviers 1914 - Paris 1992
Grand officier de la Légion d'honneur
Compagnon de la Libération

A la fin de la cérémonie, l'amiral Chaline et le capitaine de vaisseau Bouchi-Lamontagne déposent une gerbe en croix de Lorraine au pied de la stèle de la plaque commémorative.

Une belle ancre à pas, offerte par la Marine nationale, forme le motif principal du monument et se trouve placée au milieu du rond-point à l'entrée de la ville de Verviers.

Cette inauguration se terminait par la visite d'une exposition de la Marine belge avec des tableaux des peintres de la Marine.



Inauguration du rond-point Brasseur-Kermadec, à Verviers (Belgique), dont l'amiral était le citoyen d'honneur. L'ancre à pas, motif principal du monument (page ci-contre, en haut), a été offerte par la Marine nationale.

L'exemple de Paul BURCKEL

Par son courage et sa pugnacité, Paul Burckel est le seul sourd qui, contre vents et marées, ait réussi à se faire engager dans les Forces navales françaises libres et, à notre connaissance, dans toute l'armée française.

Il naît le 3 mai 1915 à Brest, où son père est commissaire de Marine. Il devient sourd-muet à l'âge de trois ans à la suite d'une méningite.

Scolarisé d'abord à Brest, il entre à l'école des sourds de la Persagotière de Nantes, où il séjourne jusqu'en 1931. Après son apprentissage de sculpteur sur bois à Brest, il est admis à l'école Boule de Paris en 1935.

Il interrompt ses études en juin 1940 et, le 18 juin, habillé en scout, il s'échappe de Brest sur le Meknès, qui gagne l'Angleterre.

Dès lors, il n'aura de cesse d'être enrôlé dans une unité combattante de la France libre qui vient de se constituer.

Il est déclaré inapte à tout service actif en raison de sa surdité et est dirigé sur un camp de civils. Il s'en échappe et réussit à passer un nouvel examen médical à l'issue duquel, refusé, il est consigné dans un baraquement réservé aux handicapés.

Refusant de se soumettre, il rejoint le Courbet à Portsmouth, aidé par des camarades. Là, nouvel avatar de la visite médicale ; mais devant sa détermination, le médecin se laisse fléchir et lui accorde une période probatoire sous les drapeaux de : 8 jours...

Paul Burckel fera rapidement ses



Paul Burckel, sourd-muet, engagé dans les FNFL en juillet 1940. Il servira sur le Courbet, puis sur les vedettes rapides (VTB) et sur la Diligente. A 82 ans, il est aujourd'hui « le sourd le plus médaillé de France ».

preuves et se verra autorisé à porter l'uniforme de marin. Incorporé début juillet 1940, il deviendra l'un des six premiers charpentiers des FNFL. Après avoir signé son engagement le 6 novembre 1940, il restera sur le Courbet, promu forteresse antiaérienne de Portsmouth sous le «Blitz», où il donne le meilleur de lui-même jusqu'à son débarquement le 25 mars 1941.

Il servira ensuite sur les vedettes rapides françaises (VTB), qui seront

désarmées le 15 décembre 1941. A cette date, il sera affecté et jusqu'au 15 octobre 1942 sur la Diligente, à la base des Chasseurs de sous-marins de Cowes.

Enfin, à leur création et jusqu'à la fin de la guerre, il sera rattaché à la glorieuse 23e flottille de vedettes lance-torpilles (MTB), où il sera apprécié de tous par ses capacités et son comportement.

C'est à lui que l'amiral Lehle, ancien commandant de la flottille, s'adressera en 1981, pour dévoiler devant les FNFL réunis la plaque des Roches Douvres, relatant l'épopée et les victoires des MTB, qui est apposée dans l'arsenal de Brest.

Entré en 1940 comme matelot de 2e classe, il finira la guerre quartier-maître de 1re classe et sera nommé second maître de réserve.

Français libre de la première heure, Paul Burckel est détenteur, entre autres, de la croix de Guerre et de la médaille militaire.

Aujourd'hui âgé de 82 ans, il anime toujours avec son épouse Annick, elle-même malentendante, l'Amicale des sourds du Finistère, dont il est à la fois le fondateur et le président d'honneur.

C'est ainsi que Paul Burckel, avec son énergie communicative, sa gentillesse et son amour de la vie, est devenu, comme se plaisent à le dire ses amis, le sourd le plus médaillé de France.

Jacques FUGUET
secrétaire général des FNFL

Croisière sur la Volga

C'est un magnifique voyage que les FNFL viennent d'effectuer en Russie. Malgré un retard au départ (grève d'Air France), nous avons pu décoller de Roissy dans la nuit du dimanche 7 juin sur un avion Aeroflot qui nous a conduits jusqu'à Moscou, où nous avons parfaitement atterri le matin du 8 juin. Aussitôt arrivés, nous avons été conduits au port pour embarquer sur le M/S Dostoïevski. Après un excellent petit déjeuner, nous débutons notre séjour par un tour rapide de Moscou avant d'aller visiter le monastère de Novodievitchi qui date du XVI^e siècle, avec ses coupoles et un clocher de toute beauté entouré d'un mur d'enceinte fortifié. Après un déjeuner rapide, nous avons pris la route pour Zagorsk, où nous avons visité l'église de la Trinité et sa collégiale en admirant la superbe iconostase peinte par Andréi Roublev.

Le 9 juin a été consacré à la visite de Moscou, des rives de la Moskova jusqu'à la place Rouge devant les murailles crénelées du Kremlin et l'église de Basile-le-Bienheureux. L'après-midi, c'est la visite du Kremlin, la cathédrale de l'Annonciation,



Souvenirs du voyage des FNFL en Russie, en juin dernier. A Moscou, Zagorsk, Saint-Petersbourg et sur les rives du lac Onéga, nos camarades ont pu apprécier les merveilles touristiques de l'ancien empire des tsars.

l'église de l'Assomption, la cloche tzarine et le canon de 900 mm, suivie de la visite du palais des Armures. Rentrés à bord, nous appareillons pour Ouglich en empruntant le canal de la Moskova à la Volga.

Nous sommes à quai le matin du 10 juin pour aller visiter Ouglich, cité fondée au Xe siècle, avec sa cathédrale de la Transfiguration. Nous repartons vers Yaroslavl, ville située au confluent de la Volga et de la Kotorosol. Elle fut construite à partir de 1010.

Nous avons pu admirer quelques belles icônes en visitant l'église du Prophète. Puis c'est le départ ; après avoir traversé le lac de Rybinsk nous arrivons à Goritzky, où nous partons à la découverte du gigantesque monastère de Kinlo-Belozerski, le plus important de Russie. Les moines de ce monastère ne manquent pas de nous faire entendre quelques chants russes qu'ils déclament devant nous.

Le 13 juin, nous nous dirigeons vers Kiji en traversant le lac Onéga et en approchant du cercle polaire, où en cette saison le soleil se couche pour se lever peu de temps après. Dans cette île de Carélie nous découvrons un ensemble exceptionnel d'architecture en bois du XVIII^e siècle : l'église de la Transfiguration, édifiée en 1714, est entièrement en sapin, elle est surmontée de vingt petites coupoles recouvertes d'écailles uniformes en bois de tremble qui brillent au soleil. La deuxième église de l'Intercession de la Mère de Dieu, construite également en bois en 1764, est plus petite mais tout aussi belle avec sa couronne de huit coupoles entourant le bulbe central.

Après avoir apprécié ces magnifiques paysages, nous appareillons pour Svirstroy, où après une courte escale nous continuons notre voyage vers Saint-Petersbourg. Nous traversons le lac Ladoga et arrivons au port de Saint-Petersbourg le 15 juin au matin. Les cars nous attendent et nous partons pour une première visite de la capitale des tsars, qui fut édifée sous le règne de Pierre le Grand au XVIII^e siècle.

Nous ne manquons pas de voir les colonnes rostrales qui, à l'origine, servaient de phare pour les navires en approche de l'embouchure de la Néva. Nous pénétrons dans la forte-

resse Pierre-et-Paul et visitons la collégiale, oeuvre de Trezzini, flanquée d'une tour de 122 mètres avec une longue flèche dorée. C'est à l'intérieur de cet édifice que se trouvent les tombeaux de la lignée des Romanov. Au cours de la promenade dans le centre-ville, nous pouvons remarquer la statue équestre de Pierre I^{er} familièrement appelée la statue d'airain, la cathédrale Saint-Isaac avec ses magnifiques coupoles dorées, la cathédrale de la Résurrection, chef-d'oeuvre de Rastrelli, avec ses cinq très belles coupoles à bulbes.

L'après-midi, nous visitons le luxueux hôtel Youssoupov, construit par le Français Vallin de La Mothe en 1760. Par une porte dérobée, nous descendons dans les locaux du sous-sol, où le jeune prince Félix Youssoupov assassina Raspoutine, l'enjôleur de la tsarine, en décembre 1916.

Le lendemain matin, nous partons pour Petrodvoretz, le palais d'été des tsars. L'opulence du palais et de ses jardins fut inspirée par Versailles, le tsar Pierre I^{er} ayant voulu que son domaine dépasse en splendeur celui du roi de France. Les cascades et jeux d'eau sont alimentés par un remarquable système hydraulique qui domine le golfe de Finlande.

De retour à Saint-Petersbourg, nous effectuons une promenade sur les canaux de la Venise du Nord.

Le 17 juin, c'est la visite de l'Ermitage, ancien palais d'hiver des tsars. Il faudrait plusieurs jours pour pouvoir traverser toutes les salles d'expositions ; cependant, nous avons pu voir les peintures des écoles italienne, française et hollandaise.

Le 18 juin, nous terminons nos visites par le musée de la Marine avant de nous envoler pour Orly. Pendant la traversée, nous avons bénéficié de conférences et de spectacles très intéressants. En particulier l'amiral Lacoste nous a captivés par ses exposés sur la marine russe, sur l'affaire du Rainbow Warrior et sur la nouvelle « mafia russe ».

Dans l'ensemble, tous les participants gardent un excellent souvenir de ce voyage et souhaitent que nous organisions d'autres expéditions.



Grande tombola annuelle au profit des œuvres sociales de l'association des Français libres

1^{er} prix : une Peugeot 106

2^e prix : un téléviseur couleurs Philips, grand format

3^e prix : un téléphone sans fil

Et des dizaines d'autres lots...

(Tirage mardi 8 décembre 1998, à 16 heures au siège de l'A.F.L.).

La photo ci-contre montre que notre camarade Yves-Bertrand Cortadellas, de Marseille, a bien fait d'acheter un carnet de la Tombola. Il a gagné le gros lot : la voiture Peugeot 106 que nous offre le constructeur dont je tiens à souligner la générosité et l'esprit de camaraderie vis-à-vis des anciens de la France libre.

En 1998, le gros lot est à nouveau la Peugeot 106 et nous comptons comme autres lots principaux le téléviseur grand format Philips, le téléphone sans fil avec répondeur, également Philips, dont nous saluons la fidélité de leur généreux concours, et une peinture de valeur, offerte par notre camarade André Tensorer, dont nombreux apprécient le talent et le style.

N'oubliez pas que le profit que nous tirons de cette tombola est destiné à notre fonds d'aide à nos camarades et à leurs veuves en état de détresse. Je compte sur votre souscription enthousiaste.

René MARBOT



BON DE COMMANDE

Veillez me faire parvenir..... carnet (s) de tombola à 50 F à l'adresse suivante :

M./Mme Prénom.....

Adresse

.....

Ci-joint un chèque deF en règlement de ma commande.

LA PROMOTION ROBERT GOUBY

Le 29 avril 1998 à Salon-de-Provence, au cours d'une brillante prise d'armes, la promotion des élèves-officiers de réserve prenait le nom du lieutenant Robert Gouby, un des premiers à rejoindre les FAFL dès juin 1940.

Né à Vitry-en-Artois (Haute-Saône), le 29 octobre 1919, il s'intéresse très tôt à l'aviation, pour adhérer à 18 ans à une section d'aviation populaire et y passer son brevet de pilote 1^{er} degré. Admis à l'école d'Istres en 1938, il s'engage comme élève-mitrailleur puis comme élève-pilote. Au moment de l'armistice, le sergent Gouby est stagiaire à l'école de perfectionnement d'Avord.

Avec quinze camarades qui, eux aussi, refusent la défaite, il embarque à Bayonne sur le cargo suédois Tabergue, qui appareille le 21 juin pour Casablanca. Apprenant que les conditions d'armistice s'appliquent à l'ensemble du territoire français, le groupe décide de gagner la Grande-Bretagne.

Aidé par des Polonais, ce groupe embarque sur l'Anadyr, qui arrive à Greenock (Ecosse) après une courte escale à Gibraltar.

Les seize Français s'engagent dans les FAFL, mais Gouby doit d'abord apprendre la langue anglaise avant de suivre le cycle de formation d'un pilote de la RAF.

A sa sortie d'OTU, il rejoint le Squadron 54 puis le groupe de chasse Ile-de-France (Squadron 340). Promu lieutenant en mars 1943, il quitte en septembre de la même année le 340 pour le 165, puis le 611.

Le 14 août 1944, il attaque un convoi routier dans la région de Vilbert (Seine-et-Marne) ; son Spitfire, lourdement chargé par les réservoirs supplémentaires de 90 gallons qu'il n'avait pu larguer, s'écrase au sol, le tuant.

Robert Gouby venait juste de sa marier et allait être père d'un garçon. Il avait à son actif 9 Focke-Wulf 190 sûrs, un dixième probable et trois autres endommagés.

Il était Compagnon de la Libération et titulaire de la croix de Guerre avec plusieurs citations, et de la Distinguished Flying Cross.

AVIS DE RECHERCHE

Pour lui remettre ses papiers d'identité trouvés en Espagne, recherches l'adresse ou des nouvelles de :

Antoine FELICE

Carte FFL 1290 du 3.4.1946 à Londres

Carte AFL n° 13833 du 30.7.1946 à Paris

S'adresser à la section AFL de l'Ain : Bernard Aynes, 27, avenue Alsace-Lorraine, 01000 Bourges-en-Bresse.

Chronique littéraire

Bob SHEPPARD

Missions secrètes et Déportation 1939-1945

En 1940, ses parents sont arrêtés, comme Anglais résidant en France, par les Allemands, pour la durée de l'Occupation, au camp d'internement civil de Vittel. Il échappe à l'arrestation. Seul, il décide de rejoindre sa famille en Angleterre. C'est le début d'un très long périple. Nantes, Paris, ligne de démarcation, Vichy, Marseille, Perpignan, les Pyrénées à pied, l'Espagne, l'arrestation par la Guardia civil, les prisons et camps espagnols, Lerida, Saragosse, le camp de Miranda de l'Ebro.

Après négociation avec les autorités espagnoles, c'est Madrid, Gibraltar, l'Atlantique, Liverpool, Londres. Il s'engage dans les Forces spéciales, le SOE (Special Operation Executive). Entraînement très complet, commando, services secrets, parachutisme, sabotages, explosifs, etc., mission en France comme instructeur de la Résistance. Parachuté de nuit dans la clandestinité, en juin 1942, avec le grade de lieutenant. Arrêté, il s'évade. Il doit rejoindre l'Angleterre à nouveau par l'Espagne. C'est l'arrestation, cette fois par les Allemands, en mars 1943.

Commence alors le pire. Prison de Fresnes, Gestapo, déportation NN (Nuit et Brouillard... ceux qui ne devaient pas revenir), le triangle rouge, la marque peinte dans le dos (NN), le "rayé" de

bagnard, les marches, les pierres, les coups, la faim...

Ce sont les camps de Neue Bremm, Mauthausen, Natzweiler-Struthof, Dachau. Libéré par les troupes américaines le 29 avril 1945, il rejoint Londres. Il suit les cours d'état-major ; il est promu capitaine. Envoyé en zone anglaise d'occupation, au service de la dénazification. Il prépare en même temps ses examens aux Affaires étrangères. Il est promu major commandant à 24 ans.

Il s'occupe ensuite particulièrement de ses camarades de Déportation et de Résistance : président du Comité international de Mauthausen, coordinateur des Comités internationaux des camps couvrant l'ensemble des camps d'extermination et de concentration, président de l'Amicale nationale de Natzweiler-Struthof, membre fondateur du Comité international de Dachau.

Est aujourd'hui : vice-président de l'Amicale française de Mauthausen, président d'honneur du Comité international de Mauthausen.

Livre de textes - 495 pages

20 photos en noir et blanc

Prix public : 128 F.

EDITIONS HEIMDAL Sart - Château de Damigny - BP 320 - 14403 BAYEUX Cedex.

Les chemins de la mémoire

Césaire BÔLE-RICHARD

917 pages, 245 F - Editions des Ecrivains Associés
147-149, rue Saint-Honoré, 75001 Paris

Ce livre a été écrit à la mémoire de tous ceux qui ont vécu les horreurs de la déportation allemande. Son auteur, Césaire Bôle-Richard, nous y raconte sa vie et retrace, pour les générations futures, les principaux événements du siècle qui ont marqué son existence.

Après une enfance et une adolescence paisibles à La Montagne, Césaire Bôle-Richard entre dans les rangs de la Résistance dès l'Appel du général de Gaulle du 18 juin 1940. Il est dénoncé

et arrêté par les Allemands pour détention d'armes. C'est ainsi le début de longs mois de déportation en Allemagne, dans différents camps.

Lui et ses compagnons de bagne sont libérés par les Alliés, qui découvrent les atroces conditions de vie des prisonniers de ces camps. De retour chez lui à La Montagne, Césaire Bôle-Richard est décoré à maintes reprises.

Ce livre est un témoignage authentique et poignant.

Le refus

Mémoires d'un agent secret
de la France libre

par le colonel Rémy

Edition revue et augmentée avec un témoignage autographe du général de Gaulle et une post-face du colonel Passy, fondateur et chef des services secrets de la France libre.

Gilbert Renault, dit Rémy, fut l'un des premiers Compagnons de la France libre. Il rallia Londres le jour même où de Gaulle lançait son célèbre appel du 18 Juin 1940. Dès le mois de septembre 1940, rentré en France, il fonde un réseau de renseignements auquel il donne le nom de "Confrérie de Notre-Dame". Ce réseau deviendra le plus important de la France libre et fournira de précieux renseignements aux forces alliées, dont les plans du mur de l'Atlantique qui serviront au débarquement du 6 juin 1944.

Editions France Empire, 13, rue Le Sueur, 75116 Paris.

Le Refus, tome 1 - "Mémoires d'un agent secret de la France libre" (colonel Rémy) - 564 pages, 140 F, en librairie le 12 mars 1998 ;

tome 2 - "Les soldats du silence", avril 1998 ;

tome 3 - "La délivrance", mai 1998.

Les évadés de France à travers l'Espagne

par Marcel Vivé - Robert
Viéville

Avoir 20 ans entre 1940 et 1944 ! Quel regard ont pu porter certains jeunes Français sur le monde qui les entourait ? Pourquoi ont-ils décidé de rejoindre les forces combattantes alliées en franchissant clandestinement les Pyrénées ? Et comment y sont-ils parvenus malgré les obstacles naturels et la vigilance allemande ? Telles sont les questions que soulèvent les auteurs dans cet ouvrage, retraçant l'histoire authentique de ces évadés de France à travers l'Espagne.

Ce témoignage inédit et poignant, en partie destiné aux jeunes générations, est dédié à la mémoire de tous ceux qui ont répondu à l'Appel du général de Gaulle.

Editions des Ecrivains Associés
147-149, rue Saint-Honoré,
75001 Paris
160 pages - 95 F.

Les traces de ma vie

par Jean Dupertuis

Naissance en Chine, en 1911, de parents alsaciens, mais alors "sujets" du kaiser allemand Guillaume II... Enfance et adolescence en Alsace, à Andlau, études supérieures à Tunis et à Nogent-sur-Marne, diplôme d'ingénieur agricole, service militaire comme officier de cavalerie à Saumur puis encore à Tunis... Mariage en 1935 et départ pour le Cameroun en 1938... En 1939 c'est la guerre, en 1940 la défaite, mais tout de suite l'engagement, comme lieutenant d'abord, capitaine ensuite, dans les Forces de la France libre aux côtés de Leclerc, suivi jusqu'en 1945... Après la guerre, un nouveau mariage et une carrière d'administrateur de la France d'outre-mer, au Tchad, dans la brousse... Enfin, une retraite active au Hohwald, au milieu des belles forêts vosgiennes...

Voici, résumées, les traces d'une vie, celle de Jean Dupertuis. Rencontrant parfois l'Histoire, il aura traversé tout un siècle, le vingtième, guidé par l'amour des siens, par l'attachement à son pays, la France, et à sa province, l'Alsace, par le sens du devoir, de la liberté et de l'honneur ; par, aussi, le goût de l'apiculture et, surtout, celui de la chasse, pratiquée avec passion aux quatre coins du monde.

Cette vie, Jean Dupertuis la raconte simplement mais avec chaleur et émotion dans un récit rempli d'anecdotes et de couleurs.

Editions Alma, au prix de 120 F.

Promenons-nous dans les bois

avec Alec Prochiantz

252 pages, 129 F

Editions des Ecrivains Associés
147-149, rue Saint-Honoré,
75001 Paris

Né en 1915, le docteur Prochiantz travaillait dans les hôpitaux de Paris. Il entra dans la Résistance en janvier 1943 et appartient au réseau "Vengeance", en liaison avec d'autres médecins qui militaient dans la Résistance parisienne.

Pressenti pour aller soigner des blessés anglais et américains cachés à Drancy, il décida finalement, le 1^{er} juin 1944, de se replier sur le Morvan, avec ceux de son réseau. Deux fois, les Allemands furent sur le point d'arrêter sa voiture ; mais l'équipe chirurgicale réussit de nombreuses fois à traverser les lignes allemandes et à effectuer durant le seul mois d'août 1944 plus de 5 000 km sur des routes sinueuses dont l'état était lamentable...

Promenons-nous dans les bois est le récit de cette aventure qui n'eût pas été réalisable sans la complicité admirable des paysans du Morvan.

Aventures sous l'uniforme

par Robert Arquéros

Robert Arquéros avait vingt ans en 1940. Il ne se destinait pas à la carrière des armes. Engagé dans l'aviation dès 1939, il s'évade et rejoint le général de Gaulle à Londres, où il devient Robi. Il découvre l'Angleterre, devient officier de la France libre, se retrouve en AEF, en Afrique du Sud, en Egypte, au Liban et en Syrie avant de combattre en Libye au sein de la 1^{re} DFL.

Le conflit le mène en Tunisie et en Italie. Il participe au débarquement d'août 1944 en Provence et poursuit son périple en Alsace et dans les Alpes. A la fin de la guerre, il est en Italie. Il choisit alors de rester dans cette armée qui lui a fait connaître l'aventure et part guerroyer en Indochine et en Algérie entre des séjours dans l'ex-AOF (Mauritanie, Soudan français) et aux Antilles.

Rencontrant des chefs illustres, Robert Arquéros invite, à la lumière de son expérience, à réfléchir sur le devenir de l'armée et de la politique française en Outre-Mer.

Son récit, alerte et sans complaisance, d'événements historiques vécus de près ainsi que leur analyse a posteriori témoignent d'un engagement, au service de la France, dénué de tout carriérisme.

Editions La Pensée Universelle,
43 bis, rue des Entrepreneurs,
75015 Paris.

Prix : 100 F.

Les femmes dans la Résistance extérieure

L'Amicale des Volontaires féminines de la France libre vient d'éditer une brochure intitulée : « Les femmes dans la Résistance extérieure », avec photos et documents historiques.

Possibilité d'envoi contre 200 francs à Janine Boulanger-Hoc-tin, BP 9, 50290 Bréhal.

Dans les sections... Dans les sections...

06 - ALPES-MARITIMES

Section de Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var et Villeneuve-Loubet

Allocution de Marcel Assimon, président de la section AFL, à l'occasion du 58^e anniversaire de l'Appel du 18 Juin 1940. Nous célébrons aujourd'hui le 58^e anniversaire de l'Appel historique que, le 18 Juin 1940, le général de Gaulle lança sur les ondes de la British Broadcasting Corporation, la radio de Londres.

Nous sommes une association vieillissante : pour preuve, nous avons eu trois octogénaires depuis ces derniers temps : Moi, le 25 avril, Roger Desmette, notre dévoué secrétaire général et porteur de drapeau, le 29 avril, et Charles Argillier, notre président départemental depuis 25 ans, qui n'est pas des nôtres pour raison de santé, le 16 mai ; et nous avons perdu le 4 juin, à l'âge de 84 ans, notre camarade Louis Miard, ancien de la Royal Air Force et des FNFL.

Oui ! nous sommes une espèce en voie de disparition qui mérite protection et nous remercions les maires et leurs conseils municipaux de Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var et Villeneuve-Loubet, pour leurs généreuses subventions qui permettent notre survie financière.

Par ailleurs, une statue de Sir Winston Churchill à Paris, symétrique à celle de Georges Clemenceau, sera inaugurée le 11 novembre prochain par le président de la République en présence de la reine d'Angleterre... souscription AFL Paris. Et de Gaulle, me direz-vous ?

Depuis plus de 25 ans, nous nous battons à coups de motions, d'articles, de lettres, pour obtenir que soit érigée à Paris, place Charles-de-Gaulle, une statue du Général des années 1940, en uniforme, en pied et en bronze, à l'échelle de celle de Clemenceau (n'est-il pas

notre Père la Victoire ?...), avec, comme seule inscription : "Général Charles de Gaulle 1890-1970, au chef de la France libre et de la Résistance, libérateur de la Patrie, la France reconnaissante."

J'ai moi-même défendu une telle motion départementale au congrès national de l'AFL de mai 1993, sans succès, et je l'ai fait suivre à l'amiral Philippe de Gaulle et au général de Boissieu pour information. Puis, le commandant Charles Argillier l'a adressée à Pierre Messmer, président de l'Institut Charles-de-Gaulle, et enfin au président Jacques Chirac, qui l'a accueillie favorablement et l'a transmise à Pierre Pasquini, ministre des Anciens Combattants pour exécution. Hélas, sans suite et pour cause...

Cette année, nous avons réitéré, toujours à l'échelon départemental, une motion simplifiée au congrès national de l'AFL de mai dernier à Colombey, demandant qu'une statue du général de Gaulle soit inaugurée à Paris à l'occasion du 18 Juin de l'an 2000, motion présentée par Philippe Blachais, président de la section AFL de Vence.

A la surprise générale, l'amiral Philippe de Gaulle, en présence du général de Boissieu, gendre du Général, a déclaré que la décision était prise dans ce sens et qu'il ne restait plus qu'à définir la forme et le lieu.

Nous pensons que le président Chirac n'est pas étranger à cette décision. En effet, que ferait Churchill à Paris sans de Gaulle, alors qu'ils sont déjà tous les deux à Londres ?

Espérons que Dieu nous prêtera vie assez longtemps pour y croire et le voir. Pour conclure, je voudrais, lors de la cérémonie aux morts qui va suivre, associer à la mémoire du général de Gaulle, de son épouse et de nos camarades de la France libre M. Louis Miard, récemment décédé. Et aussi toutes celles et tous ceux morts pour la France et tous nos camarades, amis combat-

tants et résistants, depuis disparus ; sans oublier Eric Tabarly, perdu en mer dans la nuit du 12 au 13 juin. Cette nuit-là, "la vague a détruit le grani", contrairement à ce qu'écrivait de Gaulle en parlant de ses marins et j'aime à croire qu'il l'avait adopté. D'ailleurs, il l'avait personnellement décoré de la Légion d'honneur.

Section de Cannes et environs

Concours national de la Résistance et de la Déportation

La section AFL de Cannes et environs fait partie, depuis qu'il a été créé, du comité d'organisation du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour le secteur de Cannes et des villes voisines, que préside notre camarade Guy Morand.

Au cours du premier trimestre, le président G. Brault, E. Emery, R. Forgeat et Guy Morand sont allés dans les lycées et collèges de la région pour y présenter des documents audiovisuels et débattre avec les élèves sur le sujet du Concours, dont le thème, cette année, était "les étrangers dans la Résistance".

Ils sont intervenus dans deux lycées, 7 collèges, soit 52 classes totalisant 1280 élèves.

241 élèves ont participé au Concours. Au palmarès départemental, 47 lauréats du secteur de Cannes ont obtenu des résultats particulièrement brillants puisque le jury départemental leur a attribué :

Pour les lycées :
- le 1^{er} prix pour les devoirs individuels ;
- le 2^e prix pour les mémoires collectifs.

Pour les collèges :
- les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e prix des devoirs individuels ;

- les 3^e et 4^e prix des mémoires collectifs.

Par ailleurs, notre comité ayant complété ce palmarès a distribué de nombreux prix lors des cérémonies de remise des prix, organisées avec la participation des municipalités, en présence des professeurs et de nombreux parents d'élèves à :

Cannes, le 12 juin, 95 élèves ont été récompensés ;

Mandelieu, le 19 juin, 34 élèves ont été récompensés ;

Le Canet, le 22 juin, 24 élèves ont été récompensés.

Cérémonies du 18 Juin

C'est toujours avec enthousiasme que la commémoration de l'anniversaire de l'Appel historique du général de Gaulle a eu lieu dans les municipalités de notre secteur, en présence des autorités civiles et militaires, ainsi que de très nombreux drapeaux d'associations amies. L'Appel était lu à Théoule par Eric Pioch ; à Cannes par Gérard Brault ; au Cannet par Albert Malveaux. Les gerbes étaient déposées à Mandelieu par G. Brault et M. Calvo, au Cannet par A. Malveaux et R. Cardinal, à Cannes par G. Le Forestier et J. Gellée.

Après une réception par la municipalité de Cannes, les anciens FFL et leurs amis se sont retrouvés (70 participants) pour un dîner amical servi dans un restaurant de la plage.

13 - BOUCHES-DU-RHÔNE

Assemblée générale du 21 mars 1998

La section AFL des Bouches-du-Rhône a tenu son assemblée générale le 21 mars dans les locaux du Cercle de garnison de Marseille, au Fort Ganteaume.

Après que le président Charles Stefani eut accueilli les personnes convoquées ou invitées, avec l'aide du trésorier Louis Ponzio et des présidents d'honneur Lerettraité et Cortadellas, la séance est ouverte à 10 h 15.

Dans son allocution de bienvenue, le président Stefani s'est félicité du nombre important des participants et les a invités à demeurer fidèles à l'esprit de la France libre. Se plaçant en contre-courant de la morosité et du pessimisme de la population, le président a laissé entendre que les Français libres avaient le devoir de ne pas baisser les bras et de transmettre aux jeunes générations un message d'espoir.

Suivant l'ordre du jour, le président a ensuite donné la parole au secrétaire général Roger Bayle et au trésorier Louis Ponzio pour la lecture des rapports d'activités et financier.

Soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral d'activités et le rapport financier de l'exercice 1997 ont tous deux été approuvés à l'unanimité.

Le président de séance a, comme prévu, invité le président d'honneur Yves Bertrand Cortadellas, membre du comité directeur de l'AFL, à communiquer à l'assistance les dernières informations concernant le devenir de l'Association.

Au terme de la communication des informations de compétence nationale, le président invite les présents à s'exprimer librement dans le cadre des questions diverses. Interviennent alors tour à tour : MM. Lupi, Monguillan, Bayle, Lerettraité et Fenouillère.

Plus personne ne désirant prendre la parole dans le cadre des questions diverses, le président donne lecture de la liste des candidats au comité directeur de la section. Sortants et nouveaux sont reconduits ou élus à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président Stefani remercie l'assistance pour son renouvellement de confiance et pour son attention. Tandis que le nouveau comité directeur se réunit pour élire les membres du bureau, dont la composition sera ultérieurement communiquée, les participants sont invités à faire honneur à l'apéritif prévu par les organisateurs. Puis la séance est levée à 12 h 20.

17 - CHARENTE-MARITIME

Commémoration de l'Appel du 18 Juin

Les cérémonies commémoratives de l'Appel lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle rassemblent de moins en moins de monde devant les monuments aux morts. Certaines communes ne le célèbrent plus.



Marseille, 21 mars : assemblée générale de la section des Bouches-du-Rhône. A la tribune on reconnaît MM. Lerettraité, président d'honneur ; Ponzio, trésorier ; Bayle, secrétaire générale ; Stefani, président ; Cortadellas, président d'honneur et Bonadi, Compagnon de la Libération. Ci-dessous : une vue de la salle.



Et pourtant, c'est le 18 juin 1940 qu'est née la France libre. Elle comprenait un général indomptable entouré de quelques compagnons animés du même esprit.

De toutes les commémorations que propose notre Histoire, pourtant riche en événements, aucun n'a de valeur plus grande que celle du 18 juin, parce qu'elle rappelle un temps d'humiliations et de malheurs. Aucune n'illustre plus fortement la révolte de la volonté et de l'espérance contre la fatalité, d'hommes épris de liberté.

Certains se faisaient une autre idée de la France, qui n'était pas celle de Vichy.

Texte lu par Caroline, l'aînée des petites-filles de M. Max Ragot, délégué régional et membre du comité directeur de la France libre, devant les monuments aux morts de Saint-Martin, La Flotte et La Couarde.

Max Ragot poursuivait : « L'Appel historique que ces enfants ont eu l'honneur et le privilège de lire pour nous est le symbole de la dignité et de l'honneur.

Notre génération a l'obligation morale de leur transmettre les valeurs auxquelles nous sommes attachés et de leur montrer le chemin en nous tenant à leurs côtés ; car ces valeurs qui sont les bases de notre société et de notre civilisation sont en péril. Aujourd'hui doit perdurer le souvenir de notre action qui a écrit une page glorieuse de notre Histoire et nous fait espérer en l'avenir. Et si notre nombre décroît, nos valeurs n'en demeurent pas moins vivantes.

N'oublions surtout pas que c'est en faisant leur devoir que les êtres acquièrent des droits.

Cette jeunesse est notre espoir et notre avenir. »



Cagnes-sur-Mer, le 18 juin 1998 : le commandant André Griveau (au centre) vient d'être fait officier dans l'Ordre national du Mérite par le général Maurice Barthélémy (à gauche) en présence de M. Marcel Assimon FNFL, président de la section A.F.L. de la ville

18 - CHER

Assemblée générale de 1998

La section AFL du Cher a tenu son assemblée générale annuelle le samedi 7 mars à partir de 10 h 30, à la Maison du Combattant, rue Parmentier à Bourges.

Le président Maurice Houé ouvre la séance et présente les excuses de camarades qui se trouvent, vu leur âge, dans l'impossibilité de se joindre à nous.

Quelques instants de recueillement sont observés à la mémoire des Français libres disparus, en particulier notre camarade Georges Accolas, de Charenton-du-Cher.

L'effectif de la section se trouve donc être modifié à la suite de ce décès et du départ de notre ami Millet, qui rejoint la section du Jura. Nous nous retrouvons 15 actifs, 3 CA et 13 Amis, soit un total de 31.

Le rapport moral fut l'occasion de rappeler les activités de la section tout au long de l'année écoulée : la participation à toutes les cérémonies officielles qui se sont déroulées dans le département ainsi que l'organisation de nos cérémonies spécifiques que sont le 18 Juin et la messe anniversaire du 9 novembre.

Suivit ensuite un exposé sur le devenir de l'Association à l'échéance 2000 - Fondation de la France libre et musée de la mémoire Français libres. A ce propos, les camarades furent invités à y adresser archives, documents, photos qu'ils sont susceptibles de détenir afin d'étoffer au mieux ce musée.

Le rapport financier fit apparaître une saine gestion se soldant par un résultat légèrement négatif (58,27 F). Une nouvelle fois, le président souligna combien était précieuse l'aide que nous accorde le conseil général du Cher en nous attribuant une subvention de fonctionnement, nous permettant ainsi de tenir notre rang qui doit être à la hauteur de notre action au cours des années sombres de 1940 à 1945. Il rappela également l'aide que nous apporte la ville de Bourges dans l'organisation et le déroulement de la cérémonie du 18 Juin.

Merci donc à ces deux collectivités de même qu'à la délégation militaire départementale, toujours très attentive à répondre avec sollicitude à nos requêtes pour tout ce qui est du concours de l'armée.

Les deux rapports, moral et financier, furent adoptés à l'unanimité.

Vinrent ensuite les questions diverses, chacun y allant de son commentaire. Avant de clore cette assemblée générale, il fut procédé au renouvellement du bureau, qui vit sa pure et simple reconduction.

Cette journée se termina par un excellent repas à la Taverne Alsacienne.

18 Juin

Le monument de la Résistance étant actuellement démonté pour permettre la réalisation d'importants travaux place du 8-Mai, la cérémonie commémorative du 58^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 s'est donc déroulée au monument aux morts du carrefour de Verdun.

Cette cérémonie, organisée à Bourges par notre section AFL du Cher avec le concours de la municipalité et celui de la délégation militaire départementale qui fournissait piquet d'honneur de même que la présence d'une forte délégation d'officiers et sous-officiers, s'est déroulée dans les meilleures conditions.

C'est en présence d'une nombreuse assistance que les drapeaux des associations amies, une trentaine, prirent place à la droite du monument face aux autorités.

Après le lever des couleurs par notre camarade Tartrat, il fut procédé au dépôt de gerbes par Mme le préfet, le maire, le conseil général et la croix de Lorraine par le président, notre camarade Di Prima, et une jeune fille. Sonnerie aux morts et minute de silence. C'est à la jeune lauréate du Concours de la Résistance et de la Déportation, Sandra Mercier, que revint l'honneur d'effectuer la lecture de l'Appel, tâche dont elle s'acquitta fort bien, recevant les félicitations des autorités.

Après le Chant des Partisans et la Marseillaise exécutés par la musique municipale, la cérémonie se terminait et la municipalité conviait l'assistance à un vin d'honneur dans les salons de l'hôtel de ville ; allocution du maire qui rappelait le sens de l'Appel du 18 juin 1940 et du président Houé qui, en quelques mots, retraçait le contexte de l'époque. Dans les jours qui suivirent, la presse locale se fit l'écho des très nombreuses cérémonies qui se déroulèrent dans le département à l'initiative des municipalités.

Le Cher n'oublie pas.

22 - COTES-D'ARMOR

Section de Saint-Brieuc

18 juin 1998

La commémoration de l'Appel du général de Gaulle du 18 juin 1940 a eu lieu dans l'après-midi au monument départemental de la Résistance et de la Déportation, en présence de M. le préfet, des autorités civiles et militaires.

Beaucoup de jeunes ayant participé au Concours de la Résistance et de la Déportation étaient présents, ainsi que nos amis déportés, résistants et des réseaux.

De nombreux drapeaux entouraient le monument.

C'est Benoît Folinais, petit-fils de notre camarade Jean Folinais, qui a eu l'honneur de lire l'Appel.

La gerbe en croix de Lorraine était déposée par notre président Constant Monjaret. La remise des prix du Concours de la Résistance a eu lieu ensuite dans les salons de la préfecture. Un repas en commun, toujours très sympathique, terminait cette journée du souvenir.

24 - HERAULT

Avant de disparaître la section AFL de l'Hérault a tenté une dernière démarche auprès des maires du département pour leur demander d'acquiescer à la plaque

commémorative de l'Appel du 18 juin, plaque en acier émaillé à placer bien en vue dans les lieux publics ou sur les monuments aux morts.

A la suite de cette démarche 60 plaques ont été commandées et, à l'occasion de leur remise, de multiples cérémonies du souvenir ont été organisées.

Nous devons nos remerciements au président des CVR de Béziers, M. Viste, pour le concours dévoué qu'il a apporté pour coordonner notre action avec celle des maquis lors des anniversaires des combats de la Libération des hauts cantons de l'Hérault.

Le président du conseil général de l'Hérault, lui aussi, a bien voulu accepter que la plaque de l'Appel soit acquise par le conseil général et placée dans la salle de réunion du public. Elle sera dévoilée lors de la remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation par les lauréats de ce Concours.

Nous souhaiterions que notre démarche puisse inspirer d'autres sections et cette dernière percée nous permette de rendre un dernier hommage au premier résistant de France.

26 - DROME - ARDECHE

Assemblée générale 1998

La section interdépartementale AFL de Drôme-Ardèche a tenu son assemblée générale le samedi 28 mars à Nyons. C'était la 32^e. Le président insista pour rappeler que cette assemblée était l'avant-dernière de ce siècle et que le 18 juin 2000, le comité national a décidé la dissolution de notre association, créée en 1945, le général de Gaulle en étant le président d'honneur.

Il est évident que nous ne sommes pas immortels et que l'épopée de la France libre sera projetée à la Fondation de la France libre, aux Invalides après l'an 2000. Beaucoup de sections se font tirer l'oreille et ne souhaitent pas cette dissolution.

Avant de donner la parole à notre secrétaire général, le président demanda d'observer une minute de silence pour ceux qui nous ont quittés.

Le secrétaire général dans son rapport développa les diverses activités de la section et souligna avec force que le 18 Juin constitue l'anniversaire de l'Appel incorporant l'image de la Résistance, car c'est un fait unique et incontournable que l'on fasse respecter la vérité historique dans les actions menées ; la France libre affirme sa volonté de mémoire, comme Résistant de la première heure, sachant qu'il n'y a pas plusieurs Résistances mais une seule. Restons fidèles à la mémoire du général de Gaulle et persuadés que c'est par la réflexion sur le passé que se prépare l'avenir.

Après le vote des rapports d'activité et financier, les membres de la section adoptèrent l'organigramme qui leur fut présenté en expliquant que celui-ci a été étudié pour donner un surplus de dynamisme et en octroyant à chaque membre une responsabilité.

Inauguration d'une plaque au square du 18-Juin-1940 à Nyons

Au nom de l'Association des Français libres et des membres de la section de Drôme-Ardèche, le président André Legal a remercié le maire de la ville de Nyons, ainsi que les membres du conseil municipal, d'avoir bien voulu, en cette occasion de notre assemblée générale du 28 mars 1998, fixer à demeure une plaque commémorative de l'Appel du général de Gaulle. Cette plaque reproduit l'affichette apposée dans les rues de Londres le 18 juin 1940.

Unique et incontournable image de la Résistance au nom de laquelle les volontaires de la France libre, puis ceux de la Résistance intérieure, combattirent contre l'envahisseur jusqu'à la libération de la mère patrie.

30 - GARD

Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 mai 1998

Notre assemblée générale annuelle s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse à l'hôtel-restaurant L'Orangerie à Nîmes par une belle journée de printemps.

Une quarantaine de membres assistaient à cette assemblée. Une dizaine de membres se sont excusés, hélas, pour beaucoup pour raison de santé. L'horaire ainsi que le programme prévus ont été respectés.

10 h 15 - Accueil et vente d'insignes et autres ;

11 h 15 - Ouverture de la séance.

Tout d'abord, Mme Gisèle Maradène, vice-présidente, annonça avec regret l'absence de notre présidente, hospitalisée la veille de notre assemblée. C'est donc Mme Gisèle Maradène qui assura la présidence en l'absence de Liliane Garcias.

Lecture du mot de la présidente par Gisèle Maradène, qui parla ensuite avec beaucoup d'émotion des divers camarades décédés pendant l'année 1997.

La secrétaire-trésorière fit le rapport moral, suivi du résultat financier.

Ensuite plusieurs questions diverses étaient à l'ordre du jour :

- l'Appel du 18 Juin - renouvellement du repas habituel en commun avant la cérémonie ;

Demande, auprès des membres, qu'un enfant ou petit-enfant de Français libre puisse lire l'Appel lors de la cérémonie et assurer ainsi la relève.

- Sortie-détente aveyronnaise à La Couvertoirade - Date retenue : le mardi 8 septembre 1998.

Suivirent quelques questions internes. Aucun membre ne s'étant porté candidat, le comité directeur est renouvelé mais perd deux membres : MM. Raymond Pelandan, décédé, et Nazareth Tchertchian, ayant quitté Nîmes.

Après l'assemblée générale un apéritif a été servi aux participants. Puis trente personnes assistaient au repas pris sur place, toujours dans une sympathique ambiance Free French que nous retrouvons à chacun de nos rendez-vous.

A 16 h 30, c'est avec regret que nous nous sommes séparés dans l'attente du 18 juin 1999.



Nîmes, 18 juin : lecture de l'appel par Mlle Guyetand, fille de notre camarade François Guyetand.

Rapport moral

L'année 1997 vient de s'achever et a été pour nous une année noire, marquée par la disparition de plusieurs de nos anciens qui ont apporté une part active au sein de la section pendant de longues années.

Nous avons eu le regret de perdre : Nestor Bols le 6 juin, Armand Damiani le 7 août, Paul Borgomano le 26 novembre, et Raymond Peladan le 4 décembre.

Nous gardons de ces camarades le souvenir de Français libres dévoués, toujours disponibles et présents pendant des années à toutes nos manifestations, faisant ainsi perdurer notre amitié dans l'esprit Free French qui nous caractérise et qui ne faiblit pas.

A la mémoire de tous nos camarades disparus nous observons une minute de silence.

Cette année, nous avons enregistré l'adhésion d'une nouvelle amie des Français libres, nièce de notre camarade Ornaque, Mme Marinette Maurin. Durant l'année 1997, la section a organisé diverses manifestations :

Le 15 mai : Journée de détente-promenade à la Bambuseraie d'Anduze, avec visite de la bambuseraie suivie d'un déjeuner à la Ferme de Cornadel. L'après-midi, voyage avec le petit train à vapeur des Cévennes de la bambuseraie à Saint-Jean-du-Gard.

Journée très réussie dans la chaude ambiance qui règne toujours entre nous à chaque retrouvaille.

Le 18 juin : Après le traditionnel déjeuner à l'hôtel-restaurant L'Orangerie, nous nous sommes rendus à 18 heures à la cérémonie officielle du souvenir de l'Appel du 18 Juin 1940 au monument aux morts de la Résistance en présence du préfet du Gard et des diverses personnalités politiques, civiles et militaires, ainsi que les associations d'Anciens Combattants et leurs drapeaux.

Brillante lecture de l'Appel par Mme Garolfi, fille de notre présidente, et dépôt de la traditionnelle gerbe d'oeillets rouges en forme de croix de Lorraine par deux Français libres, MM. Claude Troupel et Armand Châtenay. Ayant constaté une indifférence de plus en plus croissante au souvenir de celui



Dépôt de la gerbe par Mme Garolfi, fille de notre président, Liliane Garcias, et par notre camarade Emmanuel Lafuy.

que nous avons toujours gardé en mémoire, nous n'avons pas jugé bon de faire dire le 9 novembre la messe anniversaire de la mort du général de Gaulle, voulant éviter une présence politique trop importante. Toutefois, nous prévoyons une cérémonie spéciale lors de la dernière année publique avant dissolution de l'Association des Français libres.

Cependant, nous sommes persuadés que chacun de nous a eu tout de même une pensée pour celui qui fut pour nous l'exemple du courage, de la volonté et de la ténacité patriotique.

J'espère que 1998 verra notre seule cérémonie, l'Appel du 18 Juin, avec tous nos camarades car il ne nous reste plus que deux ans pour nous retrouver tous dans l'esprit Free French, qui ne nous quittera jamais ainsi que nous le constatons à chaque occasion qui nous est donnée.

Chers camarades, faites un petit effort, répondez : Présent !

Commémoration de l'Appel historique du général de Gaulle

Par une belle journée ensoleillée nous ne nous sommes retrouvés que 21 à l'hôtel de l'Orangerie à Nîmes pour un repas amical ; nous regrettons chaque

année une diminution très sensible des participants à cette journée du 18 Juin qui, pour nous, Français libres, est celle qui nous tient le plus à coeur, fidèles à ce qu'elle représente pour nous : engagement volontaire après cet Appel historique de celui qui nous a amenés à participer fièrement à la libération de notre pays et à rendre à la France son honneur perdu. Nous espérons que cette défection n'est pas de l'indifférence, ni de l'oubli.

Après un joyeux repas, nous nous sommes rendus au monument aux morts de la Résistance, où à 18 heures, nous attendaient piquet d'honneur et vingt-quatre drapeaux d'associations d'Anciens Combattants. M. Pascal Craplet, directeur de Cabinet, sous-préfet, représentait M. le préfet du Gard. Assistaient les autorités civiles et militaires de la ville.

Ensuite, lecture de l'Appel par Mlle Guyetand, fille de notre camarade François Guyetand, suivi du dépôt de la gerbe traditionnelle, croix de Lorraine d'oeillets rouges. Sonnerie aux morts, minute de silence et exécution de la Marseillaise. Présentation à M. le préfet des Français libres du Gard par le vice-président Georges Bellanger, en l'absence de notre présidente Liliane Garcias. Descente dans la crypte et exécution du Chant des Partisans. Sortie de la crypte et exécution de la Marche lorraine, puis dislocation. Voici achevée une journée remplie de symboles. Chers camarades, 2 n'oubliez pas cette commémoration qui est la vôtre et nous comptons sur vous pour 1999.

33 - GIRONDE

Commémoration de l'Appel du 18 Juin

La section AFL de Bordeaux s'est retrouvée au monument aux morts de la France libre, esplanade Charles-de-Gaulle, en fin d'après-midi, pour la cérémonie commémorative de l'Appel que le général de Gaulle lançait de Londres voici 58 ans.

C'est le président G. Ledoux qui donna lecture intégrale du texte de cette déclaration qui allait maintenir la France dans la guerre aux côtés de son allié britannique, qui l'opposait au grand Reich allemand.

Parmi les personnalités on notait la présence de M. le préfet Fragneau, préfet de Région, le général Cléa, commandant d'armes délégué, représentant le général de corps d'armée Le Page, commandant la RMDA, 1^{er} C-V. de la Marine, le général de gendarmerie, commandant la Région, etc.

M. Henri Pons, représentant M. Alain Juppé, député et maire de Bordeaux, M. Jean Dessaut, conseiller municipal chargé des Anciens Combattants, M. Jean Valleix, député et maire de la ville du Bouscat, les représentants des présidents du conseil régional et du conseil général, M. Arrouy, directeur interdépartemental des ACVG, Mme le directeur de l'ONAC, les présidents des associations patriotiques, etc. De nombreux drapeaux entouraient le monument, tandis que la fanfare du 57^e RI

jouait l'hymne national et la Marche lorraine et assurait les sonneries réglementaires.

Un vin d'honneur servi dans les salons rénovés de l'hôtel de ville clôturait la cérémonie officielle qui fut suivie, selon la tradition, par un dîner amical et excellent servi à 35 anciens FFL et leurs amis au restaurant "Le Coin de Provence".

Cet anniversaire fut l'objet de cérémonies identiques, en particulier à la sous-préfecture de Lesparre, avec la participation d'André Verrier, Compagnon de la Libération, d'André Poineau et de Pierre Albin, et où l'Appel fut lu par notre camarade Mallet, à La Teste et Arcachon par notre vice-président délégué sur le bassin, J. Campion, au Bouscat par J.-J. Laborde (501e et 2e DB).

35 - ILLE-ET-VILAINE

Section de Rennes

Cérémonies du 18 Juin

Selon la tradition, les cérémonies ont débuté au cimetière de l'Est en présence des autorités civiles et militaires, avec un premier arrêt et dépôt de gerbes au monument du Souvenir français.

Puis, les Français libres accompagnés de leurs amis et les membres de différentes sections patriotiques d'anciens combattants se sont rendus au Carré britannique, où la quarantaine de drapeaux se sont placés de chaque côté de l'Oratoire. Après le dépôt d'une gerbe par la section et la sonnerie aux morts, le livre d'or fut signé par les autorités civiles et militaires ainsi que par des Français libres. Ce fut ensuite la lecture du message que Sir Michael Jay, ambassadeur de Grande-Bretagne en France, avait tenu à adresser à notre section des Français libres de Rennes, dont voici le texte :

« Alors que vous visitez une fois encore la section britannique du cimetière de l'Est, je voudrais vous transmettre mes

meilleures pensées, et vous remercier de cet hommage que vous rendez chaque année. La Grande-Bretagne est fière d'avoir donné refuge au général de Gaulle pendant les années noires qu'a traversées la France, et d'avoir été le point de lancement du plus grand débarquement amphibie de l'Histoire, qui a permis aux troupes britanniques, françaises, canadiennes et américaines de revenir en France en juin 1944, pour la libérer.

Les amis de la France, vous le savez, ont payé un tribut immense, dont vous voyez ici, aujourd'hui et chaque année, une trace infime seulement. Mais nous, Britanniques, nous sommes également heureux et fiers que vous veniez ici, tous les ans, honorer la mémoire des soldats britanniques et du Commonwealth qui ont donné leur vie pour rendre à la France sa liberté. Vous êtes nos plus proches voisins. Nous vous viendrons toujours en aide lorsque vous aurez besoin de nous. Je vous remercie d'être ici aujourd'hui pour rendre hommage à ceux qui sont morts pour que notre voisine la France soit de nouveau libre. »

Les cérémonies commémoratives de ce 18 juin 1998 se sont poursuivies par le rassemblement devant le mémorial des Martyrs de la Résistance et de la Déportation et de la croix de Lorraine, toujours en présence des autorités civiles et militaires et religieuses, les nombreux drapeaux, et la population rennaise. L'Appel fut lu par notre camarade Yves Lebras, ancien de Bir Hakeim. Des gerbes furent déposées par M. Mansillon, préfet d'Ille-et-Vilaine, le général Le Pichon, commandant de la CMD de Rennes, M. Edmond Hervé, député-maire de Rennes, et celle de la section des Français libres de Rennes par son président Jean Holley et Jean Simon, ancien du BCRA. Sonnerie aux morts, puis une vibrante Marseillaise exécutée par la musique militaire ainsi qu'un très émouvant arrangement du Chant des Partisans.

Pour commémorer l'Appel du 18 Juin 1940, une plaque à la mémoire du

général de Gaulle a été inaugurée au quartier général de la circonscription militaire de défense de Rennes, rue Corbin. Le Général y avait séjourné deux heures le 15 juin 1940 pour tenter d'organiser la résistance bretonne, alors qu'il était sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale du cabinet de Paul Reynaud. La plaque est ainsi rédigée : " Le 15 juin 1940 - En cet hôtel, le général de Gaulle a rencontré les chefs militaires de la région pour les inciter à poursuivre le combat, puis il est parti pour Brest et Londres. Le 18 juin 1940, il a appelé les Français à continuer la guerre. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas." C'est le général de corps d'armée Tanguy Le Pichon, commandant de la circonscription militaire de Défense de Rennes, après avoir effectué un travail de recherche au sein des Archives de l'Armée, qui a souhaité remettre en lumière ce passage rennais du Général.

Le général Le Pichon dans son discours a fait l'historique de la participation du général de Gaulle dans toute cette période de juin 1940.

Il nous a ensuite conviés à la réception donnée dans la cour d'honneur de l'hôtel de commandement et nous avons tous tenu à le remercier pour son heureuse initiative. Notre journée s'est terminée par un dîner très Free French au Piccadilly, auquel assistaient 33 membres de notre section. 18 membres s'étaient excusés, malheureusement plusieurs pour raison de santé.

Le général de Gaulle a été inaugurée au quartier général de la circonscription militaire de défense de Rennes, rue Corbin. Le Général y avait séjourné deux heures le 15 juin 1940 pour tenter d'organiser la résistance bretonne, alors qu'il était sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale du cabinet de Paul Reynaud. La plaque est ainsi rédigée : " Le 15 juin 1940 - En cet hôtel, le général de Gaulle a rencontré les chefs militaires de la région pour les inciter à poursuivre le combat, puis il est parti pour Brest et Londres. Le 18 juin 1940, il a appelé les Français à continuer la guerre. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas." C'est le général de corps d'armée Tanguy Le Pichon, commandant de la circonscription militaire de Défense de Rennes, après avoir effectué un travail de recherche au sein des Archives de l'Armée, qui a souhaité remettre en lumière ce passage rennais du Général.

Le général de Gaulle a été inaugurée au quartier général de la circonscription militaire de défense de Rennes, rue Corbin. Le Général y avait séjourné deux heures le 15 juin 1940 pour tenter d'organiser la résistance bretonne, alors qu'il était sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale du cabinet de Paul Reynaud. La plaque est ainsi rédigée : " Le 15 juin 1940 - En cet hôtel, le général de Gaulle a rencontré les chefs militaires de la région pour les inciter à poursuivre le combat, puis il est parti pour Brest et Londres. Le 18 juin 1940, il a appelé les Français à continuer la guerre. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas." C'est le général de corps d'armée Tanguy Le Pichon, commandant de la circonscription militaire de Défense de Rennes, après avoir effectué un travail de recherche au sein des Archives de l'Armée, qui a souhaité remettre en lumière ce passage rennais du Général.

Le général de Gaulle a été inaugurée au quartier général de la circonscription militaire de défense de Rennes, rue Corbin. Le Général y avait séjourné deux heures le 15 juin 1940 pour tenter d'organiser la résistance bretonne, alors qu'il était sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale du cabinet de Paul Reynaud. La plaque est ainsi rédigée : " Le 15 juin 1940 - En cet hôtel, le général de Gaulle a rencontré les chefs militaires de la région pour les inciter à poursuivre le combat, puis il est parti pour Brest et Londres. Le 18 juin 1940, il a appelé les Français à continuer la guerre. Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas." C'est le général de corps d'armée Tanguy Le Pichon, commandant de la circonscription militaire de Défense de Rennes, après avoir effectué un travail de recherche au sein des Archives de l'Armée, qui a souhaité remettre en lumière ce passage rennais du Général.

Section de la Côte d'Emeraude

Le 18 juin à Saint-Malo

La commémoration de l'Appel du général de Gaulle a été célébrée cette année encore à Saint-Malo, avec le faste et la dignité habituels, à l'Enclos de la Résistance, en présence des autorités civiles et militaires, avec le concours appuyé de l'Harmonie municipale, et devant une assistance nombreuse et attentive avec une vingtaine de drapeaux d'associations.

Suivant une tradition qui remonte à de nombreuses années, ce fut à un jeune descendant de Français libres que fut confiée la lecture de l'Appel ; cette année, Charlotte Raulic, petite-fille de notre camarade Jacques Le Gall, vice-président de la section.

Au cours de la réception qui suivit à l'hôtel de ville, le Dr Alain Lefort, président de la section, rappela les mots-clés de ce message d'espoir : l'honneur - le bon sens - l'intérêt supérieur de la patrie, qui marquent ce premier Appel à la Résistance à l'envahisseur.

Après que le député-maire, René Couanau, eut rappelé à son tour ce que la France devait au général de Gaulle, dont beaucoup revendiquent maintenant l'héritage spirituel, le sous-préfet Nicolas Quillet, fils d'un de nos jeunes combattants-amis de la 2e DB, insista dans une remarquable intervention sur l'impérieuse nécessité d'associer au devoir de mémoire le devoir de vérité, sans oublier que la liberté est une limite de l'expérience humaine.



Saint-Malo, 18 juin : lecture de l'appel par Charlotte Raulic, petite-fille de Jacques Le Gall, vice-président de la section de Rennes.

Plusieurs établissements scolaires de la région malouine ayant brillamment participé au récent Concours de la Résistance, en particulier et comme chaque année le lycée Jacques-Cartier de Saint-Malo, les lauréats, leurs professeurs et leurs professeurs furent honorés et récompensés.

L'Appel du général de Gaulle a été également célébré ce 18 juin dans de nombreuses autres communes de l'arrondissement, en particulier à Dinard, Pleurtuit, Cancale, Dol-de-Bretagne, Saint-Jouan-des-Guérets, etc.

37 - INDRE-ET-LOIRE

Le 15 février, rencontre au "Climat de France", à Saint-Avertin, nous étions 20 pour partager la galette des Rois. Remise des lots gagnés à la tombola nationale.

Assemblée générale le 24 mars 1998

Nous étions 21 présents, plus 17 pouvoirs. Lecture des rapports moral et financier, qui furent adoptés à l'unanimité.

Après le décès du trésorier, Auguste Coudray, le nouveau bureau est composé de :

Président : Le Dily ; vice-présidents : Scellès et Serra ; secrétaire-trésorière : Mme Le Dily ; délégué aux comptes : Scellès ; porte-drapeau : Serra ; adjoint : Fornès.

M. Pruvost, directeur des Anciens Combattants, s'était joint à nous.

Apéritif et repas suivirent cette réunion dans une ambiance conviviale.

40 - LANDES

L'assemblée générale statutaire s'est tenue le 25 avril 1998 à Moliets-et-Maa, dans un local de la municipalité (salle des fêtes).

Le président Robert Armagnacq déclare la session annuelle ouverte à 10 heures.

Il adresse ses remerciements aux participants de notre réunion et souhaite la bienvenue à deux compagnons Français libres appartenant au comité de la section AFL basque.

Quatorze compagnons absents pour raison de santé sont excusés.

A la mémoire des compagnons décédés depuis la précédente assemblée générale, une minute de silence est observée.

Robert Armagnacq donne ensuite la parole à Marius Bourden, secrétaire administratif et trésorier de la section. Celui-ci expose le compte rendu financier couvrant la période du 29 mars 1997 au 25 avril 1998.

Le bilan certes modeste met en évidence une gestion saine, rigoureuse et équilibrée.

Après explications, à l'unanimité le quitus est accordé.

Notre section a participé au chef-lieu du département à toutes les cérémonies et manifestations patriotiques et militaires. Le drapeau de l'AFL était présenté par Jacques de Brun, ancien du BCRA, réseau CND Castille.

Marius Bourden a cité notamment les cérémonies suivantes :

Les 8 mai et 18 juin 1997, au cours desquelles l'AFL déposait des gerbes au monument aux morts.

Le 19 septembre 1997, en l'église de Mimizan-Plage, une messe était dédiée à notre président honoraire, le général Georges Bergé, décédé le 15 septembre.

Le 25 septembre 1997, en l'honneur du général Georges Bergé : cérémonie au lieu-dit La Cabane de l'Oustalet, situé en lisière de l'aérodrome de Mimizan.

Cet endroit devint la base de départ de l'opération "Joséphine B", organisée en 1941 par Georges Bergé, à cette époque capitaine dans l'unité de parachutistes de la France libre basée en Angleterre.

Le sabotage de la centrale électrique de Pessac, qui alimentait en énergie la



Rennes, le 18 juin : inauguration de la plaque commémorant le passage du général de Gaulle à Rennes, au matin du 15 juin 1940.



Participation de la section des Landes à une des nombreuses cérémonies commémoratives de l'année écoulée. Le drapeau de l'AFL est présenté par Jacques Le Brun, ancien du BCRA.

base sous-marine allemande de Bordeaux, constituait l'objectif de la mission. L'opération "Joséphine B" fut exécutée en juin 1941 par quatre commandos parachutistes de la France libre largués au-dessus de La Cabane de l'Oustalet. La mission fut un succès ; en effet, la centrale électrique fut détruite.

La manifestation se déroula avec un faste tout particulier en présence des plus hautes personnalités civiles et militaires, de parlementaires et élus du département. Un important détachement du 1^{er} RPIMa rendait les honneurs et participait à l'ensemble des cérémonies.

Le 30 novembre 1997, le cinquantième anniversaire de la mort du général Leclerc de Hauteclocque fut célébré avec solennité au monument aux morts en présence du représentant du préfet des Landes, des hautes personnalités civiles et militaires, de parlementaires et élus du département des Landes. Pierre Cescutti, ancien de la 2^e DB, a lu un texte relatif à la vie du général Leclerc.

Une gerbe représentant l'insigne de la division Leclerc fut déposée par le président local de la 2^e DB, Francis Bats, aux côtés de gerbes portées par le sénateur maire de Mont-de-Marsan, par le général commandant d'armes de la place de Mont-de-Marsan et par le colonel délégué militaire départemental.

En ce qui concerne l'annuel Concours de la Résistance et de la Déportation, la section, représentée par son président, prenait part, à la demande de l'inspecteur d'académie des Landes, aux travaux relatifs au choix des sujets, aux séances éducatrices tenues dans les collèges devant les élèves de 3^e année. Robert Armagnacq participait aussi aux travaux du jury chargé de la correction des devoirs et assistait à la cérémonie de la remise des prix aux lauréats dans les salons de la préfecture le 18 juin 1997.

Lors de la cérémonie anniversaire du 18 juin, qui se tint au monument aux morts, le célèbre Appel fut lu par la lauréate du Concours.

Ce compte rendu partiel des activités de l'AFL ne suscita aucun commentaire. Il faut approuver par tous les participants. En tout état de cause, notre participation à toutes les manifestations patriotiques démontra l'évidence du dynamisme de notre section.

Le président accueillait les personnalités dans la salle de réunions : M. Paul de Andreis, directeur de l'ONAC des Landes, qui représentait M. le préfet du département, M. P. Castagnet, colonel du cadre de réserve, maire de Moliets-et-Maa, M. le médecin-général Gérard Chatelier, M. A. Lincy, président de l'UDAC des Landes, M. le commandant de la brigade de Gendarmerie de Soustons, M. le représentant du président de l'Association Rhin et Danube section Landes, les présidents des associations (section Landes) des anciens de la 2^e DB (division Leclerc) et les Evadés de France par l'Espagne, les présidents des associations d'anciens combattants du canton de Soustons. Le colonel Leleu, délégué militaire départemental, ainsi que le colonel B. Pigeot, président des SEMLH, s'étaient excusés.

M. Paul de Andreis, directeur de l'ONAC, représentant le préfet des Landes Jean-Pierre Hugues, dans son allocution exprimait son plaisir d'être avec les anciens des Forces françaises libres. Il soulignait notamment que les combats d'hier étaient contre une idéologie qui méprisait et supprimait tout ce qui n'était pas conforme à la doctrine nazie.

A l'issue de ces propos de haute qualité, le président déclarait l'assemblée générale close.

En cortège, les personnalités et participants se rendaient au son de la "Marche des Bonnets à poils" au monument aux morts.

Une gerbe en forme de croix de Lorraine fut déposée par M. le maire et le président de la section AFL. Après la sonnerie aux morts, une minute de silence fut observée.

Puis le Chant des Partisans et la Marseillaise retentirent et furent écoutés dans un profond recueillement. Ensuite

l'assistance, entraînée en musique par l'hymne de l'Infanterie de marine et par la Marche de la Garde consulaire à Marengo, entra dans l'église de Moliets-et-Maa, où le père Libat, curé de la paroisse, célébra une messe à notre intention.

Dans son homélie, celui-ci évoqua en termes appropriés les faits d'armes des soldats de la France libre ainsi que les dures épreuves endurées par la population du pays pendant les années noires de l'occupation allemande.

Au terme de l'office religieux, la Marche de la 2^e DB retentissait.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. le maire nous recevait à la salle des fêtes, offrait un vin d'honneur et remettait la médaille de la commune de Moliets-et-Maa au président de la section AFL des Landes. P. Castagnet prit la parole et fit l'éloge des anciens de la France libre et souligna qu'ils comptèrent parmi les premiers après l'Appel du général de Gaulle du 18 juin 1940 et qu'ils furent dans les combats pour la libération de la patrie les plus ardents aux côtés des soldats de la France combattante de l'intérieur et de l'extérieur réunis.

Au nom de l'AFL, section des Landes, le président Robert Armagnacq remerciait chaleureusement M. le maire et son conseil municipal pour l'accueil sympathique ressenti dès l'ouverture de notre assemblée générale.

Il soulignait que le choix de Moliets-et-Maa comme lieu de notre réunion ne présentait rien de fortuit pour deux principales et évidentes raisons.

En effet, Moliets-et-Maa à l'époque de l'occupation allemande était en permanence sous la redoutable surveillance de l'autorité allemande et, de ce fait, susceptible de subir les plus violentes répressions. En raison de sa situation en zone côtière interdite et noyée dans la vaste forêt du Marensin, la commune et ses abords constituaient des terrains favorables aux activités des groupes de résistants basés dans le canton de Soustons.

La seconde raison était justifiée par un don généreux de son conseil municipal à la Fondation de la France libre, le seul dans le département à avoir répondu à l'appel national du général d'armée Jean Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération, président national de l'Association des Français libres.

En conclusion, le président R. Armagnacq invitait les personnalités et participants au repas organisé au restaurant L'Orée du Golf à Moliets-et-Maa.

Le déjeuner succulent était pris dans une ambiance amicale et joyeuse.

Il fut agrémenté par une tombola modeste au profit des oeuvres sociales de la section AFL des Landes.

Notre assemblée générale 1998 s'est déroulée harmonieusement. Sa rigoureuse organisation a été l'oeuvre de notre ami Louis Lasserre, ancien parachutiste du 1^{er} RCP et évadé de France par l'Espagne en 1943.

La préparation de notre réunion l'obligea à avoir de fréquents entretiens à Moliets-et-Maa avec le maire de la commune. En fait, il fut la cheville ouvrière de notre manifestation. Nous l'en remercions très sincèrement.

41 - LOIR-ET-CHER

L'assemblée générale annuelle de la section AFL du Loir-et-Cher s'est tenue le 14 mai 1998 dans la salle du Palais des fêtes de Vendôme mise gracieusement à notre disposition par M. le maire de Vendôme.

A 10 heures, le président ouvre la séance, remercie tous les présents et donne la liste des excusés. Une minute de silence est observée pour nos disparus de l'année écoulée.

Activités de la section

Tout d'abord une très bonne nouvelle ; depuis hier nous avons appris la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre ami et porteur drapeau André Beauclair, FFL et ancien de la 2^e DB. Toute l'assemblée lui fait une ovation.

Pour le 11 novembre dernier, nous avons assisté à la remise de la médaille militaire à notre ami FFL Louis Gosse- lin. Toutes nos félicitations.

Au cours de l'année 1998, nous avons assisté, le 19 mars, à la cérémonie du cessez-le-feu en Algérie ; le 26 avril, à la Journée de la Déportation.

Toutes nos félicitations à notre porteur drapeau, qui est présent à toutes les cérémonies.

Les questions diverses ayant été traitées, le trésorier donne lecture du bilan financier, toujours aussi stable malgré la baisse des effectifs. Le quitus est accordé.

A 11 h 30, la séance est levée et nous nous retrouvons FFL et 2^e dB autour du verre de l'amitié suivi d'un repas en commun.

Toutes nos félicitations à Mme Lebal- leur, qui a organisé ce repas en l'absence de M. Leballeur, malade de dernière minute, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Nos remerciements vont également à notre ami Jean Bordier et Mme, qui ont aidé Mme Leballeur dans l'organisation de ce repas.

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

Congrès interrégional de la section AFL

Nantes, ville Compagnon de la Libération, a reçu le 3 avril dernier le congrès interrégional de l'Association des Français libres. Ce congrès est généralement réservé à nos camarades de l'ouest de la France, mais de nombreux autres amis avaient aussi répondu à nos invitations et nous les remercions tous très vivement.

En la présence de son président national, le général Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération, des gerbes ont été déposées aux tables mémoriales de la ville en la présence des autorités civiles et militaires départementales et municipales.

Le congrès fut ensuite reçu à la mairie par le député-maire, Jean-Marc Ayrault, et l'adjoint Roland Andrieu, chargé des affaires militaires.

Au cours des travaux, différents problèmes ont été évoqués par le général Simon :

- Le devenir de l'Ordre de la Libération.



Nantes, 3 avril : à l'occasion du congrès interrégional de l'AFL, M. Ayrault, député-maire, reçoit le général Simon et nos camarades.

Ce sont les villes Compagnons de la Libération, constituées en association (Paris, Nantes, Grenoble, Vassieu-en-Vercors et île de Sein), qui assumeront le devoir de souvenir et de gestion par l'entremise de leurs conseils municipaux ;

- La pérennisation de la France libre. Elle a été longuement évoquée, d'une part, en raison de la proximité de la date du 18 juin 2000, qui verra la dissolution de notre Association ; et, d'autre part, pour préciser les mesures envisagées pour faire face au futur et prolonger l'esprit qui nous anima ;

- La Fondation de la France libre créée en 1997 grâce à l'effort généreux de tous sera utilisée pour prendre le relais. Déjà des transferts de bureaux administratifs et de personnels ont été réalisés en direction de l'Hôtel des Invalides ;

- Musée de la France libre. Cette Fondation s'appuiera sur le musée en voie d'achèvement qui rappellera le souvenir des combattants de la France libre et de son chef, le général de Gaulle, depuis juin 1940. La Fondation devra aussi prendre en charge tous les problèmes sociaux inhérents aux familles de nos camarades disparus ;

- Des aménagements législatifs sont aussi à l'étude pour permettre, après l'an 2000, de continuer à adhérer à la Fondation et de garder ainsi à nos camarades encore vivants une vie associative.

Les congressistes ont ensuite participé à une croisière sur l'Erdre, durant laquelle ils ont fêté leurs retrouvailles dans l'amitié et la convivialité.

Section de la Presqu'île guérandaise

Le Pouliguen, le 18 juin 1998 à 9 h 30, devant la stèle où est fixée la plaque de l'Appel : lecture de ce dernier par le président Robert Lasnier.

La Baule à 10 h 15, devant le monument aux morts : remise de gerbe et lecture de l'Appel par le président ; M. le sous-préfet était présent.

Pornichet à 11 heures, cérémonie dépôt d'une croix de Lorraine et lecture de l'Appel par le président.

Saint-Nazaire à 11 h 30, M. le sous-préfet étant présent, lecture de l'Appel par le président devant la plaque et dépôt d'une croix de Lorraine au monument aux morts.



Guérande, 18 juin : lecture de l'appel devant le monument aux morts par les élèves de l'école Notre-Dame de Guérande.

Le Croisic à 17 heures, lecture de l'Appel devant le monument et dépôt d'une croix de Lorraine.
Guérande à 18 heures, cérémonie devant le monument aux morts et lecture de l'Appel par les enfants de l'école Notre-Dame de Guérande.
Batz-sur-Mer à 18 h 30, la plaque ayant été volée il fut procédé à la pose d'une autre et à la lecture de l'Appel.
Saint-André-des-Eaux à 17 heures,

dépôt de gerbes au monument aux morts et lecture de l'Appel du 18 Juin par le président devant les représentants de la commune et les Anciens Combattants.
Partout les associations d'Anciens Combattants étaient accompagnées de leur drapeaux. Nous avons remercié tous les participants et surtout notre porte-drapeau, qui a participé à toutes les cérémonies.



Villeneuve-sur-Lot, 18 juin : commémoration de l'appel par la section AFL du Lot-et-Garonne.

47 - LOT-ET-GARONNE

Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940

Le congrès national de la Fédération nationale des anciens d'Outre-Mer et Anciens Combattants des Troupes de Marine se tenait à Agen cette année.

Notre assistance s'est à cette occasion singulièrement étoffée en quantité et en qualité pour commémorer le 58e anniversaire de l'Appel, en cette journée du 18 juin 1998.

On notait la présence de M. le préfet de Lot-et-Garonne entouré des autorités civiles, de la police et de la gendarmerie nationale ainsi que du lieutenant-colonel Commine, délégué militaire départemental, M. le lieutenant-colonel commandant le 48e RT stationné à Agen et M. le colonel commandant le 6e RPIMA de Mont-de-Marsan. C'est cette dernière unité qui a fourni une compagnie à trois sections pour rendre les honneurs et produire le défilé. Un nombre impressionnant de drapeaux s'étaient joints au nôtre, toujours porté avec fierté par notre camarade Georges Barsiougues.

C'est notre président Robert Gerveau qui a procédé à la lecture de l'Appel, après quoi s'est joint à lui notre secrétaire général pour déposer une imposante croix de Lorraine tricolore au pied du monument aux morts.

Après avoir pris congé des diverses autorités, ainsi que du général Lemoine, président de la FNAOM et des congressistes, nous sommes

repartis vers Villeneuve-sur-Lot, où s'est déroulée la deuxième cérémonie.

A 18 h 30, en présence des autorités civiles et militaires, nous nous sommes retrouvés à Villeneuve-sur-Lot, face au monument aux morts. De nombreux porte-drapeau étaient présents pour honorer ce jour historique.

Après lecture du message faite par Francis Ruffier-Monet, c'est notre camarade Pierre Longo qui donna de la voix pour faire entendre l'Appel historique.

Ce fut au tour du président Robert Gerveau de déposer au pied du monument une magnifique gerbe tricolore, accompagné dans ce geste par notre secrétaire Francis Ruffier-Monet. Le tout fut rehaussé par la présence de la Lyre municipale, qui exécuta une vibrante Marseillaise suivie du Chant des Partisans pour terminer aux accents entraînants de la Marche de la 2e DB.

M. le maire, Michel Gonelle, nous convia aimablement à un apéritif d'honneur à l'occasion duquel il fit un brillant discours, laissant le micro au conseiller général M. Lalbat, qui, à son tour, céda la parole au député M. Jérôme Cahuzac, qui termina ces évocations sur le 18 Juin 1940.

Après les nombreuses congratulations du monde combattant, les plus décidés de la section se sont une nouvelle fois retrouvés à l'auberge si accueillante "Les Berges du Lot", pour prolonger cette journée dans une ambiance fraternelle en pensant déjà au prochain rendez-vous, pour oublier la séparation après de joyeuses agapes au milieu des vieux souvenirs évoqués.

49 - MAINE-ET-LOIRE

L'assemblée générale de la section du Maine-et-Loire s'est déroulée à Angers le 19 avril 1998 dans les locaux du 6e régiment du Génie. Nous avons salué avec plaisir le retour de plusieurs d'entre nous, absents l'an dernier pour cause de santé.

Notre camarade André Beauchêne a rappelé l'épopée du médecin-colonel Fruchaud, Français libre, originaire de l'Anjou et Compagnon de la Libération. Une rue d'Angers porte désormais son nom et nous en projetons l'inauguration solennelle au cours des prochains mois avec, si possible, le concours des autorités civiles et militaires et la présence de la famille de notre glorieux compagnon.

Notre présidente, Ninette Poilane, a tenu à remercier publiquement notre trésorier Pierre Troadec pour sa remarquable gestion. Le bureau a été réélu à l'unanimité comme suit : présidente : Ninette Poilane, vice-président : Louis Colas, secrétaire : Robert Pestieaux, secrétaire adjoint : André Beauchêne, trésorier : Pierre Troadec.

Notre ami Pierre de Bourmont, ancien du bataillon de chasseurs, continue d'assumer avec dévouement les fonctions de porte-drapeau.

L'assemblée générale a été suivie d'un excellent repas servi au mess du 6e Génie, sous la présidence du colonel Gros, commandant de cette unité et dont la mère, ancienne résistante, a été compagne de déportation de notre présidente.

* *

Le 58e anniversaire de l'Appel a été commémoré dans le département en fonction de la coutume maintenant bien instituée.

A Angers - Devant le monument aux morts et en présence du préfet, du président du conseil général, du maire adjoint, du chef de corps de l'ESAG au nom du général commandant de la Place, de Ninette Poilane, présidente de la section, avec de nombreux drapeaux, Louis Colas dans un rappel historique a convié tous au souvenir de cette date.

Après la lecture de l'Appel par le colonel Corassé, les notabilités ainsi que le vice-président Colas déposèrent chacun une gerbe au pied du monument.

A Saumur - Au square du Souvenir et en présence des autorités civiles et militaires, notre camarade Bernard Hubert a lu le texte de l'Appel.

Avant la minute de recueillement, deux gerbes furent déposées, l'une devant le monument aux victimes civiles de la Seconde Guerre mondiale, la seconde devant le monument honorant les Cadets de Saumur.

A Montsoreau - La lecture de l'Appel et le dépôt d'une gerbe par le général (CR) Borel, maire de la ville, a rassemblé autour des monuments aux morts l'élite de la population.



Chaumont, 18 juin : Commémoration de l'appel, en présence de Mme Elisabeth Allaire, préfet de Haute-Marne et de MM. J.-C. Daniel, député-maire de Chaumont et Marcel Nallier, président de la section départementale de l'AFL.

52 - HAUTE-MARNE

Commémoration en mémoire de la Résistance

Jeudi 18 juin, à 18 h 30, au monument de la Résistance ont résonné les premières notes de la Marseillaise. Auparavant, les militaires avaient présenté les armes. Le préfet, Elisabeth Allaire, le député-maire, Jean-Claude Daniel, et Marcel Nallier, président de la section AFL de Haute-Marne, ont déposé chacun une gerbe au pied du monument. Toutes les associations d'anciens combattants et victimes de guerre, de groupements patriotiques et membres du Comité d'entente étaient représentées ainsi que d'autres amicales de combattants et de résistants.

Une minute de silence a suivi l'interprétation de la sonnerie aux morts par les trompettes de Chaumont. Puis, lauréat (4e) au Concours national de la Résistance et de la Déportation et du challenge du Souvenir pour la Paix, Sylvain Martin s'est avancé près du micro et a lu le désormais mythique Appel du général de Gaulle. Ce jeune garçon de 17 ans, élève en terminale littéraire au lycée Edme-Bourchardon, était arrivé second l'année précédente. La cérémonie de commémoration a pris fin par le Chant des Partisans interprété par l'Harmonie municipale.

A signaler le très beau geste d'un fleuriste de Chaumont, M. Armand Lagille, qui a offert à Marcel Nallier de garnir de compositions florales les 20 tables de la salle du repas de gala, lors du congrès de l'AFL à Colombey-les-Deux-Eglises, en hommage aux Français libres. A la fin du repas, Jean Gilbert lui a adressé une carte de remerciements portant de nombreuses signatures. La section AFL de Haute-Marne lui a offert le livre de notre ami Pierre Castelneau "Les Flambeaux de la Résistance".

A noter que quatre Chaumontais seulement sont partis rejoindre les FFL : Marcel Nallier en octobre 1941, Jean Mathis, Charles Husson et François Andriot en décembre 1942. Quatre cents autres Chaumontais sont allés travailler en Allemagne.

54 - MEURTHE-ET-MOSELLE

Assemblée générale du 18 juin 1998 des sections AFL et 2e DB

En ouvrant la séance, au cercle des officiers de Nancy, le président Sanchi souhaite la bienvenue aux membres présents, excuse les membres des deux associations qui, pour des raisons diverses, n'ont pu se joindre à nous. Il adresse ses vœux de prompt rétablissement à tous nos camarades touchés par la maladie, demande d'observer une minute de silence à la mémoire du colonel Petiaut, décédé au cours de l'année écoulée. Malheureusement, les rangs s'amenuisent ; mais gardons les directives de notre Patron, le maréchal Leclerc, qui nous a inculqué cet esprit d'entraide et de patriotisme.

Le président passe la parole à Mlle Marie-Cécile Blott, notre secrétaire générale, pour le rapport moral et d'activité.

Rapport moral et d'activité

La dernière assemblée générale des deux sections départementales des Français libres et des anciens de la 2e DB s'était tenue, également au cercle des officiers de Nancy, le 25 janvier 1997.

Les rapports moral et d'activité, propres à chaque section, ont été adoptés à l'unanimité.

Les rapports financiers des deux sections ont également été adoptés à l'unanimité, après avoir reçu quitus des vérificateurs aux comptes.

Aucune candidature ne s'étant présentée, les membres des conseils d'administration élus en 1997 ont été reconduits dans leurs fonctions.

Nos associations ont pris part à toutes les cérémonies et manifestations militaires et patriotiques traditionnelles.

25, 26 et 27 avril 1997 : Journées nationales de la Déportation et 52e anniversaire de la libération des camps de concentration ; office à la synagogue, messe en la cathédrale, dépôt de gerbes à la Malpierre et au monument de la Résistance, remise des prix du Concours de la Résistance et de la Déportation à l'hôtel de ville ; de nom-

breuses personnalités civiles et militaires y assistaient.

8 mai : 52e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, dépôt de gerbes au mémorial Désilles, prises d'armes, place Stanislas.

18 juin : 57e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle, dépôt de gerbes au monument de la Résistance en présence de nombreuses personnalités, d'un détachement et d'une musique militaire. Cérémonie précédée par notre repas traditionnel. Une soixantaine de nos camarades y participaient.

13 septembre : 53e anniversaire de la libération de Nancy, messe en la cathédrale, cérémonies du souvenir à la Malpierre et au monument de la Résistance.

5 octobre : Messe en la cathédrale à la mémoire du général de Gaulle et des maréchaux, en commun avec le Comité d'entente 1939-45.

9 novembre : Office en la cathédrale avec le Souvenir français à la mémoire des morts de toutes les guerres.

11 novembre : Fête de l'armistice 1918, Journée du Souvenir ; dépôt de la gerbe unique au mémorial Désilles au nom d'une soixantaine d'associations militaires et patriotiques, prise d'armes, place Stanislas, suivie du repas de la Victoire.

En dehors de ces nombreuses cérémonies traditionnelles, MM. Sanchi, Muller, Pflieger et Fiorani ont assisté aux cérémonies du Souvenir des combats de Grussenheim.

Le président Sanchi a participé aux corrections des devoirs du Concours de la Résistance et de la Déportation avec la FNDIRP, la FNDIR, les CVR et les médaillés de la Résistance.

27 et 28 novembre : cinquantenaire de la mort du général Leclerc, cérémonies à l'Arc de Triomphe, à Notre-Dame ainsi qu'au nouveau monument Leclerc ; participation en commun avec la Moselle et la Meuse.

15 mars 1998 : Invitation par l'Amicale des Anciens de la 2e DB qui tenait son assemblée générale.

28 mars : Repas pris en commun avec l'Union des sociétés militaires et patriotiques, qui tenait son assemblée générale.

Un grand merci à M. Pflieger, porte-drapeau de la 2e DB.

Depuis 3 ans, c'est Aurélie Kociemba, 16 ans, qui porte le drapeau de la France libre. Lors de l'assemblée générale de l'Amicale des porte-drapeau, Aurélie a été récompensée par le diplôme d'honneur des porte-drapeau, qui lui a été remis par le préfet de Meurthe-et-Moselle. Nous lui adressons nos félicitations.

Pour terminer, nous nous devons de dire une fois de plus un grand merci à notre président qui, malgré de graves ennuis de santé, continue à perpétuer le souvenir de nos anciens et contribue, avec dévouement, à maintenir en vie nos deux associations FFL et 2e DB. Qu'il soit assuré de toute notre reconnaissance.

Rapports sur les comptes financiers
M. Grosman, trésorier de la section AFL, donne lecture du rapport sur l'exercice écoulé, ainsi que M. Muller, trésorier de la 2e DB.

Rapports des vérificateurs aux comptes

MM. Durand et Debano, pour les FFL et la 2^e DB, donnent lecture de leurs rapports de vérification. Ils certifient la sincérité et la régularité des comptes présentés.

L'assemblée générale après avoir entendu les vérificateurs aux comptes donne quitus aux trésoriers pour leur gestion de l'exercice écoulé.

Election du conseil d'administration

Le président fait appel aux candidatures pour le nouveau conseil. Aucune candidature ne s'étant présentée, les membres des bureaux FFL et 2^e DB en 1997 sont reconduits dans leurs fonctions.

Les formalités réglementaires étant épuisées, le président donne différentes informations et invite les participants à s'exprimer sur des questions d'ordre intérieur.

Un repas amical a clos cette journée FFL-2^e DB dans un climat d'amitié et de franche camaraderie.

56 - MORBIHAN

Section de Lorient

La cérémonie traditionnelle de la commémoration de l'Appel du général de Gaulle se tenait le 18 juin à 18 heures devant le monument aux morts de Lorient.

Les autorités locales étaient présentes ou représentées : le sous-préfet, le commandant de la Marine à Lorient et le maire.

Un piquet d'honneur avait été fourni par la Marine à Lorient et le concours de l'Harmonie municipale par la ville ; de nombreux drapeaux d'associations patriotiques étaient rassemblés sur place.

Une présence importante de délégations et de spectateurs montrait l'intérêt de l'assistance pour cette cérémonie.

La lecture de l'Appel était faite par un Français libre de la section ; elle fut suivie d'un dépôt de gerbes par les autorités et le président de la section, tandis que les honneurs étaient rendus par le Piquet et le clairon, et furent suivis de la Marseillaise, exécutée par l'Harmonie. Pour clore la cérémonie, les drapeaux étaient passés en revue par les autorités, auxquelles les Français libres regroupés furent présentés.

Le verre de l'amitié était ensuite offert au Cercle des officiers-marinières par la section, puis un repas au Cercle réunissait 13 Français libres.

La ville de Guidel commémorait l'Appel le samedi 20 juin, associant dans une même cérémonie l'inauguration d'une rue du Général-de-Gaulle, le dévoilage d'une plaque de l'Appel offerte par les Français libres de Guidel, et la lecture de l'Appel faite par notre camarade lung.

Très belle cérémonie, présidée par M. le maire de Guidel, en présence de M. le député Le Nay, de plusieurs drapeaux, dont celui de la section, ainsi que d'une nombreuse assistance et de plusieurs membres de la section, dont le président.

Au cours d'une vibrante allocution, le maire a évoqué les divers épisodes de l'action du Général.

64 - PYRENEES-ATLANTIQUES

Section de Pau-Béarn

Commémoration à Pau de l'Appel du 18 Juin

C'est par une magnifique journée et une chaleur caniculaire que s'est déroulée à Pau la commémoration de l'Appel lancé à la BBC de Londres le 18 juin 1940 par le général de Gaulle.

Une section du 9^e régiment de soutien aéromobile de Pau rendait impeccablement les honneurs, tandis qu'une quarantaine de drapeaux d'associations d'Anciens Combattants, résistants et patriotes encadraient le mémorial de la Résistance et de la Déportation.

En présence de M. le préfet des Pyrénées-Atlantiques, Gilles Bouilhagué, de M. Jean Gougy, vice-président du conseil général des P.-A. représentant son président François Bayrou, de M. Yves Baradat premier adjoint au maire de Pau représentant André Labarrère, du colonel Dehecq délégué militaire départemental, de très nombreux présidents d'associations et d'adhérents à ces associations, l'Appel a été lu d'une voix juvénile mais très assurée par Mlle Aurélie Lafargue, élève de seconde au lycée d'enseignement professionnel de Gelos, ville de l'agglomération paloise. Cette jeune fille fait partie d'un groupe d'élèves de ce lycée qui a obtenu le premier prix en devoir collectif du Concours national de la Résistance et de la Déportation, à l'échelon départemental. Félicitations à ces élèves et aux enseignants qui les ont préparés, dont Mme Bayrou, professeur d'Histoire.

Après la lecture de l'Appel, les autorités citées plus haut, auxquels s'étaient joints notre président de section, André Bourgeacq, et la lectrice de l'Appel, déposèrent chacun une gerbe au pied du mémorial. La Marche lorraine puis le Chant des Partisans ont été écoutés par l'assistance dans le plus grand recueillement. La sonnerie aux morts exécutée au clairon, suivie de la minute de silence, a ajouté à l'émotion des assistants. Une vibrante Marseillaise a clos dans le plus profond respect cette cérémonie.

Les autorités ont ensuite traditionnellement salué et félicité pour leur fidélité et leur prestation les porte-drapeau présents.

La veille, le 17 juin à 16 heures, à la villa préfectorale Sainte-Hélène, à Pau, la remise des prix du Concours national de la Résistance et de la Déportation avait eu lieu en présence de M. le préfet Gilles Bouilhagué, de l'inspecteur d'Académie M. Polivka, du vice-président du conseil général, M. Jean Gougy, du député-maire de la ville de Pau, M. André Labarrère, du directeur de l'ONAC et des VG, M. Blanc, du président du comité départemental du Concours le général Marinelli et de son dévoué secrétaire M. Mousseron, du président de notre section Pau-Béarn,

M. Bourgeacq, et du président de la section AFL du Pays basque, M. Leremboure.

Notre association participe chaque année à la dotation des prix de ce concours et nos camarades Michel Lipani et René Pommiers pour la section Pau-Béarn, et Leremboure et Lebastard pour la section Pays basque, participent au choix et à la notation des devoirs présentés par les élèves des divers établissements d'enseignement des Pyrénées-Atlantiques.

Nous devons continuer à renforcer notre mémoire collective. Tel est le message lancé par ce Concours afin que la flamme de la Résistance ne s'éteigne jamais pour combattre l'obscurantisme de certaines idéologies.

66 - PYRENEES-ORIENTALES

Assemblée générale de 1998

Notre assemblée générale ordinaire s'est tenue le samedi 7 mars, à la maison du Combattant à Perpignan, entre 9 h 30 et 12 heures.

Dès l'ouverture de la séance, le président fait observer une minute de silence à la mémoire de nos chers disparus, et particulièrement ceux qui nous ont quittés en 1997 : MM. Marc Thube, Alexis Valette, notre ancien président Jacques Balensi, mais aussi Paulette, l'épouse d'Henri Cardonne, ainsi que Jean-Paul et Pierre les fils de Marcel Bernard et Joseph Acquaviva, partis bien jeunes. Il présente ensuite nos nouveaux adhérents : Manuel Solario, FFL de la première heure, qui, après Narvik, participa à toutes les campagnes du général Leclerc, et une amie, Mme Jean Blondelet.

Le secrétaire cite ensuite la vingtaine de pouvoirs reçus d'absents empêchés et fait le point sur notre effectif. Total de 74, dont 45 FFL, 11 combattants-amis et 18 amis. Puis il rappelle notre activité de l'an passé ; outre les cérémonies habituelles (assemblée générale ordinaire, congrès national, 18 Juin, méchoui, messe anniversaire, concours de la Résistance, etc.), deux inaugurations : le 21 juin, des avenues Général-de-Gaulle et Maréchal-Koenig au Barcarès et le 8 novembre, place Général-de-Gaulle à Saint-Genis-des-Fontaines. Enfin, le 30 novembre à Montpellier, cérémonies du 50^e anniversaire de la mort du maréchal Leclerc. Au plan social, nous sommes intervenus deux fois, dont une très importante avec l'appui du siège central.

Le trésorier présente alors le bilan 1997. Avec en recettes 48 025 francs pour 44 768 francs de dépenses ; l'excédent est de 3 257 francs et l'encaisse au 1^{er} janvier 1998 de 17 541 francs. Le trésorier remercie les généreux donateurs et participants aux tombolas qui ont permis de redresser nos comptes.

Pour le congrès de Chaumont, la motion proposée par la section a été discutée et adoptée. Notre délégué y sera M. Robert Van Den Hende.

Après que le président eut annoncé les projets pour 1998 : inaugurations de l'avenue Maréchal-Koenig à Perpignan le 18 juin, du rond-point Maréchal-Koenig et de l'avenue Maréchal-Leclerc le 14 juillet à Port-Vendres. Fête annuelle de la section à La Fosseille le jeudi 24 juin ; messe anniversaire pour le général de Gaulle le dimanche 15 novembre. Le bureau démissionnaire est ensuite reconduit, légèrement modifié (porte-drapeau et service social), et après quelques mots de remerciements et d'amitié, le président Brézout a levé la séance et a invité les participants au pot de l'amitié et au repas pris en commun avec nos amis de la 2^e DB au restaurant La Grange.

Activités de notre section

Cette année encore, l'anniversaire de l'Appel du 18 Juin 1940 a été célébré dans de nombreuses localités du département. A Perpignan, la cérémonie traditionnelle a été précédée par l'inauguration de l'avenue Maréchal-Koenig, en présence du préfet, du maire, des autorités militaires et civiles, des présidents d'associations d'Anciens Combattants, résistants et déportés, d'une quarantaine de drapeaux, de la musique municipale et d'une nombreuse assistance. Le texte de l'Appel a été lu par le jeune Mathieu Pons Seradeil, lauréat du Concours 1998 de la Résistance et de la Déportation.

Dans leurs allocutions, le président Brézout, le maire J.-P. Alduy et le préfet Dartout, ont évoqué l'action, la mémoire et l'idéal du maréchal Koenig, de la France libre, de ses volontaires et de son chef, le général de Gaulle.

Le 24 juin, s'est déroulée, sous les frais ombrages du domaine de La Fosseille, la Journée champêtre de notre section. Quatre-vingt-dix participants, parmi lesquels nos amis de la 2^e DB, ont apprécié une copieuse cargolade. Ce fut une belle journée de retrouvailles et c'est à regret qu'il fallut se quitter après 18 heures.

Le 25 juin, au cours d'une imposante prise d'armes à Villefranche-de-Conflent, notre camarade Jean-André Lavaud, ancien FAFL, a été fait officier de la Légion d'honneur avec le parrainage de notre vice-président, le colonel

A. Salvat, Compagnon de la Libération.

Le 13 juillet à 11 heures, le bureau a représenté notre section à la cérémonie commémorant à Perpignan, où il était né et où une rue porte son nom, le cinquantième anniversaire de la mort de Pierre Bourdan, ancien porte-parole de la France libre à la radio de Londres. Enfin, les cérémonies du 14 Juillet à Port-Vendres, en présence du colonel G. Poncet, délégué militaire départemental, et d'une foule considérable, ont été marquées par l'inauguration de deux nouvelles avenues au nom des maréchaux Koenig et Leclerc, dont les épopées furent rappelées par les présidents Brézout et Gaussens alors que le maire, J.-J. Villa, exaltait l'exemple de courage et de refus de compromission du général de Gaulle.

67 - BAS-RHIN

Section Centre-Alsace

Les cérémonies du 18 juin 1998 à Sélestat se sont déroulées dans la soirée devant le monument aux morts de la ville en présence de M. le sous-préfet Amboise, de M. C. Renaudet, conseiller général et représentant M. le maire P. Giersh, retenu par d'autres occupations, des conseillers généraux et régionaux, des officiers et personnel de la Gendarmerie nationale et la Sécurité publique, des présidents des associations patriotiques ainsi que les porte-drapeau.

La lecture de l'Appel par le doyen de la section (ancien du CT le Triomphant) André Aragond fut suivie par le dépôt d'une croix de Lorraine en fleurs naturelles, traditionnellement offerte par la municipalité en hommage aux Français libres morts pour la libération de la cité. Un public toujours fidèle au souvenir du général de Gaulle rehaussa la valeur du souvenir de cette commémoration.

Dans la soirée, le président C. Béné convia à un repas amical traditionnel les quelques camarades et les veuves, membres de la section, au restaurant Les Châteaux à Dieffenthal.



Sélestat, 18 juin : lecture de l'appel par André Aragond, FNFL, ancien du contre-torpilleur Triomphant, doyen de la section AFL.

68 - 90 - 70 - HAUT-RHIN, BELFORT, HAUTE-SAONE

Section du Haut-Rhin

A Mulhouse, c'est devant le monument de la France libre et de la Résistance, place du Général-de-Gaulle, que s'est déroulée la traditionnelle cérémonie commémorant l'Appel du 18 Juin 1940. Après l'arrivée des nombreuses personnalités civiles et militaires et devant une vingtaine de drapeaux que le président Jean Hadey a lu le message historique. Un vin d'honneur fut offert par la municipalité dans la salle des colonnes de l'ancienne mairie. Un repas fort sympathique a clos cette belle manifestation.

A Colmar, dépôt de gerbe par le vice-président René Robert et Laurent Schmidt.

A Sundhofen, la lecture de l'Appel fut faite par René Schueller.

Territoire de Belfort

A Belfort, en présence du préfet et de nombreuses personnalités, c'est notre camarade Jean Faivet, délégué du territoire, qui a lu l'Appel. Dépôt de gerbe par notre ancien Daniel Zanetti. Repas en commun de tous les amis pour clore cette belle journée.

Section de la Haute-Saône

A Vesoul, c'est le président Jacques Gentilhomme qui organisa la cérémonie et lut le message en présence des responsables régionaux.

72 - SARTHE

Cérémonie du 18 Juin

Cérémonie au monument face à la préfecture du Mans, en présence de M. le préfet de la Sarthe, du docteur P. Héliot, député et président du conseil général, de M. Drapeau, adjoint au maire, du colonel Oldra, délégué militaire départemental, en présence aussi des représentants des associations d'Anciens Combattants.

Les gendarmes de l'école de Gendarmerie du Mans rendaient les honneurs. Notre ami Gaubert, ex-2^e DB, fils de FFL, a donné lecture de l'Appel. Nos amis Pageau et Boisjean ont déposé une croix de Lorraine avec les représentants des autorités. La cérémonie fut brève et simple.

75 - PARIS

Section de Paris-Est

Le 9 juillet 1998, dans les salons de la Maison de la France libre, 59, rue Vergniaud, à Paris 13^e, le colonel Jean Camus, président de la section AFL de Paris-Est, a remis à notre camarade Eugène Hugues les insignes de chevalier de la Légion d'honneur, en présence du colonel Pierre Castelneau, vice-président national de l'AFL, et d'une nombreuse assistance.

Un vin d'honneur a clos cette cérémonie de l'amitié Free French dans une ambiance chaleureuse et cordiale.



Rouen, 18 juin : lecture de l'appel par le jeune Julien Daviet, petit-fils de Monique et Henry Cousyn, président de la section.

76 - SEINE-MARITIME

Section de Rouen

La section AFL de Rouen du groupe départemental de la Seine-Maritime a eu au début mars deux journées importantes qui l'ont marquée.

Le 7 mars - Cérémonie du souvenir à la mémoire du sergent-chef Paul-Raphaël Hubidos, pilote de chasse des Forces aériennes françaises libres.

Il y a 55 ans, le 8 mars 1943, tombait au Grand-Quevilly, en combat aérien, Paul-Raphaël Hubidos, pilote de chasse de l'Escadrille Ile de France, 340e Squadron des FAFL placé à l'époque sous l'autorité de la Royal Air Force.

Le 8 mars 1943, une formation de 13 Liberator B 24 du 67^e Squadron de la 8^e flotte US avait pour mission de bombarder la gare de triage de Sotteville-lès-Rouen - Attaque à 20 kilomètres de leur objectif par la chasse allemande, composée d'une trentaine de chasseurs FW 190 ; deux des bombardiers, leaders de la formation, touchés, allèrent s'écraser près de Villers-Ecalles. Sans attendre, les onze autres firent demi-tour au-dessus de Canteleu et avant de rejoindre leur base se délestèrent de leurs bombes sur la voie ferrée entre Pavilly et Barentin (156 bombes de 250 kg), faisant un mort et détruisant une cité ouvrière.

Prise de court, la couverture aérienne composée de 12 Spitfire de l'escadrille Ile de France qui patrouillaient à haute altitude engage le combat ; important engagement qui s'étendra jusqu'à la mer. Au-dessus de Canteleu, un chasseur ennemi coupe la descente d'un des Spitfire, d'où s'échappe une grande flamme, due pour certains à un accrochage, à la DCA pour d'autres, deux hypothèses qui ne purent être établies malgré le temps. C'est alors que l'avion touché part sur le dos en piqué, jusqu'à la verticale, tirant de toutes ses armes sur une batterie de DCA stationnée à l'entrée des bassins aux pétroles du port de Rouen, effectue alors un large virage au-dessus de la rive gauche de Rouen et Petit-Quevilly et vient se planter au Grand-Quevilly tout près des chantiers de réparations de wagons de l'entreprise Lozay où il explose.

Sitôt l'impact, les Allemands récupèrent les papiers et affaires personnelles du pilote et, sous menace des armes, empêchent les ouvriers des chantiers, témoins oculaires, de s'approcher de l'épave, dont la garde sera confiée à la brigade de gendarmerie du Petit-Quevilly, qui prélèvera un morceau de l'uniforme et qui, faute d'indices, fera inhumer le pilote au cimetière britannique de Rouen Saint-Sever, avec mention : "Aviateur inconnu - Tombe n° 40".

Les Quevillais témoins du drame n'ont pas oublié et ont toujours souhaité pouvoir rendre un juste hommage au pilote disparu.

Ce n'est que 53 ans plus tard, sur l'initiative du comité d'études historiques local du Grand-Quevilly, après de multiples et fastidieuses recherches tant auprès des Américains, de la RAF, ainsi qu'auprès de l'Amicale des Forces aériennes françaises libres, que l'identité du pilote fut connue : il s'agissait de Paul-Raphaël Hubidos, né le 22 août 1917 à Saint-Mandrier, commune de La Seyne-sur-Mer, dans le Var. Engagé aux FAFL à Gibraltar le 5 juillet 1940, il avait 26 ans au moment des faits.

Entre-temps, l'identité de Paul Hubidos avait pu être établie suite à une lettre adressée à Mme Hubidos mère par une famille Brément de Cardiff (G.-B.) qui avait hébergé Paul Hubidos pendant ses stages de formation à la RAF, l'informant que son fils avait été porté disparu le 8 mars 1943 au cours de combats au-dessus de Rouen. Par ailleurs, après démarches faites auprès de la Mission de recherche des disparus de l'Armée de l'Air de la Croix-Rouge, le 2 mars 1945, François Hubidos était informé que son frère Paul était inhumé au cimetière Saint-Sever à Rouen.

Une exhumation eut lieu en 1945, pour reconnaissance du corps, qui fut remis dans sa tombe dans l'attente de son transfert en mars 1950 au cimetière de La Seyne-sur-Mer, où il repose dans le caveau familial après que lui furent rendus les honneurs militaires.

La médaille de la Résistance lui sera attribuée le 27 mars 1947 à titre posthume. Informée de ces faits, il était du devoir de notre section locale AFL d'apporter une large participation à l'organisation d'une cérémonie souvenir dédiée à ce pilote FAFL.

C'est en présence de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, député maire du Grand-Quevilly, entouré des membres du conseil municipal, dont MM. Massion, sénateur, Giovannelli, conseiller général, Asquin, maire adjoint, de Mme Francette Le Guen, nièce de Paul Hubidos, venue spécialement de La Seyne-sur-Mer, accompagnée de ses deux petites filles ; de M. Bot, maire adjoint, représentant le maire de La Seyne-sur-Mer, du général Guéguen, Compagnon de la Libération, président national de l'Amicale des Forces aériennes françaises libres, entouré des généraux De Bordas, Compagnon de la Libération, Andrieux, Compagnon de la Libération, Petit, du colonel Lafont, Compagnon de la Libération, Brisset, M. le commandant de Segonzac, président d'honneur de l'Amicale des FAFL, ainsi que de MM. Voirin et de Lécluse, membres du comité directeur des FAFL, et d'autres personnalités.

Après montée des couleurs par Pierre Poullard, ancien du bataillon du Tchad et de la 2^e DB, le colonel Henry Lafont (instructeur de Paul Hubidos) devait retracer la courte mais intense carrière du pilote. C'est ensuite que Mme Le Guen, entourée de ses petites-filles et en compagnie de M. Fabius, a dévoilé la stèle, maintenant chère aux Grands-Quevillais.

La cérémonie devait se conclure par un important dépôt de gerbes, dont, avec celle des FAFL, l'imposante croix de Lorraine de l'AFL de Rouen déposée par le président H. Cousyn, accompagné de notre ami A. Naglin.

On retiendra que tout au cours de la cérémonie la partie musicale militaire a été assurée par les membres de l'Ecole de Musique du Grand-Quevilly sous la direction de M. Rouziers, directeur.

Quelques instants plus tard, réunis dans le local municipal dénommé "Les Bains-douches", au cours du cocktail offert par la municipalité, le président H. Cousyn exprima toute sa gratitude à la municipalité pour la parfaite collaboration ayant permis la réalisation du projet qui devait aboutir à la cérémonie de ce jour, ainsi qu'à toutes les personnes, entre autres les membres du comité d'études historiques local du Grand-Quevilly et en particulier M. Claude Fourny, dont les travaux de recherche ont permis de reconstituer l'épisode tragique du 8 mars 1943.

Le général Guéguen, pour sa part, devait rappeler les sacrifices des FAFL, dont certaines unités perdirent au combat 100 % de leurs effectifs.

Après avoir félicité les combattants de la France libre et les organisateurs de cette commémoration, M. Fabius, député maire, a évoqué l'indispensable devoir de mémoire, sans lequel on ne peut pas bâtir l'avenir.

En souvenir de cette journée, il devait ensuite remettre la médaille de la ville à Mme Le Guen et au général Guéguen, lequel en retour lui offrit, incrusté dans une pierre, l'emblème des FAFL.

A noter que, retenues par le devoir de réserve dû aux élections, certaines personnalités civiles et militaires s'étaient excusées, entre autres le colonel Grundfelder, délégué militaire départemental de la Seine-Maritime, MM. Jobez et Odent, du ministère des ACVG, ainsi

que M. le lieutenant-colonel Rouzet, commandant l'E.C. 02.005 Ile de France de la base aérienne 115 d'Orange.

Le 8 mars - Journée de la France libre à Bois-Guillaume. Il y a six ans déjà, se tenait la première Journée de la France libre de notre section et depuis, chaque année, cette fraternelle rencontre s'est renouvelée.

Au cours des ans, ces rencontres ayant été dédiées aux différentes armes des FFL, Terre, Mer, Air ; il convenait de consacrer celle de 1998 à la Résistance. C'était par ailleurs l'occasion de rendre hommage et d'exprimer toute notre profonde et respectueuse considération au Combattant-Ami de notre section, le colonel (CR) Jean Thomas, président des Anciens de Dachau, président national des Résistants Déportés. Auteur entre autres d'un livre poignant "Jusqu'au doux petit ruisseau", retraçant avec simplicité et pudeur la vie de Résistant Déporté que lui-même a subie, il a bien voulu accepter de présider cette journée accompagné de son épouse, aux côtés de M. René Selle, conseiller général et maire de Bois-Guillaume.

N'ayant pu pour des raisons indépendantes de notre volonté débiter cette journée par un office religieux, c'est regroupés au cimetière de Bois-Guillaume avec nos amis du Havre, d'Elbeuf et membres de la section de Rouen, qu'en présence de M. Seille, maire, de M. J.-P. David, maire adjoint, ont été fleuris les monuments aux morts de 1914-1918 des carrés militaires anglais et canadiens, cérémonie poursuivie au monument français par la montée des couleurs par nos amis Naglin et Badet, du dépôt de gerbes de la municipalité, Souvenir français, etc., et de notre croix de Lorraine florale déposée par M. le colonel Thomas accompagné du président Henry Cousyn.

La journée n'étant pas pour autant terminée, c'est, accueillis à la charmante auberge normande La Grillage à Quincampoix, qu'après quelques mots de bienvenue que le président Cousyn retraça la dure carrière du colonel Thomas, lequel lui succéda par le rappel du devoir de mémoire et vives recommandations pour que, dans la période actuelle, quelque peu troublée, nous restions unis, gardant pour exemple la voie tracée par le général de Gaulle. M. le

maire devait ensuite féliciter le colonel Thomas d'avoir accepté la présidence de cette journée.

C'est dans une très chaleureuse ambiance que fut enfin partagé un excellent repas regroupant quarante-huit convives.

79 - DEUX-SEVRES

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

Notre assemblée a été tenue le 21 mars 1998 à la mairie de Glénay. Ouverture de la séance à 10 h 30. Sept membres présents et sept membres excusés.

Le président Henri Ecochard souhaite la bienvenue à tous. Il demande une minute de silence pour tous les Français libres décédés, dont Andrée Chauvin.

Le trésorier Jacques Pineau donne lecture du rapport financier ; le solde au 31 décembre 1997 s'élève à 7 184,19 francs, dont 5 640 francs au livret + intérêts 97 = 197 F. Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 27 mars 1999 à Canton-Airvault et sera organisée par Henri Ecochard.

Rapport moral :

- le 4 juin, Paul Marmillot était présent à la remise des prix du Concours national de la Résistance, à la préfecture.
- le 18 juin, belle cérémonie à Niort, où Henri Ecochard a lu l'Appel. Malheureusement, nous vieillissons et n'avons toujours pas de porte-drapeau. Pour la 21^e année notre gerbe fut oubliée et Henri Ecochard accompagna celle du conseil général.

- Relance des communes pour doter notre Fondation de la France libre.

- A partir de 1998, nous ne demandons plus de subvention (lettres C.G.11/7 et 2/10 AFL.10/9) mais les Mémoires de guerre du général de Gaulle que nous offrons chaque année seront réglés par le conseil général.

- Henri Ecochard a représenté la section au congrès AFL de Saint-Germain-en-Laye et l'AFL Grand-Ouest à Reims. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.



Glénay, 21 mars : assemblée générale de la section des Deux-Sèvres. Dépôt de gerbe par notre camarade Marc Pinaud et le maire de la ville. Marc Pinaud faisait partie de la compagnie qui neutralisa le gouverneur du Congo, lors des « Trois Glorieuses » d'août 1940 et permit l'arrivée du général de Laminat à Brazzaville.

- Congrès AFL à Chaumont les 4, 5 et 6 mai - présence ou pouvoir - Nantes 3 avril.

- Motion : la médaille de la France libre est précieuse. A la boutonnière le ruban comporte en applique une croix de Lorraine en argent. Nous souhaitons qu'elle devienne plus remarquable en la rehaussant sur une rosette. Jacques Chirac devrait donner son accord.

- Renouvellement de la moitié du bureau : le trésorier réélu à l'unanimité pour deux ans. Aucun candidat pour le poste de vice-président à créer ne s'est présenté.

A l'unanimité il est confirmé que le renouvellement du poste de président se fera, comme prévu, en mars 1999. Les candidats président et vice-président devront se faire connaître, par écrit, à Henri Ecochard avant le 12 mars 1999.

La séance est levée à 11 h 30.

83 - VAR

Compte rendu de la cérémonie du 18 juin 1998

Selon le jeu de l'alternance entre les villes de Fréjus et Saint-Raphaël, cette année la cérémonie du 18 juin s'est déroulée à Fréjus.

Toutefois, auparavant, le président Gabriel Nalin et les deux vice-présidents Nidelet et Landreau, ainsi que Mme Mothay, sont allés déposer une gerbe de fleurs, square Bir-Hakeim, à Saint-Raphaël, au pied du monolithe de la France libre.

La cérémonie de Fréjus, placée sous le signe de la jeunesse, a été célébrée dans la ferveur, devant le mémorial de la Résistance, en présence d'une grande participation de la population, des élus, personnalités, anciens combattants, anciens résistants, déportés, une classe du collège des Chênes, conduite par M. le principal. 25 drapeaux avec les présidents des associations patriotiques, un piquet en armes du 21^e RIMA.

La musique de la Philharmonie aurélienne est venue apporter son concours à cette cérémonie en interprétant, après l'envoi des couleurs et de la flamme à croix de Lorraine, en prélude à l'allocution du président, la Marche lorraine, puis, après la sonnerie aux Morts, le Chant des Partisans. La Marseillaise et la Marche de la 2^e DB ont clos cette belle cérémonie.

Trois gerbes ont été déposées : Elie Brun et Georges Ginesta, maires de Fréjus et Saint-Raphaël, accompagnés de François Léotard et René-Georges Laurin, député et sénateur du Var.

Le colonel Gilles Fugier, commandant d'armes de la garnison, faisait de même. Au nom des Français libres, le président Gabriel Nalin s'est fait accompagner par les deux lycéens qui ont lu l'Appel et par deux collégiens de la délégation présente. L'Appel a été lu, simultanément, par deux lycéens du lycée Gallieni de Fréjus, Wilfrid Fabrègues et Emilie Clarisse.

Après la cérémonie, les anciens et leurs épouses se sont retrouvés au restaurant Les Balladins à Fréjus pour un repas fraternel auquel sont venus se joindre M. Ferdane, président Est-Var des anciens de la 1^{re} DFL, M. Dezarnauds, président ANACR de Fréjus-Saint-Raphaël, M. Schneider, président FNDIRP de Fréjus-Saint-Raphaël. Les deux lycéens qui ont lu l'Appel étaient également invités.

Après les remerciements d'usage, le président de la section AFL du Var a prononcé l'allocution suivante :

Allocution du président Gabriel Nalin le 18 juin 1998

Devant ce mémorial, symbole de tant de sacrifices, nous voici réunis pour célébrer dans la ferveur le 58^e anniversaire de ce jour historique que fut le 18 juin 1940. Londres, 18 juin 1940, 6 heures du soir, dans un studio de la BBC, un homme seul, un Français, le général de Gaulle, parle. Il lance sur les ondes un appel à la résistance : « La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre... ! »

Il fallait une force de caractère inouïe, une volonté de fer, pour parler ainsi, alors que l'encre de la demande d'armistice, formulée par Pétain, n'était pas encore sèche. Les routes de France charriaient comme un fleuve en crue toute la misère d'un peuple qui fuyait devant le boche. Cet Appel, lancé sur les ondes d'une radio pas très écoutée alors, ne fut pas entendu, compte tenu des circonstances, par beaucoup de personnes ; mais ceux qui l'entendirent, et surtout le comprirent, se mirent à le répandre autour d'eux.

Un homme, un Français, un général inconnu du grand public, mais animé d'une foi inébranlable, venait de parler d'espoir.

Il rassemblait les volontaires. Une résistance s'organisait, tout n'était donc pas fini ! « Notre patrie est en péril de mort, luttons tous pour la sauver », s'écriait-il. Pour la seconde fois en 25 ans, le sol de notre patrie était souillé, violé par la botte de l'envahisseur.

Notre France, notre belle France, un genou à terre, pleurait, gémissait, appelait à l'aide. Non ! Cela ne se pouvait ! Ce grand Français que fut le général de Gaulle s'est rebellé contre cet abandon. En lançant son Appel, il a fustigé les esprits. Même si, sur le moment, peu de Français le rallièrent, ces hommes, ces femmes du premier jour surent donner naissance à l'espoir ; cet espoir qui s'incarnait dans ce qui devenait la France libre.

Refusant la défaite après le désastre de nos armées, répondant à l'Appel du général de Gaulle, ces patriotes, venus de partout, s'engagèrent pour un combat qui semblait sans espoir. Pendant cinq ans, ils participèrent à toutes les batailles, sur mer, sur terre, dans les cieux, sur tous les théâtres d'opérations où les Alliés affrontaient les forces de l'Axe.

Par leur abnégation, leur amour de la patrie, ils continuèrent à faire flotter, haut, nos trois couleurs, ils furent la victoire du courage, du patriotisme, de la grandeur. Ils ouvrirent le chemin de l'honneur. C'est par eux qu'a commencé la grande Histoire. Parce qu'ils avaient été présents sur tous les champs de bataille depuis l'affront de 1940, jusqu'à la capitulation allemande de 1945, la France participa à la victoire, retrouva sa liberté, son intégrité, son honneur. Cette épopée des volontaires de la France libre fut exemplaire, comme le fut également la lutte dans les maquis, dans les villes, villages et campagnes de France, de ceux de l'armée de l'ombre.

Pour tous, il y a eu la mort, l'arrestation, la torture, la déportation, mais un idéal était né, il était en marche et plus rien ne pouvait l'arrêter.

Tout cela est parti d'un appel. D'un homme, le général de Gaulle, qui, en août 1940, prononçait ces mots qui firent vraiment de lui le chef de tous, je cite :

« Je suis un Français libre, je crois en Dieu et en l'avenir de ma patrie, je ne suis l'homme de personne. J'ai une mission et je n'en ai qu'une seule, celle de poursuivre la lutte pour la libération de mon pays. »

Je déclare solennellement que je ne suis attaché à aucun parti politique, ni lié à aucun politicien, quel qu'il soit, ni du Centre, ni de la Droite, ni de la Gauche. Je n'ai qu'un seul but, délivrer la France. »
Quelle grandeur dans cette déclaration ! Je crois qu'il faut la dire et la redire à chaque anniversaire. Elle symbolise ce qu'était la France libre, c'est-à-dire la réunion de Français appartenant à tous les milieux sociaux, à toutes les opinions politiques, à toutes les religions, tous rassemblés sous un même drapeau, avec pour signe de ralliement la croix de Lorraine pour écraser la croix gammée.

Cette déclaration du général de Gaulle, lors des commémorations du 18 Juin 1940, doit lever toute ambiguïté et bien faire comprendre à toutes et à tous que ce 18 Juin, nous honorons l'homme de l'Appel, celui qui, par son courage, sa lucidité, nous a permis de retrouver notre honneur dans la Victoire.

Que les générations, présentes et à venir, puissent comprendre et toujours se souvenir de cela.

Qu'elles sachent bien que c'est à partir du 18 Juin 1940 qu'a commencé la renaissance de la France, avec la reconquête de la liberté.

Qu'elles sachent aussi, après nous, continuer à célébrer cet anniversaire.

Qu'elles s'inspirent de l'état d'esprit des femmes et des hommes qui combattirent sous la croix de Lorraine dans les armées ou dans l'ombre, et, par là, sachent nous conserver ce bien précieux entre tous, que leurs aînés ont vaillamment défendu : la Liberté - l'Égalité - la Fraternité.

Vive le général de Gaulle - Vive la France !

Cérémonie à Draguignan

Le matin, dans l'intimité, accompagné par un groupe d'anciens de la France libre, le délégué pour Draguignan et environ, le lieutenant-colonel (ER) Henri Moreau, a déposé une gerbe au rond-point Général-de-Gaulle, au pied du buste de notre chef. L'après-midi, à 17 h 30, en présence des troupes du 3^e RAMa, d'une vingtaine de drapeaux et des présidents des associations patriotiques, les autorités civiles et militaires ont commémoré sur la place de la Paix, devant le monument de la Résistance, le 58^e anniversaire de l'Appel lancé le 18 Juin 1940 par le général de Gaulle.



Île d'Yeu, 10 juillet : inauguration de la place Pierre-Turbé, fusilier-marin, héros de Bir Hakeim et El Alamein, tué au combat au Pradet, près de Toulon.

C'est le lieutenant-colonel (ER) Moreau qui a lu le texte de l'Appel.

Le sous-préfet Jean Fuexer, M. Christian Martin, maire de Draguignan, le général Claude Herbreteau, le docteur German, président de l'ANACR, le colonel (ER) Pascal, président du CELAP, ont respectivement déposé une gerbe. Au nom des Français libres, le lieutenant-colonel (ER) Moreau a déposé une croix de Lorraine en fleurs.

Il est à noter que cette cérémonie a pu se dérouler dans une parfaite harmonie, avec le concours très apprécié de l'armée, qui avait adressé une importante représentation d'officiers et sous-officiers.

Cérémonie au Muy

En présence de M. Hubert Zékri, maire du Muy, entouré des élus de la commune et des représentants des associations patriotiques, la cérémonie s'est déroulée devant la stèle qui a été érigée à la gloire du général de Gaulle.

M. Maurice Landreau, vice-président de l'Est-Varois, assistait à cette cérémonie avec le drapeau de la section porté par notre fidèle Sauveur Alminana.

Egalement venue de Saint-Raphaël Mme Landreau, présidente du Souvenir français de Saint-Raphaël, accompagnée de son porte-drapeau, Mme Freyssenet.

Une dizaine d'autres drapeaux représentaient les associations patriotiques.

L'Appel a été lu par un jeune des écoles primaires. Cette cérémonie a été organisée par notre frère d'armes, Loiseau, ancien de la France libre, comme chaque année.

Nous devons noter en particulier le grand dévouement du ménage Landreau (tous jours présents, devrait être leur devise), ainsi que de M. Alminana, porte-drapeau.

84 - VAUCLUSE

58^e anniversaire, l'Appel commémoré dans le souvenir

L'Appel historique du 18 juin 1940 du général de Gaulle a été commémoré à Carpentras, comme c'est le cas chaque année. La cérémonie, qui s'est déroulée au pied du monument de la victoire, a fait l'objet d'un rassemblement dans la plus pure tradition.

Les porte-drapeau des associations patriotiques étaient tous présents à l'heure de la levée des couleurs par deux gendarmes de la compagnie de Carpentras.



Les dépôts de gerbes ont été effectués par le sous-préfet, le maire, le député et les représentants des FFL et de la 2^e DB. Les interventions musicales de l'ensemble à vent, dirigé par Michel Testenière, ont été remarquées. L'hymne national a mis un terme à la cérémonie, marquée par le recueillement et le souvenir.

85 - VENDEE

Les Français libres de la section de Vendée ont tenu leur assemblée générale 1998 à La Roche-sur-Yon le 25 avril. Au cours du rapport moral il a été rappelé que la section est représentée à toutes les cérémonies patriotiques. Le 18 Juin est célébré à La Roche-sur-Yon en présence du préfet, du délégué militaire départemental, du directeur départemental de l'ONAC, du maire et de nombreuses autres personnalités ; l'Appel est lu par le lauréat du Concours scolaire de la Résistance, au mémorial de la Résistance, qui se trouve devant la préfecture.

A l'issue de la cérémonie, il est procédé à la remise des prix du Concours dans les salons de la préfecture, suivie par un buffet offert par M. le préfet.

Après le compte rendu financier, nous avons été transportés au monument aux morts par des véhicules de la dernière guerre, le président dans une jeep armée, de Libye, telle qu'en avaient les SAS, avec tout l'armement authentique.

Un excellent repas pris avec les chauffeurs, propriétaires des véhicules, termina la réunion.

Il est rappelé que le bureau avait été reconduit jusqu'en l'an 2000 au cours de l'assemblée générale 1997.

Inauguration à l'île d'Yeu d'une place Pierre-Turbé, héros islais(1)

Né le 14 janvier 1903, rue des Eaux à Port-Joinville, fils d'Octave Turbé, marin, pêcheur de thon, et de Marie, Armance Burgaud son épouse, il reçoit à l'état civil les prénoms de Pierre, Armand.

A l'exemple de son père, Pierre Turbé, élevé dans la pure tradition maritime, se découvre très vite une attirance pour les métiers de la mer. La pêche, qui est la vocation familiale par excellence, lui permet d'apprendre à dompter les caprices de l'océan. Mais il rêve de partir à la découverte d'horizons lointains. Aussi,

après son service militaire dans la Royale, il part pour le long-cours et s'embarque sur les navires de commerce naviguant sur les lignes d'Extrême-Orient. Mais la guerre et surtout la défaite de nos armes donneront alors à son existence une orientation nouvelle.

Dès l'annonce de la défaite, Pierre Turbé, animé de vrais sentiments patriotiques, n'a qu'une hâte, relever le flambeau et servir son pays. Aussi, en octobre 1941, profite-t-il d'une escale au Liban pour se porter volontaire au titre de la France libre. Affecté au 1^{er} bataillon de fusiliers marins, le quartier-maître Turbé est envoyé en Afrique et se distingue lors des campagnes de Libye, et particulièrement aux batailles d'El-Alamein et de Bir Hakeim, où il est blessé, brûlé par un éclat de gros calibre. Dès sa guérison, il retourne au combat, où il participe aux campagnes de Cyrénaïque et de Tripolitaine, puis à celle de Tunisie, où il est affecté au 3^e escadron du 1^{er} régiment de fusiliers marins en formation.

Dès le débarquement en Sicile, Pierre est envoyé en 1943, avec son régiment, en Italie, où il se distingue par son courage aux batailles de Garigliano, Monte Cassino, Monte Fiascone ainsi qu'à celle de Radicofani, le 18 juin 1944.

Dirigé sur Tarente, le quartier-maître Pierre Turbé prend la mer avec son unité et débarque le 16 août 1944 en Provence, à la Croix Valmer. Là se déroulent de violents combats pour la prise de Toulon.

C'est alors que, le 22 août à 21 heures, lors d'une attaque dans le secteur du Pradet, où le 3^e escadron est durement touché, Pierre Turbé, n'écouter que son courage, se lance avec un camarade à l'attaque d'un nid de mitrailleuses allemand. Soudain il reçoit une balle ennemie qui lui transperce le ventre. Amené en toute hâte à l'ambulance chirurgicale légère de la 1^{re} Division française libre, Pierre Turbé décède deux jours plus tard et est inhumé provisoirement dans le cimetière n° 1 de la 1^{re} DFL à Hyères, avec mention "Mort pour la France". Il avait 41 ans !

Titulaire de la médaille militaire à titre posthume et de la croix de Guerre 1939-45 avec palme, Pierre Turbé repose maintenant à l'île d'Yeu dans le cimetière de Port-Joinville.

Décidée à perpétuer sa mémoire, l'Ecole des Fusiliers marins de Lorient a donné, le 6 novembre 1996, au cours de brevet élémentaire de fusilier marin de cet établissement, le nom de "Quartier-Maître-Turbé", honorant ainsi l'un des plus célèbres enfants de l'île d'Yeu.

(1) Biographie établie par Maurice Esseul et lue par Jean-Claude Orsonneau, maire, lors de l'inauguration de la place Pierre-Turbé, le 10 juillet 1998.

94 - VAL-DE-MARNE

Groupe départemental du Val-de-Marne et section de Créteil et environs

Le 18 juin 1998 revêtait sa traditionnelle solennité : une trentaine de drapeaux entouraient le monument du 18-Juin, cette croix de Lorraine de granit dédiée au général de Gaulle et à son Appel historique du 18 juin 1940.

Une assistance nombreuse et attentive se pressait autour des personnalités présentes, parmi lesquelles nous distinguons le préfet du Val-de-Marne, le sénateur Lagache, le député-maire de Créteil, M. Cathala, le recteur de l'Académie de Créteil, le colonel Breg, délégué militaire

départemental, et le maire d'une ville d'Israël jumelée avec la cité de Créteil.

Pour cette cérémonie présentée par notre camarade Michel Henry, trésorier général départemental et également trésorier de la section de Créteil, les honneurs militaires étaient rendus par la troupe accompagnée par la musique municipale de Créteil. L'Appel fut lu par le lauréat départemental du prix du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Après le dépôt de gerbes et les sonneries réglementaires, l'assistance se regroupa dans les salons de l'hôtel de ville. L'allocution très appréciée du colonel Pierre Castelneau, vice-président national, président du groupe départemental du Val-de-Marne, portant sur la signification profonde du 18 juin 1940, fut le prélude à la remise des prix aux lauréats du prix du Concours de la Résistance et de la Déportation.

Un sympathique vin d'honneur offert par la municipalité a clos cette journée riche de souvenirs et d'émotion.

Section de Saint-Mandé

Le 16 avril 1998, la section tenait son assemblée générale statutaire sous la présidence d'honneur du colonel Pierre Castelneau, vice-président national, président du groupe départemental du Val-de-Marne, et la présidence effective du président de la section, M. Jean Ringenbach.

En dépit de la période de vacances, une nombreuse assistance avait répondu présent et ceux qui n'avaient pu être des nôtres avaient tenu à manifester leur intérêt en envoyant leur pouvoir.

Après la lecture et l'approbation des divers rapports, la section fidèle à elle-même donna la parole à deux de nos camarades, qui nous firent partager avec bonheur leurs souvenirs de guerre.

C'est avec une grande attention que l'assemblée écouta le colonel Castelneau nous parler de la Fondation de la France libre, avant d'aborder les projets saint-mandéens avec M. Patrick Beaudoin, maire de la cité, pour le début du prochain millénaire.

La traditionnelle réception terminée, la section se regroupa dans un cadre agréable pour un très sympathique dîner. Le bureau a été reconduit.

Le 18 juin, à 17 h 30, les Saint-Mandéens entourant en grand nombre la municipalité et le conseil municipal conduits par M. Patrick Beaudoin, conseiller général, maire de la cité, ainsi que M. Michel Giraud, député de la circonscription, ancien ministre, s'étaient rassemblés devant la stèle dédiée au général de Gaulle.

Une dizaine de drapeaux rehaussaient la cérémonie de leur présence symbolique et colorée.

Après la lecture de l'Appel du général de Gaulle par deux jeunes élèves des collèges de Saint-Mandé, lauréats du prix du Concours de la Résistance et de la Déportation, M. Patrick Beaudoin, avec MM. Nectoux, Jean Ringenbach, président de la section, Henri Ruelland, vice-président, et Mme Marie-Claire Damiguet, secrétaire, déposaient une grande croix de Lorraine au pied du monument.

La commémoration terminée, la section se regroupa pour aller assister à une importante cérémonie à Vincennes.

Section de Vincennes Fontenay-sous-Bois

Le 24 mai, à la Maison du Combattant de Vincennes, le colonel Jacques Noël, nouveau président, ouvrit la 27e assemblée générale de notre section, sous la présidence d'honneur du colonel Pierre Castelneau, vice-président national et président du groupe départemental du Val-de-Marne.

L'imposante photo du général à côté de notre drapeau et des souvenirs que nous avions pu rassembler créaient, dès l'entrée, une atmosphère propice aux réminiscences d'une épopée dont les anciens veulent porter témoignage, surtout auprès des jeunes générations.

Le mot du président rendant hommage à son prédécesseur, Georges Saykaly, disparu l'année dernière, suivi de la relation des circonstances de la mort du général Leclerc, il y a cinquante ans, par Jean Ringenbach, premier vice-président, apportaient leur note d'émotion.

Les divers rapports montrent combien la section est active. La partie "laborieuse", terminée, laissa la place à l'évocation par Léon Tartivot de sa participation à la bataille de Bir Hakeim, récit brillant et émouvant qui toucha l'assemblée. Il devait être relayé par l'ancien para SAS Jacques Noël, qui nous fit partager ses émotions lors d'un épisode assez scabreux de son parachutage en France en 1944.

Les personnalités locales conduites par M. Pierre Le Berre, premier maire-adjoint et conseiller général du Val-de-Marne, les présidents des autres associations, nous apportèrent la fidélité de leur amitié.

Un vin d'honneur amical offert par la municipalité de Vincennes mit un point d'orgue à nos travaux. L'assemblée se termina par un repas dans une très chaleureuse ambiance Free French.

Le 18 juin à 17 heures, une première manifestation nous rassemblait au mémorial du général de Gaulle à l'ombre du Vieux Donjon, pour la célébration de l'Appel du général de Gaulle, organisée par le Comité d'entente des Combattants volontaires 1940-1945, placé sous la présidence de M. Jean Ringenbach, premier vice-président de la section et par ailleurs président de la section locale de la 2e DB, avec l'appui de la municipalité de Vincennes.

Après une allocution très remarquée du président Jean Ringenbach, rappelant la signification profonde des quelques phrases qui débutent le premier tome des Mémoires de guerre, la lecture de l'Appel fut confiée à deux jeunes élèves du lycée Hector-Berlioz, lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation, qu'accompagnait une délégation de leurs jeunes camarades.

L'assistance nombreuse et recueillie, la présence de la municipalité au complet, de nos conseillers généraux, du sénateur-maire honoraire de la cité : Jean Clouet, et du député, ancien ministre, Michel Giraud, le nombre imposant de drapeaux entourant la stèle, tout montrait combien Vincennes reste attachée à notre Histoire. Après le dépôt de gerbes par la ville de Vincennes, le sénateur-maire honoraire, le député, le Comité d'entente des Combattants volontaires 1940-1945 et l'ordre national du Mérite, et les sonneries réglementaires, la commémoration s'acheva à Vincennes par des musiques militaires traditionnelles avant d'aller rejoindre, place du Général-Leclerc, la prise d'armes qui devait baptiser du nom de notre cité une escadrille de chasse, issue d'un

groupe des Forces aériennes françaises libres qui portait déjà le beau nom d'Ile-de-France.

A 19 h 45, la section se retrouvait à Fontenay-sous-Bois devant la stèle du général de Gaulle pour la cérémonie qu'elle avait traditionnellement organisée. La représentation des élus locaux, la présence de nombreux drapeaux rehaussaient cette manifestation volontairement sobre. L'Appel fut lu par l'un des membres de notre section, Jean Philibert, par ailleurs président de la section Rhin et Danube. Le dépôt de gerbes de la ville de Fontenay, du député Michel Giraud et de la section, ainsi que les sonneries réglementaires ont clos cette journée du 18 juin 1998.

95 - VAL-D'OISE

Cérémonie du 18 Juin en Val-d'Oise

La cérémonie commémorative départementale a eu lieu cette année à Osny, dont le maire et vice-président du conseil général, M. Christian Gourmelen, a toujours manifesté intérêt et sympathie pour les activités de l'AFL et des combattants de la Résistance.

En accord avec M. Georges Renaud, président de l'Association pour la Fidélité au général de Gaulle et le Dr Raymond Saya, président de l'UDCVR, nous avons établi avec M. le maire les modalités de cette cérémonie, et le personnel municipal (surtout le chef de travaux) a fourni un travail considérable pour aménager le carrefour important choisi comme lieu d'implantation du monument devant supporter la plaque de l'Appel.

Le préfet du Val-d'Oise, M. Jean-Pierre Lacroix, a présidé la cérémonie, qui a eu lieu à 18 heures sous un soleil encore très chaud, cérémonie digne et brève comme il convient, en présence des autorités civiles et militaires, dont M. le chef de la police, le colonel Fauriat, délégué militaire départemental, Mme Lestienne, directrice de l'ONAC, ainsi qu'en présence et avec la participation active des présidents d'associations d'Anciens Combattants (UNC, UFAC, Rhin et Danube, Anciens Déportés de la FNDIR etc.) avec leurs drapeaux au nombre de trente, du Souvenir français

et de la Société d'entraide de la Légion d'honneur.

Deux de nos porte-drapeau de l'AFL, MM. Labbé et Tidjani, encadraient le monument ; le petit-fils de Marcel Labbé hissa les couleurs avec un combattant d'Osny. L'Appel a été lu par notre camarade Georges Renaud, la plaque dévoilée par MM. le préfet et le maire ainsi que les deux présidents de la section AFL et des CVR.

La fanfare des sapeurs-pompiers a prêté ses accents aux sonneries militaires, puis elle exécute la Marseillaise et le Chant des Partisans.

Enfin, M. Gourmelen a invité les participants à un vin d'honneur dans le cadre prestigieux du château de Grouchy. Quelques jours auparavant, le 12 juin, à l'occasion d'une "Semaine du civisme", une exposition consacrée au général de Gaulle, dans la ville de Ménucourt, a été accompagnée de l'inauguration d'une plaque de l'Appel du 18 Juin apposée sur un monument construit à cet effet.

M. Hardelin, maire de la ville, ses adjoints et son personnel municipal ont voulu donner un éclat particulier à cette cérémonie, qui fut présidée par le ministre de la Défense, M. Alain Richard, et dirigée par les autorités militaires du département en présence de M. le préfet du Val-d'Oise. Une assistance brillante y participait, dont les présidents et porte-drapeau des diverses associations d'Anciens Combattants, ainsi que des associations patriotiques.

L'Appel a été lu par M. Huré, ancien combattant d'Afrique du Nord et président de la section locale de l'UNC, associant ainsi tous les combattants dans la célébration de l'Appel historique.

M. le maire a prononcé une allocution rappelant les circonstances de cet Appel, à laquelle a répondu M. Alain Richard en évoquant les sacrifices que notre Armée a dû et devra encore dans l'avenir consentir pour le prestige et les intérêts de la France.

L'exposition a ensuite été inaugurée en présence du ministre ; elle était composée de textes et photographies portant sur l'action du Général dans le cadre de la France libre, ainsi que d'une exposition de timbres de multiples nations ayant, un jour

ou l'autre, marqué ainsi cet événement historique.

SUISSE ET DEUX SAVOIES

Le cinquante-huitième anniversaire de l'Appel a été célébré à Annecy, Chambéry, Evian et Thonon par des lauréats du Concours de la Résistance et de la Déportation lisant l'Appel.

A Cluses et Saint-Julien, l'Appel fut lu par nos camarades Abel Hénon et Yvette Moracchini. A Genève, devant la stèle du monument aux morts du consulat général de France, une croix de Lorraine florale fut déposée par M. Claude Fouquet, ministre plénipotentiaire chargé du consulat général de France, et Jean Freudiger, président de la section.

L'Appel fut lu par notre camarade Jean Gilbert, ancien du 1er RA de la 1re DFL, qui rejoignit les FFL pendant l'hiver 1942-1943 à l'âge de 17 ans, en passant par l'Espagne et ses géôles franquistes. Grièvement blessé à Viterbe au nord de Rome, il parvint à rejoindre son unité avant le débarquement de Provence et, après la campagne de France, fut fait prisonnier à Obenheim en Alsace et porté disparu.

M. John Farmer, président de la section suisse de la Royal British Legion, ancien des SOE, M.C. et chevalier de la Légion d'honneur, était présent avec ses porte-drapeau. Leurs Excellences Mme Joëlle Bourgeois, ambassadeur près la Confédération de Désarmement, et M. Daniel Bernard, ambassadeur auprès de l'Office des Nations unies à Genève, s'étaient fait représenter par un délégué. Les présidents des sociétés françaises de Genève et leurs drapeaux étaient présents.

M. Pierre Oliviero, délégué de la Suisse au Conseil supérieur des Français de l'étranger et membre ami de notre section, lut le texte émouvant de Maurice Schumann : "18 Juin 1940, n'oubliez jamais..." Hommage à celui des nôtres, porte-parole de la France libre, qui nous a quittés en février de cette année.

Suivant la lecture toujours prenante de l'Appel du 18 Juin 1940, la minute de silence et la sonnerie aux morts furent précédées de l'hommage du général de Gaulle à ses compagnons.

Le consul général a eu la grande gentillesse de nous offrir un vin d'honneur au consulat à l'issue de la cérémonie.

Réunion ensuite traditionnelle dans la propriété de notre vice-présidente Vivianne Humblot à Annemasse, où nous rejoignirent nos camarades FFL de Haute-Savoie autour d'un excellent buffet dans cette ambiance Free French qui nous est si chère.

Plaque commémorative au col des Saisies

Un monument se dresse au col des Saisies (1633 m d'altitude), dans le Beaufortain, relatant le parachutage du 1^{er} août 1944 par 72 bombardiers US de 200 tonnes d'armes. Cette opération commandée par la Mission interalliée était dirigée par le colonel Pierre Fournier et notre camarade du BCRA Jacques Bugaud (Nicolas pour la Résistance), parachuté en Savoie en janvier 1944. Ces armes et les munitions pouvant équiper 3000 hommes étaient récupérées par les groupes de résistants commandés par le capitaine Jean Bulle, fusillé par les SS lors de la libération d'Albertville fin août 1944. Le monument qui rappelle cet épisode historique de la Libération vient de rece-

voir une magnifique plaque de marbre (1,60 m x 1 m), où est gravé l'Appel prophétique lancé à Londres en juin 1940 par le général de Gaulle : « La France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre. »

Cette réalisation est due à l'initiative de Robert Poyet, délégué pour la France libre en Savoie, et à la participation financière du SIVOM de la station des Saisies et de M. Berthod, son président.

En juin 1998, une sortie organisée par M. Louis Pétraz, président du Comité d'entente de la Résistance et de la Déportation en Savoie, rassemblait les lauréats du concours, leurs professeurs ainsi que les membres du jury.

Dans cette station merveilleuse au coeur du Beaufortain que nous vous invitons à visiter, cette plaque rappellera aux Français et aux touristes étrangers la participation de la Savoie à sa libération en août et septembre 1944, ainsi que l'Appel lancé le 18 juin 1940 par le général de Gaulle.

MARTINIQUE

Le dimanche 14 juin 1998, répondant à l'invitation qui leur avait été faite, 26 membres ont participé à l'assemblée générale de la section AFL de Martinique et, simultanément, à celle de l'association des Anciens du BA.1 et des Dissidents de la Martinique. Suivant l'ordre du jour, le président Fernand Pain ouvre la séance à 9 h 5. Il adresse quelques mots de bienvenue à l'assemblée. Une minute de silence est observée à la mémoire de nos disparus en cours d'année.

Le secrétaire donne alors lecture du dernier PV de l'assemblée générale du 15 juin 1997, qui est adopté à l'unanimité. Lecture est alors donnée de la correspondance échangée, concernant notamment la demande adressée au secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants pour la création de la médaille de la Dissidence. Il est décidé de persévérer dans ce sens. Communication est faite aussi de la lettre des DOM informant notre camarade Kléber Gamess, adjoint au maire de Fort-de-France, de sa nomination au grade de chevalier du Mérite national. L'assemblée applaudit chaleureusement.

Suivant l'ordre du jour, il est fait appel pour trois candidatures au comité. Personne ne se présentant, ces postes sont laissés ouverts et le comité accepte de continuer d'oeuvrer pour la bonne marche de deux associations.

Henry Hélonon, vice-président faisant fonction de trésorier, à la suite du décès de Bernard Bellemare, intervient alors afin d'expliquer aux membres présents les difficultés que rencontre particulièrement la section AFL de Martinique, qui doit, sur une cotisation de 120 francs, prélever 70 % pour le siège à Paris, qui en compensation ne nous offre pas d'avantages, si ce n'est de recevoir le bulletin trimestriel et la possibilité, lors d'un éventuel séjour en métropole, de bénéficier du service, payant, du restaurant au siège de Paris.

Il signale, en outre, le refus formel qui nous a été signifié alors que l'année dernière, parfaitement en règle pourtant, nous attendions de cet organisme une participation à nos dépenses lors des manifestations organisées à la Martinique pour commémorer le 18 Juin, et bien que cela soit prévu dans les statuts de l'AFL. Aucune obligation contractuelle ne nous contraignant et surtout du fait notoire de notre maigre trésorerie, nous constatons

qu'il ne nous est même pas possible d'offrir une gerbe lors de la disparition cruelle d'un de nos membres, s'élevant à 7 cette année.

En conséquence, à l'unanimité, l'assemblée après avoir entendu d'autres arguments de l'ex-président Guitteaud, entre autres, décide d'interrompre cette filiation pécuniaire qui semble remonter par tradition à près de 40 ans.

Aussi, il est décidé qu'une cotisation annuelle de 150 francs sera perçue au seul avantage de la section AFL de Martinique.

Il est en outre décidé de porter à 10 francs symboliques l'adhésion à l'Association des Dissidents et du BA.1

La séance est alors suspendue afin que chaque membre présent puisse adhérer de son plein gré et payer directement sa ou ses cotisations après le vote unanime de l'assemblée.

A la reprise des travaux, Henry Hélonon donne lecture du rapport financier et le commissaire aux comptes Dubar confirme les chiffres énoncés.

Une carte d'adhésion sera imprimée le plus tôt possible (au recto : FFL, au verso : Dissidents) et sera adressée à chaque membre en règle après apposition des signatures des trésoriers.

Il est alors communiqué à l'assemblée le détail des avances importantes consenties par les membres du comité de l'Association des Dissidents afin de permettre de couvrir les premiers frais et les dépenses nécessaires pour les premières démarches et enquêtes nécessitées par la mise en route de l'ouvrage historique sur la Dissidence aux Antilles ; cela pour un montant total de 20 670 francs, arrêté au 31 décembre 1997.

Il est rappelé notre participation aux manifestations du 18 Juin, à Fort-de-France et au Morne Vert.

Concernant notre cotisation de 420 francs payée trimestriellement à la Fédération des Anciens Combattants de la Martinique, il est demandé à Pain et Hélonon de prendre contact avec cet organisme afin que cette somme soit réduite, compte tenu du fait que nous n'utilisons pas le bureau du 1^{er} étage, ni les services du secrétariat de la Fédération.

Les problèmes posés par notre volonté d'apposer une plaque commémorative de l'Appel du 18 Juin sont alors évoqués. La rédaction actuelle et la sortie du livre historique sur notre Dissidence sont alors annoncées à la satisfaction de tous.

Il est décidé qu'un car, loué pour la circonstance et payé par chaque passager, acheminera les membres lors de leur participation aux manifestations du Vert Pré, le 18 juin à 17 heures.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, les travaux de l'assemblée générale sont arrêtés avec les remerciements du président Fernand Pain pour la parfaite tenue de tous.

Un pot est offert. Il est 11 h 25.

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Ce 18 juin à Saint-Pierre-et-Miquelon la cérémonie traditionnelle s'est déroulée sous un temps brumeux et pluvieux. Le cortège des drapeaux et membres des associations patriotiques comprenant les Anciens Combattants, les Français libres, les Engagés volontaires, la 2e DB, Rhin et Danube, l'Amicale des FNFL et le Souvenir français, s'est présentée place du Général-de-Gaulle, pour une prise d'armes et le lever des couleurs en présence du préfet, du député, de l'adjoint au



Col des Saisies (Savoie), juin : le monument commémorant le parachutage de 200 tonnes d'armes par 72 bombardiers américains, le 1^{er} août 1944. Ces armes étaient destinées au groupe commandé par le capitaine Jean Bulle, fusillé lors de la libération d'Albertville, fin août. Le texte de l'appel figure sur la plaque de marbre qui vient d'y être placée (notre photo), à l'initiative de nos camarades Poyet et Berthod, et la participation financière du SIVOM des Saisies.

maire, des autorités et chefs de service. Un peloton de gendarmerie, de gendarmes mobiles et du navire Fulmar rendait les honneurs et la Marseillaise retentissait par les soins de la Lyre saint-pierraise.

Ensuite le cortège se rendait au monument aux morts, où des gerbes furent déposées ; puis à la croix de Lorraine où le président de la section déposait une gerbe au nom des Français libres. La même cérémonie s'ensuivit au monument aux morts de l'île aux Marins, où le cortège s'était rendu par bateau.

A l'issue de ces manifestations, un vin d'honneur était offert à la Maison du Combattant, où le président prononçait une allocution retraçant l'histoire du ralliement de Saint-Pierre-et-Miquelon à la France libre, le 24 décembre 1941, l'arrivée des navires de l'amiral Muselier, l'engagement massif de 491 hommes et femmes de l'archipel dans les Forces françaises libres alors que 25 de nos camarades s'étaient rendus en Angleterre avant cette date ; la perte des corvettes Alysse et Mimosa avec 22 de nos camarades ; et il rappelait également la présence de 43 autres Saint-Pierrais à la Libération de Paris dans les rangs de la 2^e DB ainsi que 54 autres au débarquement de Provence dans les rangs de la 1^{re} armée Rhin et Danube ; ceci pour démontrer quelle a été la contribution de l'archipel à la libération de la patrie et à la victoire finale.

Après avoir noté que le pavillon à croix de Lorraine flottait toujours sur l'archipel depuis 57 ans, il concluait en remerciant les participants pour leur présence.

NOUVELLE-CALEDONIE

Malgré la pluie, une foule nombreuse était rassemblée pour célébrer le 18 juin au pied de la croix de Lorraine qui domine la cité nouméenne.

On remarque les plus hautes autorités civiles et militaires du territoire. Les honneurs militaires étaient rendus par les trois armes (24 drapeaux, représentant toutes les associations de combattants

et associations patriotiques). Etaient présents également une forte délégation de présidents et leurs adhérents.

Forte émotion pendant la diffusion de l'Appel du général de Gaulle, prononcé le 18 juin 1940 à Londres. Les gerbes ont été déposées par : le haut-commissaire Dominique Bur, le capitaine de vaisseau Calais, représentant le général Lafourcade en mission à Paris, M. Simon Louéckhote, sénateur, président du congrès, Mme Marie-Noëlle Thémeau, vice-présidente du congrès, représentant le député Jacques Lafleur en mission à Paris, M. Jean Lèques, maire de Nouméa, et M. José Casaroli, président de la section AFL.

A la fin de la cérémonie, tous se sont retrouvés à la Maison des Anciens Combattants pour le pot traditionnel. Le président dans son allocution de bienvenue a surtout mis l'accent sur la personnalité du général de Gaulle. Il a déclaré, entre autres : « En ce jour anniversaire de l'es-



pérance, nous avons le devoir de rappeler le message d'abnégation courageuse légué par nos valeureux croisés de la croix de Lorraine, mais aussi de réaffirmer la reconnaissance ce que l'on doit au général de Gaulle, le soldat maintenant légendaire. »

L'assistance était chaleureuse et l'intérêt manifesté par tous à cette occasion nous a démontré que la salle de réception de la Maison des Anciens Combattants était trop petite.

Des cérémonies ont eu lieu également dans les communes de l'intérieur et des îles.

*
**

C'est le 23 juin 1998 que notre ami Jean Lèques, maire de Nouméa, a reçu les insignes d'officier de la Légion d'honneur des mains de notre camarade Jacques Rouleau, Compagnon de la Libération.



Nouméa, 23 juin : Jean Lèques, maire de Nouméa (au centre), vient de recevoir les insignes d'Officier de la Légion d'honneur des mains de Jacques Rouleau, Compagnon de la Libération. Des deux autres parrains étaient nos camarades José Casaroli et Maurice Meunier. A gauche : le général Lafourcade.

Nouméa, 18 juin : commémoration de l'appel.

Jean Lèques avait choisi trois FFL comme parrains :

- Jean Rouleau ;
- José Casaroli ;
- Maurice Meunier.

Toute la famille du maire ainsi que ses amis et les plus hautes personnalités du territoire, hormis les parlementaires retenus à Paris par leurs obligations, étaient présents.

Plusieurs centaines de personnes avaient été invitées à la cérémonie.

Nos très vives félicitations à notre ami Jean Lèques.

AUSTRALIE

Cérémonie du 18 Juin

Le ciel est clair, un beau temps de fin d'automne pour célébrer ce 58^e anniversaire de l'Appel du général de Gaulle le 18 Juin 1940.

Les camarades sont accueillis chez nos hôtes M. et Mme M. Donnelly pour le

déjeuner rituel. M. Jean-Claude Poimboeuf, consul général de France, et Mme S. Pélissot s'étaient déplacées de Canowindra malgré son grand âge ; feu M. Jacques Pélissot, ancien FNFL, avait été vice-consul à Sydney. Notre doyen, le Dr Paul Fischer, centenaire du 14 février, était accompagné de son épouse, sa fille et son beau-fils. Des anciens du C/T le Triomphant se retrouvaient. P. Hickel, G. Le Jeune, Ernest Agnez avaient fait 800 km pour l'occasion. M. Lehrer et R. Sauvau retenus par leur état de santé ; deux anciens du bataillon du Pacifique ayant fait Bir Hakeim, Jean Rivière et Jean Colonna.

Nous voilà donc 26 réunis. Après les retrouvailles dans la salle décorée des insignes napoléoniennes, drapeau national Français libre et pavillon de beaupré, sur ordre de G. Brouet, président de la section, le contingent se range sur la terrasse pour la lecture de l'Appel du général de Gaulle. Ensuite, chacun reprend place à table. Le président remercie le consul général et son épouse de s'être joints à nous en ce jour mémorable, anniversaire de cette époque. Une minute de recueillement à la mémoire de nos camarades disparus et leur famille. M. le consul remercie la section de l'avoir invité à cet anniversaire historique.

Le déjeuner a été préparé par nos deux chefs, Mmes S. Brouet et E. Donnelly, servi par les petits-enfants Donnelly. Le dessert savorin au rhum de Benleih est accompagné du champagne généreusement offert par M. le consul.

A 18 heures, par une brise de l'Antarctique, nous nous retrouvons au cenotaphe pour un dépôt de gerbe par le consul et par le président de la section. M. Jean Penny est porte-drapeau de la section pour l'occasion. Les rangs rompus, le drapeau remis dans son fourreau, la brise disperse les camarades enclins à se mettre à l'abri des intempéries. La prochaine rencontre aura lieu le 9 novembre.

CONGO

Célébration de l'Appel du 18 juin 1940

Il est un jour de saison sèche, de méditation, inoubliable dans les coeurs des Français et de tous les originaires des pays francophones, de commémorer le 18 juin 1940.

Brazzaville, capitale de la France libre, célèbre aujourd'hui son anniversaire. Quand, de Londres, le général Charles de Gaulle a lancé un vibrant Appel à tous les Français, et à tous ceux qui voulaient s'unir à lui.

Devant une foule nombreuse des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, anciens des Forces françaises libres et amis de la France libre de la section AFL de Brazzaville, sont dressés deux mâts de drapeaux français et congolais, qui flottent au vent sur la place du square De-Gaulle. Là sont déposés deux drapeaux : celui des Anciens Combattants et Victimes de guerre de la section de Baongo et celui de la section AFL. Nous constatons l'absence du drapeau des ACVG de la section de Poto-Poto.

A côté de ces deux drapeaux, attendent quatre magnifiques gerbes de fleurs. Dans la foule, notons des personnalités civiles et militaires. Comme d'habitude,



Sydney, 18 juin : commémoration de l'appel au Cenotaphe. A gauche : G. Brouet, président de la section AFL d'Australie, en compagnie de Jean-Claude Poimboeuf, consul général de France.

les anciens combattants français et congolais se retrouvent, se rappellent leurs souvenirs.

Nous notons la présence de Leurs Excellences MM. Hervé Bolot, ambassadeur de France accrédité en République du Congo, Roger Moineau, consul général de France auprès de l'ambassade de France au Congo, Jean-Yves Athiel, attaché de Défense à l'ambassade de France au Congo, Célestin Gongara Nkoua, ministre d'Etat, représentant le gouvernement congolais.

Nous observons l'absence du corps diplomatique dispersé, chacun rejoignant son pays à cause de la guerre qui a traumatisé, secoué et paralysé Brazzaville-Congo.

Un détachement de la fanfare de l'armée congolaise rend les honneurs.

A 11 h 30, passe le message du général de Gaulle à lancé le 18 juin 1940. Cet Appel a été écouté avec émotion et dans un profond recueillement.

Dépôt de gerbes de fleurs : la croix de Lorraine est déposée par le président des ACVG, suivie d'une deuxième déposée par deux soldats congolais, tandis que la troisième gerbe portant l'inscription "République française" est déposée par Son Excellence M. l'ambassadeur de France au Congo, suivie d'une quatrième déposée par deux autres soldats congolais.

Le détachement d'honneur de la fanfare congolaise sonne aux morts et l'on observe une minute de silence à la mémoire de nos morts de toutes armes et de toutes guerres.

Après ce recueillement, retentissent deux hymnes nationaux : la Marseillaise et la Congolaise. Son excellence M. l'ambassadeur de France au Congo et M. le ministre d'Etat passent en revue les ACVG, la sectionnnn AFL de Brazzaville et tous les militaires retraités de l'ancienne communauté française présents. Pendant ce temps, la section de la fanfare chante : "C'est nous les Africains qui revenons de loin..."

A 11 h 45, la cérémonie terminée au square De-Gaulle, les deux sections des anciens combattants se séparent l'une à Baongo et l'autre à Poto-Poto, chacune dans leur foyer respectif, où un vin est

réservé ; et les invités d'honneur se dirigent à la résidence de Son Excellence M. l'ambassadeur à la Case De-Gaulle.

A 12 h 35, nous voyons Son Excellence M. le consul général de France venir au "Cercle Charles-de-Gaulle" de Baongo, accompagné de Son Excellence M. le colonel Jean-Yves Athiel, attaché de Défense à l'ambassade de France, nouvellement arrivé au Congo.

Après le départ de ces deux éminentes personnalités, le président des ACVG, Pascal Nkouka, a exhorté la foule des anciens combattants et anciens militaires de la communauté française à venir nombreux à toutes les fêtes françaises pour raffermir nos liens.

Il était 13 h 50 quand la cérémonie a pris fin.

CANADA

Section de Montréal

Discours d'André Malavoy, président de la section AFL, lors de la célébration du 18 juin 1998 à Montréal

Je tiens d'abord à saluer les personnalités présentes. Mme Le Bihan, consul général de France à Montréal, retenue par les devoirs de sa charge, ainsi que son adjoint, a bien voulu se faire représenter par M. Gervais, vice-consul. Je salue les trois délégués des Français à l'étranger, le délégué du Souvenir français, le président des Anciens Combattants. Je remercie de sa présence M. Guy Bouthillier, président de la Société nationale des Canadiens français. Ceci dit, la modestie de la présence officielle me paraît symbolique, car nous nous souvenons du 18 juin 1940, alors que les officiels français, tous demeurés sourds à l'Appel de Charles de Gaulle, se bousculaient à Bordeaux, qui, le lendemain deviendrait Vichy.

Nous sommes rassemblés ici pour commémorer une date essentielle de l'Histoire de France. Le fameux Appel, nous allons l'entendre dans un instant. Auparavant, j'aimerais vous citer le premier paragraphe des Mémoires de Charles de Gaulle. Cet homme, plus que tout autre lié

à la France, a su parler d'elle mieux que tout autre. Voici donc ce texte, que l'on devrait donner en première dictée à tout écolier de France. En plus de la pensée qu'elles sous-entendent, ces phrases nous fournissent un magnifique exemple de style, cure précieuse contre le jargon auquel nos médias nous habituent davantage en France, il faut le reconnaître, qu'au Québec. (...)

En mai-juin 1940, cinq semaines suffirent pour que la France fût écrasée, proche de sa disparition ; humiliée par les armées de l'Allemagne hitlérienne ; humiliée aussi par elle-même - c'est encore plus grave - dans l'abdication pure et simple de ceux que notre héros stigmatisa "dirigeants de rencontre". C'était le 17 juin. Tout, tout vraiment semblait perdu.

Alors, dès le lendemain, une voix s'éleva, la voix d'un inconnu, qui osa dire : « La France, c'est moi. » Cette année encore, relève des générations, je demande à mon petit-fils Tristan de vous dire cet Appel du 18 juin...

En ces minutes grosses d'un siècle, selon la belle expression de Churchill, cet Appel suffit à faire basculer le destin français. De même qu'une petite graine porte en elle la promesse d'un grand arbre, ces quelques phrases gaulliennes portaient la promesse d'une France ressaisie, rassemblée, victorieuse.

Oh ! nous n'avons pas été nombreux, au début, à répondre à cet Appel. J'ai déjà mentionné les chiffres. J'essaie de ne pas trop me répéter au cours de ces cérémonies du 18 juin depuis quarante ans, mais ce n'est pas facile. En tout, en comptant les ralliements jusqu'en 1942, nous fûmes 55 000 Français libres ; à peine plus d'un sur mille. (Remarquez qu'il convient d'ajouter la Résistance intérieure, qui se fortifia d'année en année.)

Des cérémonies comme celle-ci doivent être motif à se souvenir, motif aussi à réfléchir. Que l'idéal démocratique demeure enraciné en nous ! Dans la vie moderne, et dans notre conception occidentale, la vie politique d'une nation doit obéir au verdict des urnes. Pourtant, si nous pensons aux deux dates les plus importantes, du moins les plus symboliques, de l'Histoire de France depuis deux cents ans, le 14 Juillet et le 18 Juin, dans un cas ni dans l'autre, n'aura joué la règle majoritaire de la démocratie. Le 14 Juillet vit triompher ce que j'appelle l'odocratie, c'est-à-dire le pouvoir de la rue ; le 18 Juin vit s'affirmer l'aristocratie de l'esprit...

Le 18 Juin demeure une date essentielle pour les Français libres, c'est évident. Cela doit demeurer, pour tous les Français aussi, une date essentielle, comme une seconde fête nationale. Nous connaissons beaucoup de célébrations, dira-t-on. Nous commémorons le 11 Novembre, nous commémorons le 8 Mai. C'est juste ; mais j'ose dire que le 18 Juin apparaît plus important encore. Les deux armistices se rapportent à des guerres mondiales. La célébration de l'Appel est avant tout française. Les deux autres dates ont consacré la victoire des armes, notre 18 Juin consacre la victoire de l'esprit.

Avant tout française ? Oui à l'origine ; mais très vite la geste gaullienne connut une résonance internationale. En ce moment, dans le monde entier le 18 Juin se célèbre. A Montréal, il y a importance particulière à le faire : d'abord parce que l'armée canadienne, les volontaires canadiens, ont participé d'insigne façon à notre lutte commune, ensuite parce qu'un lien particulier unit Charles de Gaulle au Québec.

Traditionnellement, en cette fête du souvenir, nous avons une pensée pour nos morts et les croyants y joignent leurs prières. Nous pensons aujourd'hui à tous nos morts de la guerre, à tous ceux aussi qui nous ont quittés par la suite. Notre petit groupe de Français libres se rétrécit, c'est normal, cinquante-huit ans se sont écoulés depuis notre réponse à l'Appel. L'hiver passé, un nouveau deuil frappa notre section montréalaise. Jeanne Lévesque nous a quittés. Saint-Pierraise, elle s'était engagée à seize ans dans les Forces françaises libres, qui venaient de prendre possession de ce petit territoire d'Outre-Mer...

Une vraie liberté exige la fidélité à un cadre donné ; sinon, ce croyant libres, on risque tout simplement d'être dissous. Nous persistons à croire à notre cadre français. Nous ne nous laisserons pas abattre par les équivoques, les tristesses, les démissions actuelles. Nous savons qu'elle existe toujours, la France qui travaille, qui combat, qui espère. Rien n'est perdu, tout peut être sauvé de ce qui fut, ce qui demeure, notre fierté de Français et d'hommes libres. Alors qu'autour de nous semblent se généraliser l'inaction, la jouissance et le désenchantement, reportons-nous aux trois substantifs si substantiels, par lesquels Charles de Gaulle terminait son Appel du 18 Juin : l'action, le sacrifice et l'espoir.

GRANDE-BRETAGNE

Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 juin 1998 de la section AFL et de l'Amicale FNFL à Londres

A la suite de la cérémonie de l'Appel du 18 Juin à Carlton Gardens, nous nous sommes réunis au Forum Hotel pour y tenir notre assemblée générale.

M. Gaston Sanz, vice-président, après avoir prononcé quelques paroles d'accueil et remercié tous les participants, passe la parole au président Le Poittevin.

Le président demande à l'assemblée, après avoir précisé que les souhaits émis lors de notre dernière réunion avaient été respectés, mais pas tous satisfaits, d'approuver les minutes de la dernière assemblée générale. Il promet de revenir sur les désirs exprimés l'année dernière concernant la clôture à Londres de nos associations AFL et FNFL.

C'est à main levée et à l'unanimité que le procès-verbal est adopté.

Le président remercie les 130 membres de notre section pour leur fidélité et leur promptitude à payer leurs cotisations, dont 95 % de celles-ci sont acquittées avant la fin du mois de janvier. Il dit que c'est pour lui le meilleur encouragement à continuer la tâche qu'il s'est assignée. Récemment, il a beaucoup apprécié les aimables paroles d'un chef de service de la CNAV (membre ami de la France libre), qui lui a dit combien il admirait la façon dont il défendait les intérêts de ses camarades.

Le président précise qu'il y a toujours quelque chose à faire. Il y a les veuves à aider auprès de nos administrations (Sécurité sociale et retraites complémentaires). De nombreux camarades n'ont pas encore fait valoir leurs droits et dans le dernier numéro de la revue de la France libre un article semble donner un petit espoir à ceux ou celles qui, s'étant

trouvés en Angleterre pendant la guerre 1939-45, n'ont pas obtenu la carte du Combattant. Un dossier concernant ces personnes sera adressé, très prochainement, à notre secrétaire général de la rue Vergniaud. J'ai confiance qu'il fera tout ce qu'il y aura lieu de faire pour obtenir satisfaction.

Activités de la section

Le président donne ensuite le détail des activités de la section AFL de Grande-Bretagne :

Commémoration de l'armistice 1918. Messe à Notre-Dame de France et ensuite cérémonie au cimetière de Brookwood, en présence des autorités civiles et militaires, de nos drapeaux et de nombreux Français libres.

11 novembre 1997 - cérémonie de l'armistice 1918 devant la statue du maréchal Foch, à Victoria, en présence d'un petit groupe d'Anciens Combattants avec leur drapeau et des autorités civiles et militaires.

Dépôt de gerbes devant la stèle des morts pour la France érigée au consulat général, et devant la plaque apposée dans le hall du lycée français Charles-de-Gaulle.

A la suite de ces cérémonies, les associations patriotiques et leurs invités sont allés à l'hôtel Forum prendre un repas amical.

Le 8 mai 1998 - Nous avons eu le plaisir d'accueillir l'association "Les Témoins de l'Histoire à la RATP", venus à Londres en pèlerinage, rendre hommage au général de Gaulle. Au nombre d'une trentaine, avec à leur tête le président Christian Debril, ils ont déposé de très belles fleurs au pied de la statue du général de Gaulle. Après un repas amical, où étaient conviés quelques membres de notre bureau, ils sont allés au cimetière de Brookwood, avec nos drapeaux, se recueillir sur les tombes des Français libres "morts pour la France" et ils ont déposé des fleurs au pied du monument érigé à leur mémoire. Nous garderons un très bon souvenir de leur visite empreinte de patriotisme.

Le 5 juin - Le président de la section AFL/FNFL de Grande-Bretagne et ses deux porte-drapeau, M. Eddy Hasson (AFL) et M. Manu Raud (FNFL), ont accueilli plus d'une centaine de camarades de la 1re Division française libre, avec à leur tête M. Jacques Mollica. Venant en pèlerinage pour trois jours à Londres et dans la région, ils étaient accompagnés d'une trentaine d'amis de l'Institut Charles-de-Gaulle. A leur arrivée à la gare de Waterloo, ils ont été reçus par le cornemusier Bill Millin et leur camarade Rolf Weinberg.

A Carlton Gardens, ils ont déposé une très belle croix de Lorraine de fleurs au pied de la statue du chef de la France libre et une jolie couronne devant la statue du roi George VI.

L'ambassade était représentée par M. l'attaché de Défense, l'amiral Jacques Gheerbrant, et son adjoint le colonel Métivier.

Le 14 juin - Après la messe à Notre-Dame de France, nous nous sommes rendus au cimetière de Brookwood avec les autorités civiles et militaires. Notre camarade Gaston Sanz lut la prière des sous-marinières et le Révérend Père Coupet procéda à un petit service eucménique. Des fleurs furent déposées à la stèle des FNFL par M. Gaston Sanz et

à la stèle des FAFL par M. Charles Villeneuve.

Au monument principal, des gerbes furent déposées par l'amiral Gheerbrant, représentant M. l'ambassadeur, le Souvenir français et par toutes les associations présentes. Cette petite cérémonie commença par le Chant des Partisans et se termina par la Marseillaise.

Dissolution de l'AFL à Londres en l'an 2000

Le président invite l'assemblée à discuter de cette affaire qui nous tient tous à coeur en écoutant, sans trop de passion, les avis et les conseils de chacun. Il dit que la réponse de l'AFL et des

SENEGAL

La section AFL de Dakar était présente à la cérémonie du 8 mai, qui a eu lieu à la base aérienne 160 à Ouakam.

Parmi les personnalités présentes, on notait M. l'ambassadeur de France André Lewin, M. le consul général de France Jean-Pierre Vidon, M. Henri Lorin, commandant les Forces françaises du Cap-Vert, ainsi que des personnalités civiles et militaires sénégalaises. Un défilé militaire accompagné de la musique militaire sénégalaise a clos cette cérémonie.

Après le défilé, tout le monde s'est retrouvé sous la paillette pour y apprécier

des rafraîchissements et avec l'espoir de se retrouver l'année prochaine.

Il dit que c'est à nous d'agir seuls, pour le moment, et il explique que nous serons nombreux le jour venu si nous suivons les conseils d'un grand ami des Français libres qui consistent à reporter la date de notre dissolution à Londres au week-end qui suivra les cérémonies prévues le 18 juin de l'an 2000 à Paris. Cette date devra permettre aux sections AFL de célébrer ce dernier 18 juin comme ils l'ont fait chaque année, dans leurs villes et villages.

cier des rafraîchissements et avec l'espoir de se retrouver l'année prochaine.

La section AFL du Sénégal a fêté le 58e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940. Cette cérémonie a eu lieu comme à l'accoutumée au monument aux morts du cimetière de Bel-Air à 10 h 30, en présence des Anciens Combattants parmi lesquels figuraient ceux de l'AFL.

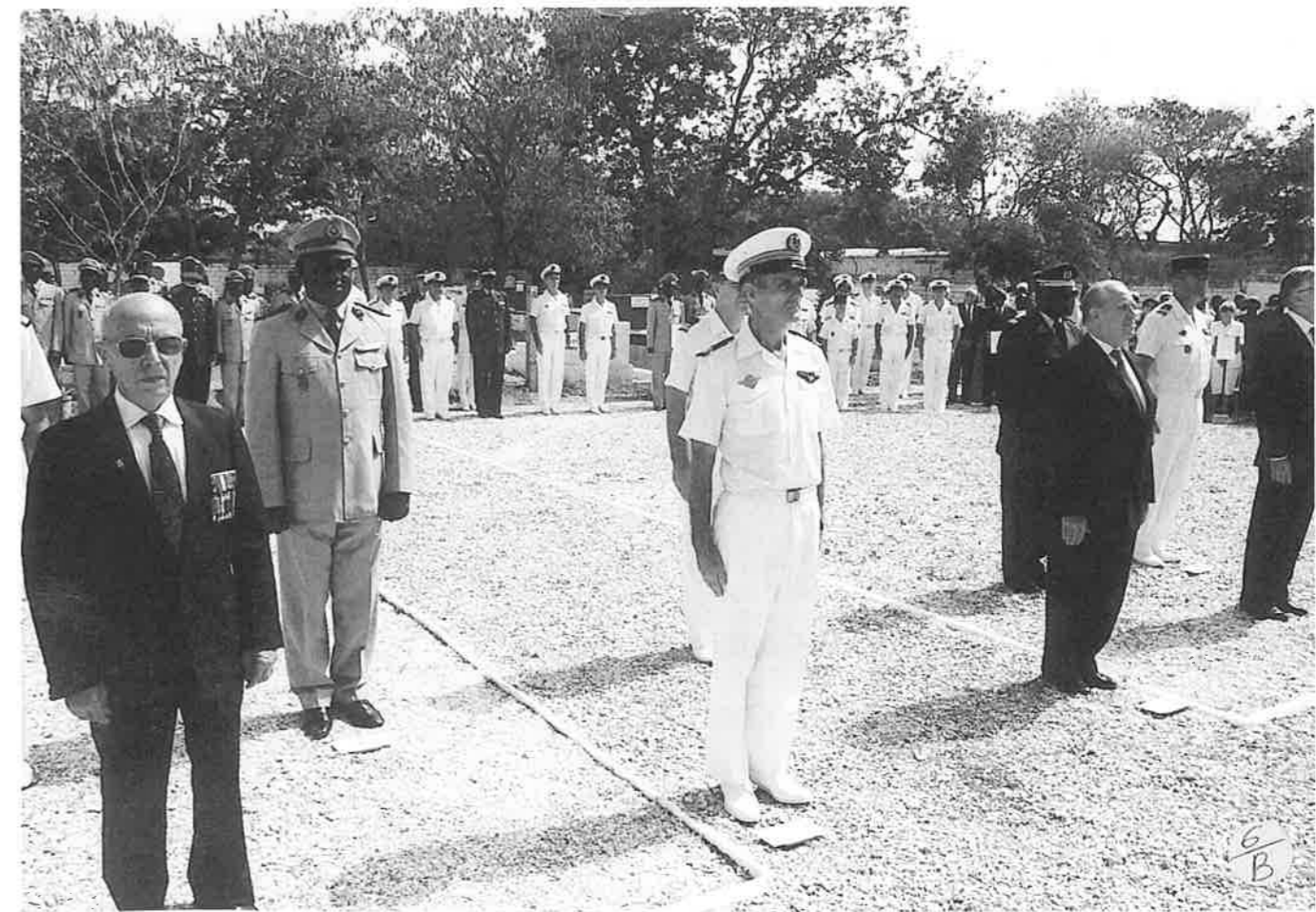
Parmi les personnalités assistant à cette cérémonie on notait la présence de MM. André Lewin, ambassadeur de France,

le président dit qu'il est certain que nombreux seront ceux qui ont pris le chemin de Londres en 1940-1942, pour ouvrir de glorieuses pages de notre Histoire de France, qui voudront refaire ce même chemin pour fermer ce beau livre que nous avons écrit ensemble.

Notre prochaine assemblée générale aura lieu le 18 juin 1999, dans les mêmes conditions que celles d'aujourd'hui. Entre-temps, le bureau se réunira fréquemment pour prendre les décisions qui seront nécessaires à la bonne marche de notre section AFL/FNFL.

David R. Snoxell, ambassadeur de Grande-Bretagne, Jean-Pierre Vidon, consul général de France, le capitaine de vaisseau Pierre-Henry Lorin, commandant des Forces françaises du Cap-Vert ; quant aux colonels Dalla Niang et Djibril Ba, ils représentaient le Sénégal.

Après la lecture de l'Appel par notre camarade Dumba Gaye, suivi d'un dépôt de gerbes, un détachement du 23e BIMA rendait les honneurs. La cérémonie terminée, nous nous sommes tous retrouvés à la résidence de M. l'ambassadeur de France, où un chaleureux accueil nous fut réservé.



Dakar, 18 juin : commémoration de l'appel au cimetière de Bel-Air, en présence des ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne, MM. Lewin et Snoxell, du capitaine de vaisseau Lorin, commandant les forces françaises du Cap-Vert, et de deux représentants du gouvernement sénégalais, les colonels Dalla Niang et Djibril Ba. L'appel a été lu par notre camarade Dumba Gaye.

LES MEMBRES DE L'AFL A L'HONNEUR

LÉGION D'HONNEUR

Commandeur

GENIES Henri, FFL 17015
GIRAUD Jacqueline, C 258

Officier

JOSSET Benjamin, FFL 5728
LAVAUD Jean, FFL 38072
MIRLESSE Albert, FFL 38839, FAFL

Chevalier

BEAUCLAIR André, FFL 1588
BOUSSAC Jean, C 1151
HAMEL Yvonne, épouse de Guy SUNTINGER, FFL 38808

MÉDAILLE MILITAIRE

TAVERNIER Gaston, FFL 3237

ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Officier

ROCCA Eugène, FFL 10828, président de la section AFL de Turquie

Chevalier

DANIEL Francine, FFL 38777
GRASSET Pierre, FFL 5018

CROIX DE GUERRE

CHURCHILL Patrick (pour régularisation)

CROIX DU COMBATTANT VOLONTAIRE Guerre 1939-1945

COLOMBO Ange, FFL 38843, décédé
DUSSART Jacques, FFL 38831
ROUX Marius, FFL 38842
TECHER Henri, FFL 38543
TOURET Guy, FFL 38824
ZMIROU Norbert, FFL 38646

CROIX DU COMBATTANT

CHURCHILL Patrick
CORFIELD John, Leigh, CA 2360

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE DE LA GUERRE 39-45

THOURET Guy, FFL 38824

TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

Mme June BUSH, FFL 37972
CHURCHILL Patrick
Mme Armande COHEN, FFL 5708
CORFIELD John, Leigh, CA 2360
COULOMB Roger, FFL 35420
CYBULA Ichoc, FFL 37975
DECOSTER René, FFL 38686
MACHY Albert, FFL 17372
MACHY Olympe, CA 2080
PRIGENT André, FFL 38029
THOURET Guy, FFL 38824

ORDRE NATIONAL DES PALMES ACADÉMIQUES

Chevalier

AIXIMENO Louis, A 4825

PERSONNEL DE L'AFL À L'HONNEUR

Médaille d'or du Travail
Mme Monique DEPLAIX

Médaille d'argent du Travail
GUYLLIERMINETTI Michel
LALLEMAND Richard
OZON Hugues, dit P'tit Louis

Naissances

M. Albert COHEN, CA 363, trésorier de la section AFL Côte Basque, a la joie de faire part de la naissance de sa petite-fille Salomé Charleen, le 25 mai 1998 à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques).

Mme Régine CRESTE, née LIEBERT, FFL 21596, a la joie de faire part de la naissance de son premier arrière-petit-fils, Antoine, le 27 mai 1998 à Bordeaux (Gironde).

M. et Mme Joseph GUILHEM, FFL 34166, ont la joie de faire part de la naissance de leur deuxième petit-enfant, Clémence le 7 août 1998 dans le foyer de leur fils Laurent, à Arras (Pas-de-Calais).

Mariage

M. Jacques LOYEUX, FFL 19596, président de la section AFL de l'Aisne, et son épouse sont heureux de faire part du mariage de leur fille Brigitte avec M. Arnaud VIET, le 20 juin 1998 à 14 h 30 en la basilique de Saint-Quentin (Aisne).

Noces d'or

M. Etienne CASSAR, FFL 36319, et son épouse Hélène sont heureux de faire part de leurs nocés d'or, qu'ils ont fêtées en famille le 1er juin 1998 à Sassenage (Isère).

M. Guy MONTILLARD, FFL 13471, et son épouse sont heureux de faire part de leurs nocés d'or qu'ils ont fêtées en famille le 12 juin 1998 à Carpentras (Vaucluse).

Noces de diamant

M. Roger BAULER, FFL 38763, et son épouse Raymonde sont heureux de faire part de leurs nocés de diamant, qu'ils ont célébrés le 28 juin 1998 à Metz (Moselle).

Décès

ADHERENTS

BALTHASAR Paul, FFL 30472, le 22.7.1998 à Saint-Raphaël (Var)
BAUDERE Jacques, FFL 1151, FNFL, le 11.7.1998 à Gazeran (Yvelines)
BAUDET Jean-René, FFL 17891, le 27.12.1997 à Baignes-Sainte-Radegonde (Charente)
BEAUVAIS Madeleine, FFL 28884, en juillet 1998 à La Madeleine (Nord)
Mme Suzanne BELLANGER, FFL 1853, FNFL, Volontaire féminine de la France libre, secrétaire de la section AFL de Saint-Malo Côte-d'Emeraude, le 20.6.1998 à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine)
BELLEGOU Jean, FFL 16798, 1^{er} DFL, le 30.7.1998 à Clamart (Hauts-de-Seine)
BIDAUT Paul, CA 540, le 6.5.1998 à Flayosc (Var)

BLASQUEZ Jacques, FFL 3817, en 1998 à Paris
BONNEDAME Jacques, FFL 6194, 1^{er} DFL, le 11.5.1998 à Saint-Quentin (Aisne)
Mme Denise BUFFE, CA 2059, le 5.9.1998 à Créteil (Val-de-Marne)
CARDUNER Jean, FFL 11921, FNFL, le 11.5.1998 à Brest (Finistère)
CHARRTEUR Jean, FFL 12322, FNFL, le 3.6.1998 à Lanilis (Finistère)
CHARTIER Henry, FFL 24897, FNFL, le 25.6.1998 à Vincennes (Val-de-Marne)

CHATEAU Clément, FNFL, le 22.7.1998 à Barryhead (Grande-Bretagne)
CHAUVIÈRE Adolphe, FFL 16858, en août 1998 à Nancy (Meurthe-et-Moselle)

COLOMBO Ange, FFL 38843, le 8.5.1998 à Pontefract, West Yorkshire (Grande-Bretagne)

CORTHONDO Jean-Louis, CA 572, à Bordeaux (Gironde)

DESFORGES Alain, FFL 37747, le 12.7.1998 à Nîmes (Gard)

DUVAL Roger, FFL 3017, FNFL, le 1.8.1998 à Martigues (Bouches-du-Rhône)

DREYFUS Philippe, FFL 35240, le 5.7.1993 à Paris

FABIANI Antoine, FFL 32334, en août 1998 à Ajaccio (Corse)

FAVREAU Pierre, FFL 16828, FNFL, le 1.6.1998 à Plabennec (Finistère)

GANEM Robert, FFL 23541, en juin 1998 à Saint-Julien (Savoie)

GOELO Louis, FFL 1119, en avril 1998 à Paimpol (Côtes-d'Armor)

GREACH Louis, FFL 5191, en juin 1998 à Perros-Guirec (Côtes-d'Armor)

GUILCHER Jean-Pierre, FFL 30428, FNFL, le 21.3.1998 à New-Castle (Grande-Bretagne)

GUILLEMIN René, CA 530, 1^{er} DFL, le 2.6.1998 à Toulon (Var)

KOUNTA Mane, FFL 38674, le 1.9.1998 à Pikine (Sénégal)

Mme Jeanne LEVEQUE, FFL 5715, à Sainte-Anne-de-Bellevue (Canada)

LABARRE Paul, FFL 38500, le 28.7.1998 à Floirac (Gironde)

LIEVAIN Georges, FFL 9721, fin avril 1998 à Dinan (Côtes-d'Armor)

LINARD Georges, CA FNFL, le 8.8.1998 à Bordeaux (Gironde)

LOUBAYE Joseph, FFL 8276, président par intérim de la section AFL du Congo, le 8.1.1997 au Congo

MERLE René, FFL 2349, ancien du BM2 et de Bir Hakeim, début juillet à Carhaix (Finistère)

Mme Annette METIVIER, A 9282, à Pessac (Gironde)

MICHAU Pierre, CA 1138, le 11.5.1998 à Montcenis (Saône-et-Loire)

MICHEL Ange, FFL 18175, le 18.6.1998 à Marseille (Bouches-du-Rhône)

MONTEPIN Joseph, FFL 38606, en août 1998 à Trelissac (Dordogne)

MORIN Albert, FFL 32217, le 29.6.1998 à Saint-Pé-Saint-Simon (Lot-et-Garonne)

Mme Marie NARDIN de FRAISSANS, CA 1646, le 16.6.1998 à Perpignan
N'DAW Sekho, FFL 2695, 1^{er} DFL, le 14.5.1998 à Toulon (Var)

NIGER Roger, CA, FNFL, le 23.4.1998 à Pont-Aven (Finistère)

PECHE Charles, FFL 19677, en juin 1998 à Saint-Georges (Yonne)

PELLERIN Raymond, FFL 6126, 1^{er} DFL, le 21.6.1998 à Saint-Valéry-en-Caux (Seine-Maritime)

PRATS André, FFL 38374, le 15.8.1998 à Peyralade (Pyrénées-Orientales)

QUENVEN Henri, FFL 4748, en fin d'année 1997 à Trébeurden (Côtes-d'Armor)

QUINQUIS Louis, FFL 6042, 1^{er} DFL, en juin 1998 à Perros-Guirec (Côtes-d'Armor)

ROPARS Fernand, FFL 34761, le 28.8.1998 à Lorient (Morbihan)

SLOSSE Eugène, FFL 15103, le 3.7.1998 à Saint-Pierre-et-Miquelon

SOUTY Jean, FFL 4579, le 12.6.1998 à Boulogne (Hauts-de-Seine)

TAVERNIER Lucien, FFL 37885, le 10.11.1997 à La Couture-Boussey (Eure)

TORRES Rémi, CA 2328, le 30.6.1998 à Granville (Manche)

TOURNIER Raymond, Compagnon de la Libération, FFL 5107, FAFL, ancien du Lorraine, le 15.9.1998 à Cognac (Charente)

VIAZZI Jean, FFL 6870, 1^{er} DFL, le 28.5.1998 à Cannes (Alpes-Maritimes)

WEYDERT Pierre, CA 2279, le 2.8.1998 à Paris

ZUGASTY Pascal, CA 1125, le 30.7.1998 à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques)

FAMILLE

Mme Bernadette BETTAN, épouse de René BETTAN, FFL 20691, secrétaire de la section AFL de Loire-Atlantique, le 14.5.1998 à Nantes (Loire-Atlantique)

Mme Marie-Madeleine DUPRAT, épouse de Henri MALIN, FFL 4871, le 24.6.1998 à Rillieux-la-Pape (Rhône)

Dominique GRARD, fille de Philippe GRARD, FFL 4160, le 27.7.1998 à Metz (Moselle)

Mme LAUGIER, épouse de Louis LAUGIER, FFL 30186, le 19.8.1998 à Beaucaire (Gard)

Mme LE MERLE, épouse de Jean LE MERLE, FFL 24163, le 6.4.1998 à Binic (Côtes-d'Armor)

Mme Paulette MEYRE, née LABUS-SIERE, épouse de François MEYRE, FFL 3136, vice-président et trésorier de la section AFL de Gironde, le 28.5.1998 à Bordeaux (Gironde)

Mme Gabrielle PETILLON, née MATHIEN, A 9881, veuve de Pierre PETILLON-CLAYTON, FFL 31338, le 3.6.1998

Mme Fernande POIGET, veuve d'André POIGET, FFL 22443, le 12.8.1998 en Côte-d'Or

Mme Sylvianne ZWANG, née DEHAUT, belle-fille de Georges ZWANG, FFL 3209, FNFL, le 14.6.1998 à Paris.

In memoriam

Roger DUVAL

Notre ami Roger Duval nous a quittés le 31 juillet 1998. Né le 8 août 1918, issu d'une famille dieppoise, il est appelé par la mer et devient patron de pêche. Dès la déclaration de guerre, le 3 septembre 1939, il est mobilisé comme second-maître de manœuvre à Cherbourg.

Le 18 juin 1940, au cours d'un bombardement du port par la Luftwaffe il est grièvement blessé. Evacué sur Portsmouth, il est hospitalisé au "Haslard Hospital" puis au "Three Country Emergency Hospital". Les services de l'ambassade de Vichy tentent en vain de le faire opter pour son rapatriement en France. Sa réponse est sans équivoque et dès sa sortie d'hôpital il s'engage aux FNFL.

Ses blessures lui interdisant le service à la mer, il est affecté à l'état-major à Londres. Rendu à la vie civile, il est secrétaire du bureau FNFL de Paris, puis il occupe divers postes de responsabilité au Sea-line de Mobil Oil à Sète et à Fos jusqu'en 1979. Parallèlement, il poursuit son bénévolat comme trésorier et secrétaire de la section de Marseille.

La disparition de Roger Duval laisse un grand vide dans nos rangs car il sut toujours donner le meilleur de lui-même, avec son humeur égale et une ardente disponibilité à l'égard de tous.

Il était titulaire de la médaille militaire, de la croix de chevalier de l'ordre national du Mérite, de la croix de guerre 1939-42 et de la médaille des blessés. (Extrait de l'oraison funèbre prononcée par l'amiral Leroux le jour de ses obsèques à Martigues.)

Jean MERCURE FFL, commandeur de la Légion d'honneur nous a quittés

Comme un Pierrot amoureux d'une lune à visage de liberté, Jean Mercure a traversé en 1942 les épreuves de la prison et du camp espagnols pour rejoindre la France libre. Il ne faut pas oublier l'énergie de ce poète confronté aux dures conséquences d'un choix dicté, à lui aussi, par son idée de la France.

Intégré dans l'équipe qui préparait les émissions vers le territoire occupé, il a servi dans l'ombre. L'un des premiers à entrer dans Paris libéré, il fonce pour retrouver sa Colombine réfugiée dans les rêves des retrouvailles.

Le couple ne tarde pas à remonter sur les planches et c'est la première mise en scène de l'après-libération évidemment d'un auteur anglais, avec pour

vedette Colombine redevenue Jandeline sous les projecteurs. Les brillantes réalisations se suivent jusqu'en 1967, date de la nomination de Jean à la tête du somnolent Théâtre municipal installé



sous l'enseigne de Sarah Bernhardt et dont il va faire le célèbre Théâtre de la Ville.

Inventant le spectacle de 18 h 30, installant un restaurant dans les sous-sols mais surtout diversifiant à l'infini les programmes : danse, poésie, musique et débats, il fait de ce lieu oublié, réussite après réussite, l'un des phares parisiens de la culture.

Jean choisissait, concevait, jouait, dirigeait et administrait. Dans son bureau il recevait le Tout-Paris de la scène, et Jandeline illuminait de sa grâce et de son charme ces rencontres dont le principal sujet d'échange était... le théâtre. Infatigable spectateur, Jean Mercure, lorsqu'il était libre, assistait à tout ce qui se montait dans la capitale, en province et à l'étranger. Cette soir ne l'avait pas quitté après que le couperet de l'âge l'eut écarté de son théâtre et il parlait avec enthousiasme ou déception de ce qu'il avait vu à Nanterre ou à Londres.

Sans doute l'inévitable retraite a-t-elle privé ces deux grands comédiens de leur principale raison de vivre, car ils étaient tous deux des passionnés. Ils avaient connu ensemble des jours difficiles lorsque le doute obscurcissait l'avenir, ils avaient magnifiquement réussi ensemble et les voilà une fois encore unis par leur volonté.

Je n'oublierai jamais Jean Mercure jouant dans notre cellule de prison, pour nous arracher à la mélancolie et à la malveillance de nos geôliers, certains passages de Courteline : « Le gendarme est sans pitié mais il n'est pas sans grandeur d'âme ! » Je l'entends encore, pour nous permettre de rêver,

imaginer à haute voix le jour où il apporterait à son épouse la récompense de la liberté.

Leurs camarades d'infortune, mais aussi de joie, adressent à leur fille, la talentueuse Isa Mercure, l'assurance de leur fidélité à la mémoire de ce beau couple et l'expression de leur affectueuse et fidèle amitié.

Pierre Lefranc

Sekho N'DAW, du BIMP décédé le 14 mai 1998

Né le 3 août 1910 à Rufisque au Sénégal, il s'engage le 18 juillet 1929 dans l'armée au titre du 22^e régiment d'infanterie coloniale. A partir de cette date, sa carrière militaire va le conduire pour son premier séjour en Indochine, du 7 août 1930 à 1933. Nommé 1^{er} classe le 1^{er} juillet 1930.

En congé de fin de campagne en France, il est affecté à la compagnie des télégraphistes coloniaux à Montauban.

En 1934, désigné pour un deuxième séjour en Indochine, il est affecté au 19^e RMIC jusqu'au 15 mars 1938. De retour en France, après un passage au dépôt des Isolés des troupes coloniales à Marseille, le 16 août 1939, il embarque pour Beyrouth et est affecté au 24^e régiment d'infanterie coloniale au Levant.

Il s'engage aux FFL à Chypre le 1^{er} juillet 1940. Affecté au BIM, il participe à la campagne de Libye.

Il est blessé et fait prisonnier le 11 juin 1942 à Bir Hakeim.

Transféré en Italie à Caserta jusqu'en novembre 1942 ; dirigé ensuite sur le camp 62 à Bergamo le 2 novembre 1942. Il est libéré par l'armistice italien le 8 septembre 1943.

Pris par les fascistes le 26 janvier 1944 ; il est interné en Allemagne, au stalag IV A, puis au stalag VIII A.

Il est libéré par l'avance des Alliés le 25 mars 1945.

Hospitalisé au Val-de-Grâce jusqu'à la fin des hostilités, il est démobilisé le 27 novembre 1945 avec le grade de sergent.

Il était chevalier de l'ordre national de la Légion d'honneur (décoré le 29 mai 1962 par le général de Gaulle), médaillé militaire (décret du 15.11.1945),

croix de guerre 39-45 avec étoile de vermeil (avec citation n° 236 à l'ordre du corps d'armée),

croix du combattant volontaire, médaille coloniale avec agrafe Libye et Bir Hakeim, médaille des services militaires dans la France libre, médaille des blessés.

Citation ordre général n° 36

Le général d'armée Catroux, commandant en chef les Forces françaises au Moyen-Orient, cite :

à l'ordre du corps d'armée
N'DAW SEKHO - caporal - BIMP

« Pendant le plus dur moment de l'attaque allemande du 9 juin 1942 à Bir Hakeim, sous le feu nourri de l'ennemi, a quitté l'emplacement de son groupe et est venu prendre un nouveau fusil mitrailleur à l'arrière pour remplacer le fusil mitrailleur détruit. A rejoint l'emplacement de son groupe malgré le tir d'une mitrailleuse ennemie sur un terrain nu. Pendant la sortie de vive force de la nuit du 10 juin 1942, blessé, s'est pansé lui-même et a rejoint un véhicule, aidant un camarade blessé. »

Ces citations comportent l'attribution de la croix de guerre 1939-1945, avec étoile de vermeil.

Le 20 août 1942
Signé : CATROUX

* *

Ses obsèques ont eu lieu le 16 mai 1998 en l'église du Beausset, en présence de M. Halart, président de la section AFL de Toulon, et des membres de son bureau, de ses camarades de la 1^{re} DFL, des médaillés militaires, des anciens combattants du Beausset et de nombreux drapeaux, dont celui des FFL porté par notre camarade Labele.

Tous ceux qui l'ont connu conserveront le souvenir d'un excellent camarade au grand cœur.

Les Français libres présentent à son épouse et à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent de leur sympathie la plus attristée.

Horace SAVELLI

Horace Savelli, lieutenant-colonel de réserve, nous a quittés le 2 juin 1998.



Né à Luçon (Vendée) en 1906, où son père, capitaine de cavalerie, était en garnison. Il est décédé dans sa 92^e année en son domicile parisien.

Ses origines sont romaines et sa famille a donné à l'Eglise cinq papes et quatre-vingt-dix cardinaux.

Après de brillantes études, il devient ingénieur agronome (Institut agronomique de Paris) et officier des Eaux et Forêts.

En 1939, il est mobilisé et affecté dans l'Est sur la frontière. Il participe aux premiers combats contre l'armée allemande pendant la "drôle de guerre". Son unité, malgré des combats d'arrière-garde, est bousculée par les panzers allemands.

Démobilisé à Riom, il décide de rejoindre l'Angleterre pour continuer le combat et embarque à Marseille pour Alger, puis gagne Casablanca et, de là, Tanger. Il passe le détroit de Gibraltar et embarque sur un bateau anglais à destination de Liverpool.

Dans ce port, il est accueilli par d'Estienne d'Orves ; ensemble ils se rendent à Londres (octobre 1940). Le lieutenant Savelli signe son engagement dans la France libre. On l'affecte à Camberley : Old-Dean-Camp. Mission : mettre sur pied une unité de cavalerie qui manque aux Français libres d'Angleterre.

Nous sommes quelques-uns aujourd'hui pour témoigner de notre passage à l'escadron mixte, commandé par le lieutenant Savelli, assisté des sous-lieutenants de Bagneux et Cerisier.

Le lieutenant Savelli, officier distingué, d'un abord froid et ironique, ne tarde pas à montrer son vrai visage et, rapidement, gagne l'estime et la confiance totale de sa troupe. Très soucieux du moral de ses cavaliers, il n'hésite pas à leur ouvrir son cœur et sa bourse, allant jusqu'à donner quelques shillings aux désargentés de l'escadron pour leur permettre d'aller au cinéma ou de boire un pot au "pub".

Au printemps 1941, il commande un détachement précurseur à destination de Brazzaville.

Son escadron composé en majorité de jeunes Bretons, encadrés par des sous-officiers ayant fait la campagne de Norvège, le rejoindra les premiers jours d'octobre 1941. C'est alors la remontée du Congo, puis la première rencontre avec le colonel Leclerc le 30 octobre 1941, à Fort-Archambault ; un événement qui marque sa vie de Français libre.

Affecté à Fort-Lamy, il forme un peloton d'automitrailleuses et participe aux premières opérations du Fezzan, où il se fait remarquer par son allant, ses décisions rapides et son courage. Faisant corps avec ses hommes, il n'hésite pas à monter la garde à leur place !

Le général Leclerc le rencontre de nombreuses fois avant la fin de la guerre de Tunisie : notamment à Ksar-Rhilane, où il lui confie la mission de commander

les avant-postes de la force L, face à la tentative allemande de contourner la ligne Mareth. Après cet exploit face aux panzers de Rommel, Leclerc dira de lui : « C'est un officier magnifique ! »

Le capitaine Savelli participe activement aux combats difficiles de la guerre de Tunisie jusqu'à la libération de Tunis. Pendant les combats de Libye et de Tunisie, il se montre économe de la vie de ses hommes.

Lorsque le général de Gaulle forme son "Gouvernement provisoire" à Alger, il propose au capitaine Savelli le poste de ministre de l'Agriculture. Celui-ci refuse : il est venu pour se battre et il continuera à le faire.

Quelques mois plus tard, il est désigné pour commander le 4^e escadron de Spahis marocains ; nous sommes au Maroc, où se forme la 2^e DB.

La Division part pour l'Angleterre. Le 4^e escadron est là, solide, avec l'esprit de corps autour de son chef.

Après le débarquement en Normandie, ce sont les durs combats de la "Hutte" pour la prise d'Alençon. Le 4^e escadron est très éprouvé par ces combats.

Enfin, c'est Paris, puis les âpres combats de la 2^e DB en Lorraine. A son grand regret, le capitaine Savelli ne participe pas aux combats pour la libération de Strasbourg.

En effet, le général Leclerc le désigne d'office (avec l'accord du général de Gaulle) au poste de chef de cabinet du ministre de la Guerre, M. Diethelm (fin octobre 1944). Dans un premier temps, le capitaine Savelli refuse cette affectation, ne voulant pas abandonner ses hommes ; mais le général Leclerc lui intime l'ordre d'exécuter cette décision. Ainsi finira-t-il la guerre dans un bureau, contre sa volonté.

Il est fait Compagnon de la Libération. Rendu à la vie civile, il se consacre entièrement aux problèmes agricoles du département de la Loire-Atlantique, notamment à l'élevage. Il devient président d'une coopérative importante et s'emploie à la mise en place de techniques d'avant-garde (insémination artificielle) et aux nouvelles structures de l'élevage : formation de conseillers agricoles. Dans ce domaine, la réussite est totale.

Il se dévoue aussi aux associations d'Anciens Combattants : 2^e DB, FFL, UNC.

En 1960, il est nommé président national de l'UNC.

Homme d'honneur, n'ayant jamais renié ses engagements, il se sent solidaire du "serment d'Alger" signé par son prédécesseur au nom de l'UNC et de très nombreuses associations d'Anciens Combattants.

Cet engagement, il l'assume totalement ; ce qui lui vaut de la part des responsables politiques des sanctions très dures et humiliantes qu'il supportera avec une grande dignité.

Succédant à son père, il sera maire de La Chapelle-sur-Erdre pendant 17 ans. Souvent il invitait dans son château de la Gascherie ses anciens compagnons ; une occasion de resserrer les liens du passé, de leur assurer son amitié et de leur ouvrir son cœur. Nous ne l'oublions pas.

Le lieutenant-colonel Savelli était commandeur de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, croix de Guerre avec palmes, décoré du Mérite agricole ; il était aussi président d'honneur de l'Amicale de la Loire-Atlantique des anciens de la 2^e DB.

Ses obsèques ont eu lieu à Paris, à Saint-Louis des Invalides ; l'office a été concélébrée par ses amis le père Durand, le père Méneret et le père Alazar.

Les honneurs militaires lui ont été rendus dans la cour même des Invalides, où le général Simon, chancelier de l'Ordre de la Libération, rappela sa carrière et fit son éloge.

L'inhumation a eu lieu à La Chapelle-sur-Erdre, où le colonel Savelli recevait l'hommage des Anciens Combattants représentés par une vingtaine de drapeaux, avec la participation d'un piquet d'honneur de la 9^e DIMa.

Ses compagnons de l'escadron mixte et du 4^e Spahis.

Lucien TAVERNIER

16 janvier 1915 -
10 novembre 1997

Après un service militaire de deux ans au 43^e RI, vous êtes rappelé sous les drapeaux le 2 septembre 1939.

Affecté au dépôt de guerre de l'Oubangui-Chari le 27 juillet 1942 et, enfin, au bataillon de marche n° 15 le 29 mars 1943.



Nommé sergent le 1^{er} août 1943, sergent-chef le 1^{er} avril 1944.

Votre périple vous fait visiter le Soudan anglo-égyptien, l'Erythrée, la Palestine, la Syrie (en opération), le Nigéria, l'Algérie, la Tunisie, et vous terminez par la campagne de France.

Votre valeur et vos services ont été récompensés par :

1 citation à l'ordre de la division, croix de guerre avec étoile de vermeille ; la médaille de la Résistance ; la médaille de la France libre ; la médaille coloniale avec agrafe Syrie-Erythrée ;

la médaille des Engagés volontaires. Affecté spécial en AEF à compter du 3 novembre 1945 comme agent de la société France-Congo.

Rayé des contrôles des affectés spéciaux le 13 mars 1946, vous recevez la médaille militaire le 6 décembre 1990. Cette prestigieuse décoration vous a été remise à Anet par le colonel commandant la base aérienne de Chartres.

Nous avons su par vos récits le bonheur que vous aviez de naviguer sur le Congo, à bord du bateau de vous commandiez. Nous vous souhaitons d'en trouver un là où vous êtes.

Au revoir, Lucien.

Gaston VERBEKE

Français libre de la première heure, il vient de nous quitter à l'âge de 77 ans, le 27 juillet 1998, Robert Bénard était tout désigné pour lui dire un dernier "au revoir". Il fut très émouvant. Ils étaient partis tous les deux en juin 1940 de France. En Angleterre, séparés de leur famille, ils sont devenus frères. Après l'AOF, ils suivirent le général Leclerc jusqu'à Berchtesgaden. Ils ont été cinq ans soldats ensemble ; puis civils ils sont restés très liés.

Il est exact que tous les jeunes Français libres de 1940 sont devenus et restés frères. La France libre a remplacé

momentanément nos familles. Dans de rares occasions nous avons tenté de faire parvenir à nos parents quelques mots, mais ils étaient anonymes pour éviter des représailles possibles. Nous étions tous humbles, généreux, résolus, heureux de vivre et courageux. Notre refus de la défaite fut instinctif mais notre volonté de vivre libres ou de mourir était certaine. Notre chance fut de faire confiance au général de Gaulle, qui nous expliqua que "des forces immenses n'avaient pas encore donné" et que notre instinct n'était que "l'honneur, le bon sens et l'intérêt supérieur de la patrie". Un tel chef et notre instinct furent des ciments indestructibles.

Nous ne fûmes que quelques centaines. Une centaine nous quittèrent dès août pour l'Afrique (opération Dakar). Ceux restés en Angleterre furent formés par les chasseurs alpins puis dispersés dans des formations de gradés, des pelotons spécialisés dont un escadron mixte moto-chenillette. Gaston fit partie de cet escadron dès sa création jusqu'à sa dissolution. Il en fut un habile et joyeux membre.

Robert Bénard a prononcé ses paroles d'adieu au nom de tous ses frères Français libres ayant la chance d'être présents le 27 juillet 1998, mais aussi au nom des absents empêchés ou déjà disparus. Il est difficile de les citer tous, mais nous pensons notamment aux 47 frères Français libres de l'escadron mixte de Camberley.

Le 28 juillet, ses cendres ont été dispersées dans la mer selon sa volonté.

Sa famille, et particulièrement son épouse Jeannette, sait que tous les frères de Gaston sont de tout cœur auprès d'elle.

**L'Association
de la France Libre
fera célébrer une messe
à la mémoire du Général
et de Mme de Gaulle
à Saint-Louis des Invalides,
le 9 novembre prochain,
à 18 h 30.
VENEZ NOMBREUX**

Médailles et insignes réglementaires des Forces Françaises Libres

réservés exclusivement aux personnels Terre - Mer - Air
c'est-à-dire aux seules personnes de « statut FFL », attribué par la DPMAT
qui sont alors autorisées à porter ces insignes (grand ou petit modèle)



Médaille de la France Libre, grand modèle	120,00 F
Insigne « TERRE » grand modèle	40,00 F
petit modèle	30,00 F
mini modèle	25,00 F
Insigne « MARINE » grand modèle	40,00 F
petit modèle	30,00 F
Insigne « AVIATION » grand modèle	50,00 F
petit modèle	30,00 F
(Nota : Insigne « AIR » : commande et chèque à l'ordre des F.A.F.L.)	
Insigne « B.M.2 » grand modèle	50,00 F

INSIGNES de l'Association des Français Libres réservés
aux membres de l'Association « INSIGNE ROND » avec
Croix de Lorraine rouge sur fond bleu, réservés au FRANÇAIS LIBRES
Croix de Lorraine bleu sur fond rouge réservée
aux membres « Combattants amis » et membres « Amis » : 30 F

Autre objets :

Cravate aux couleurs AFL (avec sigle/sans sigle)	85,00 F
Pochette de veste - sigle AFL - Bleue ou blanche	50,00 F
Autocollant pour voiture	25,00 F
Porte-clefs aux trois armes	30,00 F
Médaille bronze	230,00 F
Annuaire FFL	30,00 F
Revue spéciale du « 50 ^e anniversaire de l'Appel »	30,00 F
Briquet « ZIPPO » avec Insigne Air, Terre ou Mer (à préciser)	160,00 F

En vente au Siège de l'Association
59, rue Vergniaud, 75013 Paris

Remise aux sections : 20 %
Sauf « Médaille bronze »

EXPÉDITION : Pour toute commande, ne pas oublier d'ajouter le montant des frais d'expédition postale, soit 8,00 F pour moins de 250 g, 19,00 F pour moins de 500 g, 24,00 F pour moins de 1 000 g, etc.

Côte d'Azur Varoise

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - LOCATIONS



Marius Dunez, FFL,
vous attend

FNAIM

CABINET DUNEZ

9, avenue Gallieni

83110 SANARY-SUR-MER

Tél. 04 94 74 56 57 - Fax : 04 94 88 29 02

ECRIVAINS

Les Editions LA BRUYÈRE publient Récits, Mémoire de Guerre et de Résistance
En France et à l'Étranger

Ouvrages déjà parus :

Félix CALATAYUD-TORMO « C'était hier... Le chemin de l'Europe 1936-1948 »
Récit et témoignage - 152 pages - 86 F

Antonin CUBIZOLLES « Colombe de la paix de l'Europe ensanglantée » - Récit historique - 160 pages - 86 F

Jean JOCHEM « Français libre et pétrolier » - Récit - 160 pages - 118 F

Adrien LASSIE « Prisonnier de guerre en Allemagne 1940 à 1945 » - Récit - 110 pages - 86 F

René TORRES « L'aile meurtrie - Dans le sillage de Saint-Exupéry » - 200 pages - 110 F

René POUJADE « Cours Martiales - Indochine 1940-1945 -

Les évasions de résistants dans l'Indochine occupée par les Japonais » - 264 pages - 186 F

Couronné par l'Académie Française « De Gaulle et Roosevelt - La France libre aux États-Unis »
par Raoul AGLION - 272 pages - 180 F

Renseignements : Editions LA BRUYÈRE

128, rue de Belleville, 75020 PARIS

Tél. 01.43.66.16.43 - Fax 01.43.66.13.62



Photo : K. Tokunaga (DACT) (Dassault Industries)

LE 18 JUIN AU MONT-VALÉRIEN



▲ Le président de la République passe les troupes en revue.



Le chancelier de l'Ordre de la Libération ranime la flamme. ▶



◀ M. Jacques Chirac s'entretient avec les compagnons de la Libération. A gauche : MM. Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat aux ACVG, et Alain Richard, ministre de la Défense. A droite : le général Simon.